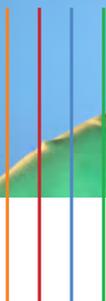


GUIDE

DE L'ÉTUDIANT



UNIVERSITÉ
de Picardie
Jules Verne



23-24

Présentation de l'Université de Picardie Jules Verne 3 > 15

• Édito du président	3
• L'administration de l'université	5 - 8
• Historique de l'université	9
• Organisation générale des études	10 - 11
• Charte des examens	12 - 14
• Règlement intérieur de l'UPJV	15
• Organisation des études en licence générale	16

Offre de formation 20 > 57

• Domaine arts, lettres, langues	20 - 23
• Domaine sciences humaines et sociales	26 - 29
• Domaine droit, économie, gestion	32 - 35
• Domaine sciences, technologie, santé	38 - 51
• Institut National Supérieur du Professorat et de l'éducation	54 - 55
• Antenne de Beauvais	56
• Instituts Universitaires de Technologie	57 - 59

Orientation, Formation et Réussite Étudiante 62 > 75

• Formation tout au long de la vie et scolarité	62 - 65
• Orientation et insertion professionnelle	66 - 67
• Vie du campus, vie associative, solidarité et handicap	68
• Culture et création	70
• Activités physiques et sportives	71
• Santé	72 - 74
• Etudiants en situation de handicap.....	75

Autres services à l'étudiant 79 > 96

• Maison des langues - Centre FLE	79
• Bibliothèques	80 - 81
• Relations internationales	82 - 83
• Recherche	85 - 91
• Communication	93
• Adresses utiles	94 - 96

Université de Picardie Jules Verne

Pour tout renseignement : www.u-picardie.fr

Conception et Réalisation : Direction de la communication de l'Université de Picardie Jules Verne

☎ 03 22 82 79 72 - communication@u-picardie.fr - Impression : Imprimerie La Centrale - Lens

Crédit photos : UPJV - Freepik - Adobe Stock Dessins : Nicolas MASCRET Andréa LEVASSEUR

NOUVELLES ENERGIES

INTERNATIONAL

INNOVATION
PÉDAGOGIQUE

ENTREPRENEURIAT

ÉGALITÉ

BIO-ÉCONOMIE

NUMÉRIQUE

ENVIRONNEMENT

E-SANTÉ

OSONS L'AVENIR À L'UPJV

UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE

133 diplômes pluridisciplinaires

36 unités de recherche

30 projets d'investissements
d'avenir en recherche
et formation



www.u-picardie.fr



UNIVERSITÉ
de Picardie

Jules Verne



Mohammed BENLAHSEN,
Président de l'UPJV

« *Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide.* » **A. Einstein**

Nous sommes très heureux de vous accueillir à l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) Cette rentrée est toujours propice à de nombreux questionnements, quel que soit votre niveau de diplôme : les prérequis pour une poursuite d'étude, l'orientation...

Nous mettons alors en place un ensemble de dispositifs d'accueil et de mise à niveau des étudiants primo-entrants. L'UPJV déploie ainsi une politique d'accompagnement individualisée au bénéfice de tous les étudiants en licence en tenant compte de votre profil, de votre projet d'études, de votre projet professionnel, ainsi que de vos contraintes particulières. Notre objectif est d'offrir les meilleures conditions de réussite grâce à une formation supérieure de haute qualité et à la possibilité de développer une analyse critique

du monde contemporain et une ouverture sur la vie citoyenne. Nous souhaitons mettre à disposition tous les moyens d'acquérir des savoirs et des compétences qui garantissent votre insertion sociale et professionnelle.

Avec 31 000 étudiants à ce jour répartis sur six campus (Amiens, Saint-Quentin, Beauvais, Creil, Laon et Cuffies-Soissons), notre université, par son histoire et ses choix, est attentive au développement et à la richesse de la vie de campus et à ce qu'elle peut apporter à chacune et chacun. Parce que nous pensons que la réussite passe par de bonnes conditions d'études, l'épanouissement personnel sous toutes ses formes, la créativité, la solidarité, l'engagement au sein de la communauté et au service des autres, la valorisation de toutes les expériences, notre mission est aussi d'offrir à chacune et chacun de vous les possibilités de répondre à ses aspirations.

Les journées de rentrée ou JAE seront l'occasion de rencontrer les acteurs de l'Université, ainsi que nos partenaires. L'UPJV souhaite vous fournir les clés d'un accompagnement étudiant de proximité et une vie étudiante riche, qui en font un lieu de savoir, de vie partagée, d'intégration et d'engagement dans le territoire.

Dans le même temps, notre université souhaite s'imposer de plus en plus comme le lieu par excellence de la formation tout au long de la vie pour des salariés, des étudiants en reprise d'études. Aussi, dans nos laboratoires et nos unités de formation, étudiants, chercheurs en devenir ou accomplis, développent des axes de recherche innovants, appuyés sur des méthodes rigoureuses et des dispositifs éprouvés de transmission du savoir.

Notre objectif est de bâtir une université reconnue pour son excellence en formation et la qualité de ses équipes de recherche.

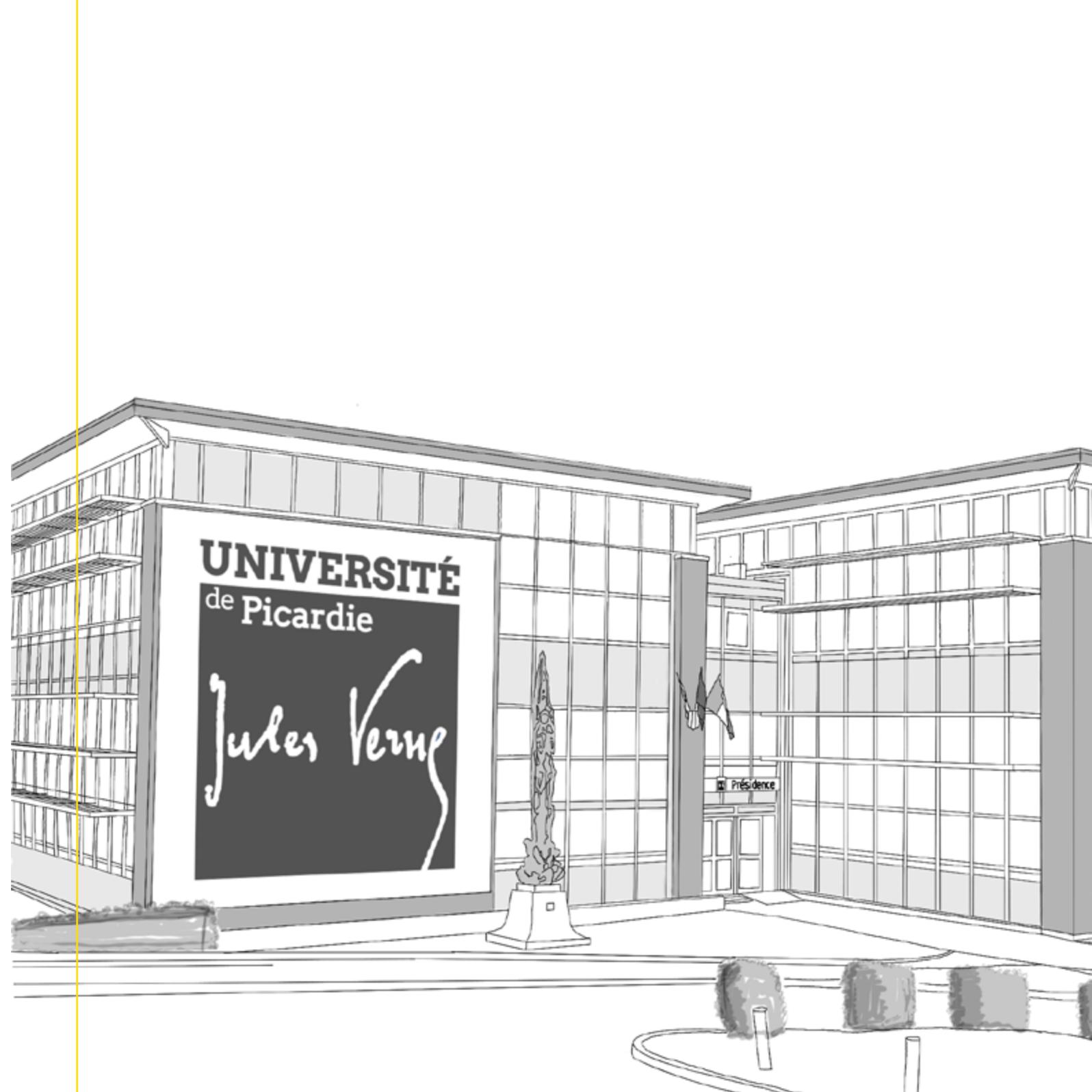
Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année dans notre université, avec pour tous, la voie de la réussite, un épanouissement intellectuel et un regard critique et éclairé sur le monde, ainsi qu'une formation et un parcours qui vous permettront de construire votre avenir professionnel.



UNIVERSITÉ
de Picardie

Jules Verne

Présidence



Le Président de l'université par ses décisions, le CA (Conseil d'Administration) par ses délibérations et le CAc (Conseil Académique), par ses délibérations et avis, assurent l'administration de l'université.

Le Président

Le Président de l'université est élu à la majorité absolue des membres du CA parmi les enseignants-chercheurs, chercheurs, professeurs ou maîtres de conférences, associés ou invités, ou tous autres personnels assimilés, sans condition de nationalité. Son mandat, d'une durée de quatre ans, expire à l'échéance du mandat des représentants élus des personnels du CA. Il est renouvelable une fois.

Son rôle :

Le Président assure la direction de l'université.

- Il préside le CA, prépare et exécute ses délibérations. Il prépare et met en œuvre le contrat pluriannuel d'établissement. Il préside également la CR et la CFVU ;
 - Il représente l'université à l'égard des tiers ainsi qu'en justice, il conclut les accords et les conventions ;
 - Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'université ;
 - Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'université ;
 - Il nomme les différents jurys ;
 - Il est responsable du maintien de l'ordre et peut faire appel à la force publique dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État ;
 - Il est responsable de la sécurité dans l'enceinte de son établissement et assure le suivi des recommandations du comité d'hygiène et de sécurité permettant d'assurer la sécurité des personnels et des étudiants accueillis dans les locaux ;
 - Il veille à l'accessibilité des enseignements et des bâtiments aux personnes handicapées, étudiants et personnels de l'université.
- En cas d'empêchement temporaire, le président est remplacé par le 1^{er} vice-président du CA, ou à défaut par le 2^e.
- Il exerce, au nom de l'université, les compétences de gestion et d'administration qui ne sont pas attribuées à une autre autorité par la loi ou le règlement.

Les Vice-Présidents

Le Président est assisté de plusieurs Vice-Présidents auprès des différentes instances.

Le Bureau de l'UPJV et la RDD

Le Bureau de l'UPJV assiste le Président, et est composé des différents Vice-Présidents de l'UPJV et de la Directrice Générale des Services. Le Président peut également réunir un comité de direction formé des directeurs des UFR, de l'école et des instituts, appelé Réunion Des Directeurs (RDD). Ce comité conseille le Président sur les affaires de sa compétence, propose l'inscription de certaines questions à l'ordre du jour des séances des conseils et aide le Président à appliquer les décisions prises par le Conseil d'Administration.

Les organes de décision

Les conseils centraux sont renouvelés tous les quatre ans, et les représentants des étudiants dans ces conseils sont renouvelés tous les deux ans.

Chaque étudiant peut voter pour élire ses représentants au sein des conseils.

Les élus étudiants occupent une place toute aussi importante que les enseignants ou les personnels administratifs, techniques et de bibliothèque : la majeure partie des décisions impactant sur la vie quotidienne et la formation des étudiants de l'UPJV sont prises au sein de ses conseils centraux.

Aussi, il est extrêmement important pour chaque étudiant de prendre part aux élections afin d'élire les représentants étudiants qui porteront sa voix.

Les Instances :

Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA comprend 36 membres, répartis comme suit :

- 6 étudiants
- 16 enseignants
- 6 BIATSS (personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques)
- 8 personnalités extérieures

Le Conseil d'Administration détermine la politique de l'établissement et notamment :

- Il approuve le contrat d'établissement de l'UPJV
- Il vote le budget et approuve les comptes de l'UPJV
- Il approuve les accords et les conventions signés par le Président de l'UPJV
- Il approuve le règlement intérieur de l'UPJV
- Il fixe la répartition des emplois alloués par les ministères compétents

L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ

- Il autorise le Président à engager toute action en justice
- Il approuve le bilan social de l'UPJV ainsi que le rapport annuel d'activité
- Il adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap, sur proposition du Conseil Académique. Les membres du Conseil d'Administration élisent tous les 4 ans le Président de l'UPJV.

Le Conseil Académique (CAc)

Le CAc est la formation regroupant les membres de la Commission de la Recherche (CR) et ceux de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

C'est en son sein que sont élus les membres de la Section disciplinaire de l'UPJV, compétente notamment à l'égard des étudiants.

Le CAc est consulté sur les programmes de formation des composantes de l'UPJV.

Il peut prendre les décisions ou émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Il est également chargé de proposer au CA un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap.

Le CAc est obligatoirement consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants.

Les décisions du Conseil Académique comportant une incidence financière sont soumises à approbation du Conseil d'Administration.

• La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

La CFVU comprend 40 membres répartis comme suit :

- 16 étudiants
- 16 enseignants
- 4 BIATSS
- 4 personnalités extérieures (dont le directeur du CROUS)

La CFVU est l'instance spécialisée sur les questions de formation et de vie étudiante.

Elle adopte notamment :

- La répartition de l'enveloppe budgétaire destinée à la formation telle qu'allouée par le conseil d'administration
- Les règles relatives aux examens
- Les modalités de contrôle de connaissance
- Le calendrier des examens
- Les règles relatives à l'évaluation des enseignements
- Toute mesure visant à favoriser la réussite des étudiants, à

permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail

- Toute mesure visant à promouvoir et développer des interactions entre sciences et société, initiées et animées par des étudiants ou des enseignants-chercheurs, au sein des établissements comme sur le territoire de rayonnement de l'établissement

- Les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

• La Commission de la Recherche (CR)

La CR comprend 40 membres, répartis comme suit :

- 28 représentants des personnels
- 4 étudiants de 3^e cycle
- 8 personnalités extérieures

La CR est l'instance compétente sur l'ensemble des problématiques liées à la Recherche universitaire. Ses prérogatives sont notamment de :

- Répartir l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le CA
- Fixer les règles de fonctionnement des laboratoires de l'UPJV
- Etre consultée sur les conventions signées entre l'UPJV et les divers organismes de recherche
- Adopter toute mesure de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Le Vice-Président étudiant

Sofiane CASISA a été élu par le Conseil Académique le 26 janvier 2023 .

Elus étudiants :

Conseil d'Administration :

- Antoine SCHWEIG - UFR de droit et de science politique
- Clément JEANNEQUIN - UFR de droit et de science politique
- Félix BODOULE SOSSO - UFR de médecine
- Jeanne BAHRAMI - UFR de droit et de science politique
- Mathieu GILLET - UFR d'économie et de gestion
- Miryam BERCHER - UFR de droit et de science politique

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

- Robin ASTRUC - UFR de droit et de science politique
- Valérie NOU - UFR de droit et de science politique
- Victor MINGAM - UFR de droit et de science politique
- Octave BERNA - UFR de droit et de science politique
- Lucas LEFEBVRE - UFR Arts
- Mégan LEJEUNE - UFR Arts
- Lucas GAPENNE - UFR d'histoire et de géographie
- Dune LEMAIRE - UFR sciences humaines, sociales et philosophie
- Sofiane CASISA – UFR des sciences
- Sofia KARA-MOSTEFA - UFR des sciences
- Clément RIQUEBOURG - UFR des sciences
- Mathieu HURET - UFR des sciences
- Maël ERMAN - UFR de médecine
- Clara MAMET - UFR de médecine
- Luc LEFVRE-BURG - UFR staps
- Kawtar MOUSSALI - UFR de médecine

Commission de la Recherche :

- Alicia LEFRANÇOIS - École doctorale SHS
- Romain VIOLLET - École doctorale STS

Les Vice-Présidents délégués

Ils se voient confier des missions stratégiques pour l'UPJV. Ils sont force de proposition et, en lien avec les vice-présidents statutaires, participent à la mise en œuvre et assurent le suivi de ces missions avec les acteurs et services concernés.

Les délégués, chargés de mission et référents

Nommés par le Président, ils sont, dans le domaine de compétences qui est le leur, des forces de proposition pour le Président et le bureau de l'université qu'ils sont amenés à éclairer de leurs avis dans l'étude des dossiers. Ils assurent également la mise en œuvre et le suivi des décisions prises.

Le Directeur Général des Services

Pour assister le Président dans ses fonctions, un Directeur Général des Services est placé à la tête des services administratifs de l'université. Sous l'autorité du Président, il est chargé de la gestion de l'université. Le Directeur Général des Services est nommé par le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur proposition du Président de l'université.

Les services de scolarité :

L'interlocuteur privilégié de l'étudiant pour toutes ses démarches administratives, de la demande d'inscription à la fin de ses études à l'UPJV, est le service de scolarité compétent pour le diplôme préparé.

- Pour l'inscription administrative : voir le SFI, service de la formation initiale (p60)
- Pour l'inscription pédagogique : voir le service scolarité de l'UFR ou de l'institut concerné
- Pour les examens : voir le service scolarité de l'UFR ou de l'institut concerné

Les composantes pédagogiques :

L'université se compose des Unités de Formation et de Recherche - UFR suivantes :

- Droit et science politique
- Economie et gestion
- Langues et cultures étrangères
- Lettres
- Sciences humaines, sociales et philosophie
- Histoire et géographie
- Arts
- Sciences
- Médecine
- Pharmacie
- STAPS
- Odontologie

Ainsi que les instituts et école suivants :

- Institut Universitaire de Technologie d'Amiens (IUT)
- Institut Universitaire de Technologie de l'Oise (IUT)
- Institut Universitaire de Technologie de l'Aisne (IUT)
- Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)
- Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
- Institut Supérieur des Sciences Et Techniques (INSSET)
- Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)
- Ecole d'Ingénieurs Jules Verne (EIJV)

L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ

Vous avez un projet ? La Fondation de l'UPJV peut vous aider et le financer !



Lancée officiellement le 3 juin 2015, la Fondation de l'UPJV a pour vocation d'accompagner le développement de l'université. Elle permet le rapprochement étroit avec les acteurs de la région afin d'impulser ensemble de grands projets, de renforcer les liens de la communauté universitaire, étudiants et personnels, avec les fondateurs et donateurs. Elle permet également d'accroître le rayonnement de l'université en assurant la promotion de la recherche et de la formation dans le cadre des axes stratégiques de l'université.

La Fondation a pour axes principaux :

- Le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- Le développement de la recherche appliquée au monde de l'entreprise ;
- Le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- L'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationales de l'UPJV ;
- L'égalité des chances, le développement de la vie étudiante et l'amélioration des conditions de vie et d'étude de l'étudiant ;
- L'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants en encourageant et en favorisant la mobilité ;
- Le développement de nouvelles actions de nature culturelle, environnementale et patrimoniale

La Fondation propose tous les ans un appel à projets qui s'adresse aux étudiants inscrits à l'UPJV, en cours de cursus, de Bac+1 (en cours) jusqu'au Doctorat. Le projet doit s'inscrire dans l'un des axes thématiques retenus pour l'appel à projets de l'année en cours. Toutes les informations sont indiquées sur la page web de la Fondation : <https://www.u-picardie.fr/espace/fondation/appels-a-projets/>

Huit appels à projets communautaires de la Fondation ont été lancés depuis juin 2015 et ont permis de récompenser plus de 98 projets d'étudiants pour un montant global alloué de 401 400 €.

Quelques exemples de projets lauréats depuis 2015 :

- Handicap : « Journée Amiénoise du Sport et du Handicap »
- Santé publique : « L'Hôpital des Nounours », « Course contre le cancer »

- Culture : « Quand viendra l'été », « A(r)typique »
- Intelligence artificielle en santé et diagnostic médical : « Algoscope »
- International : « Mission de solidarité au Bénin », « SPECQUE Luxembourg 2023 », « Promotion de l'accompagnement des aidants – voyage à Québec »
- Citoyenneté : « Agoraé »
- Entreprenariat au service de l'innovation : « Fresh Talks », « InterACTIONS », « Bellycare », « Bureau de régénération environnementale », « TechOS »
- Langue française : « La Gazette des cinéphilos », « Le café précieux contemporain et citoyen »

Contact :

Déléguée Générale : Hélène MARIETTE

helene.mariette@u-picardie.fr

ou *fondationupjv@u-picardie.fr*

<https://www.u-picardie.fr/fondation/>

Retrouvez également la Fondation de l'UPJV



PÉPITE

Pépité A2U vise à généraliser la diffusion de la culture entrepreneuriale et d'innovation auprès des jeunes dans l'enseignement supérieur sur une grande partie des Hauts-de-France où le nouveau périmètre régional facilite le rapprochement entre Universités situées dans les anciennes régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Pépité favorise le passage à l'acte des étudiants et jeunes diplômés désireux d'entreprendre.



Contacts :

Directeur Pépité : Luc VANDROMME par intérim

luc.vandromme@u-picardie.fr

Directrice DOIP :

Virginie CLEMENT-STRINATI ☎ 03 22 80 42 44

virginie.clement-strinati@u-picardie.fr

Cheffe de service :

Justine GUILBERT ☎ 03 22 80 69 47 *j.guilbert@u-picardie.fr*

Chargée de communication : Nina LAMPERIERE

☎ 03 22 80 42 25 *nina.lamperiere@u-picardie.fr*

Chargé de mission Somme : Thibaut DENDELEUX

☎ 03 22 80 69 39 *thibaut.dendeleux@u-picardie.fr*

Depuis les années 60

Au début des années 60, Amiens regroupe quatre structures pré-universitaires : une école nationale de médecine et de pharmacie, une école de droit, un collège scientifique universitaire et une école de lettres.

1964 à 1968 : la quête de l'autonomie

L'Académie d'Amiens est née le 1^{er} octobre 1964. Robert Mallet est nommé à la tête de l'institution.

Rentrée 1964 : naissance d'un établissement d'enseignement supérieur scientifique à Saint-Quentin

1966 : constitution de la Faculté de médecine et de pharmacie

Juillet 1968 : création des Facultés des lettres et sciences humaines et de sciences

Octobre 1968 : création de la Faculté de droit et de sciences économiques

24 Octobre 1968 : naissance officielle de l'université d'Amiens.

1969 : L'Université de Picardie est constituée par l'arrêté Ministériel du 27 mars.

L'université de Picardie

Selon les propres mots du Recteur Mallet : « l'université sera de Picardie ». Le décret de 1970 approuve les statuts de l'université de Picardie.

1970 : vers la pluridisciplinarité

Octobre 1970 : Achèvement de l'IUT d'Amiens

1970 : Création de la Faculté de sciences exactes et naturelles à Saint-Quentin

16 mars 1971 : Dominique Taddei est élu premier Président de l'université.

1972 à 1991

1972 : La Faculté de droit et d'économie s'installe sur le Campus

30 novembre 1973 : Roland Perez est élu second Président de l'université

1974 : Création de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE)

1975 : Création de l'Institut du 3^e âge qui devient l'Institut Universitaire Tous Ages en 1989.

27 octobre 1978 : Bernard Rousset est élu 3^e Président

25 novembre 1983 : Francis Perdu est élu 4^e Président

19 février 1989 : Bernard Nemitz est élu 5^e Président

1^{er} octobre 1990 : Ouverture de l'Antenne Universitaire de Beauvais

1991 : hommage à Jules Verne

L'université devient l'Université de Picardie Jules Verne rendant ainsi hommage au célèbre écrivain amiénois.

1991 : Extension de la faculté des sciences en centre ville

1991 : Transfert des facultés de médecine et pharmacie à St Charles

1991 : Département d'IUT à Creil

1992 : Départements d'IUT à Beauvais et Soissons

1993 : Département d'IUT à Laon

1994 : Création de la faculté des arts

14 janvier 1994 : Paul Personne est élu 6^e Président

1996 : Département d'IUT à St Quentin

Création de l'IUT de l'Oise

Ouverture d'une session STAPS à Cuffies-Soissons

1997 : Ouverture des nouvelles facultés de droit et d'économie en centre ville

1998 : Création de l'IUT de l'Aisne

15 janvier 1999 : Bernard Risbourg est élu 7^e Président

De 2000 à aujourd'hui

22 juin 2001 : Gilles Demailly est élu 8^e Président

Fin 2004 : Signature du nouveau contrat quadriennal. L'UPJV est présente dans six villes de l'académie d'Amiens.

Juin 2006 : Georges Fauré est élu 9^e Président.

Janvier 2008 : L'IUFM de l'académie d'Amiens devient "école interne" de l'UPJV.

Juin 2008 : Signature d'un nouveau contrat quadriennal pour la période 2008-2011.

2008 : Création de l'UFR des Sciences

2009 : L'Université de Picardie Jules Verne fête ses 40 ans.

2011 : L'UPJV devient université autonome au 1^{er} janvier dans le cadre de la loi LRU.

Mars 2012 : Un nouveau contrat pluriannuel a été signé pour la période 2012-2017.

Mai 2012 : Michel Brazier est élu 10^e Président.

Septembre 2013 : L'IUFM devient l'ESPE, Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, nouvelle composante de l'UPJV.

Septembre 2016 : Mohammed Benlahsen est élu 11^e Président.

Juin 2018 : Signature d'un nouveau contrat de site pour 2018-2024 avec le MESRI.

Septembre 2018 : 1^{ère} rentrée universitaire sur le nouveau pôle universitaire de la Citadelle.

2019 : L'UPJV fête ses 50 ans

Septembre 2019 : L'ESPE devient l'INSPE, Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education.

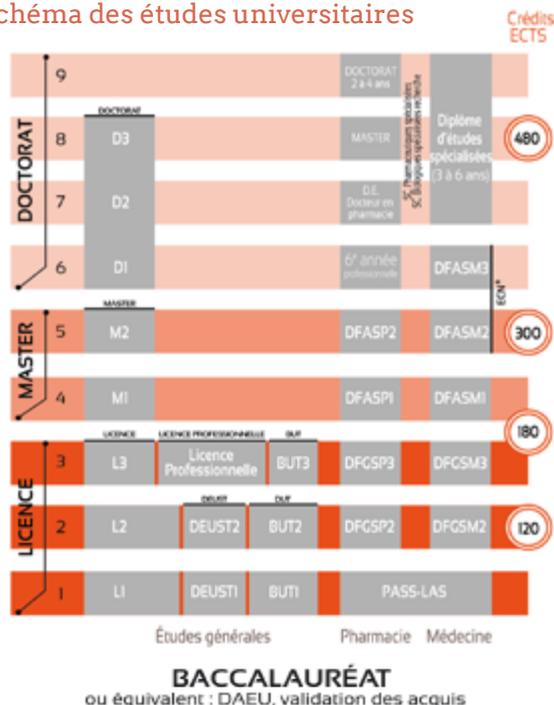
Novembre 2019 : Inauguration du pôle universitaire citadelle par le Président de la République Emmanuel MACRON. Lancement du GRECO

Juillet 2021 : L'UPJV compte 32000 étudiants.

Septembre 2022 : Ouverture de l'UFR d'odontologie et de l'Ecole d'Ingénieurs Jules Verne (EIJV)

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

Schéma des études universitaires



- PASS / LAS : Parcours Accès Spécifique Santé / Licence Accès Santé
 DFGSM : Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales
 DFASM : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales
 ECN : Epreuves Classantes Nationales
 DFGSP : Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques
 DFASP : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques
 DAEU : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires
 BUT : Bachelor Universitaire de Technologie

Le LMD...

Trois grades universitaires sanctionnent les étapes du parcours de formation de l'étudiant :

- La **Licence**, préparée en six semestres
 - Le **Master**, préparé en quatre semestres
 - Le **Doctorat**, en trois années de recherche après le master .
- Le DEUG, après deux années d'études, et la maîtrise, un an après la licence, deviennent des diplômes intermédiaires qui sont délivrés à la demande des étudiants qui le souhaitent. Une nouvelle architecture des études universitaires a été mise

en place. Elle s'applique aux cinq premières années et est validée au moyen de crédits.

Chaque année d'études est organisée en deux semestres comportant plusieurs unités d'enseignement (UE) et représentant chacun 30 crédits de formation. Il faut totaliser 180 crédits pour obtenir la licence et 120 crédits supplémentaires pour obtenir le master. Chaque domaine de formation comprend des enseignements communs à tous les étudiants, et des enseignements optionnels.

Formation générale

■ Le 1^{er} cycle permet l'obtention de la licence en six semestres d'enseignement.

Le premier semestre de la première année permet à l'étudiant d'aborder les disciplines principales du domaine choisi et de construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel.

■ Le 2^e cycle s'effectue en quatre semestres d'enseignement et est sanctionné par le master.

L'admission en première année de deuxième cycle est sélective et s'effectue via la plateforme eCandidat (sauf masters de droit et science politique). Deux possibilités s'offrent ensuite en cours de cycle : soit vers un master professionnel, soit vers un master de recherche qui a vocation à se prolonger par un doctorat.

■ Le 3^e cycle concerne la préparation du doctorat. Ce diplôme est délivré après la soutenance d'une thèse qui se prépare en 3 ans dans le cadre des écoles doctorales. 35 équipes de recherche sont reconnues dont 10 sont associées au CNRS, à l'INSERM, à l'INERIS ou à l'INRAE.

Les filières professionnelles

■ **Études courtes** (à bac +3) : l'IUT

Les études préparent au BUT (Bachelor Universitaire de Technologie). 12 BUT sont proposés à l'UPJV.

L'IUT prodigue un enseignement général associé à une formation technologique (gestion, commerce, informatique, génie civil, biologie, mécanique...).

L'admission se fait sur titre (baccalauréat ou équivalent) et sur dossier. Au cours de la formation, les étudiants effectuent un stage obligatoire de 10 semaines.

■ Le **B.U.T** est un diplôme national.

En intégrant un B.U.T., les étudiants bénéficient d'un parcours de formation générale et technologique dans un domaine professionnel intégré en 3 ans, sans sélection supplémentaire pour atteindre le grade licence.

Le diplôme est aligné sur les standards internationaux et facilite les échanges avec les universités étrangères.

Un DUT est délivré au bout des deux premières années.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

■ **Études à finalité professionnelle** (à bac +3) : 37 licences professionnelles sont proposées à l'UPJV.

La licence professionnelle réalise une mise en contact réel de l'étudiant avec le monde du travail, de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et à faciliter son insertion dans l'emploi.

Le stage est de 12 à 16 semaines et le projet tutoré représente au moins le quart du volume de la formation hors stage.

■ **Études longues** (à bac +5) : spécialités ou parcours professionnels de master

Quel que soit le niveau d'études de ces différentes formations, elles associent cours théoriques et pratiques professionnelles. Obligatoires, les stages apportent une première expérience et permettent de se faire un réseau de relations. Quels que soient les domaines (gestion, informatique industrielle, biologie...) et le niveau d'entrée, l'admission dans ces formations est soumise à sélection : dossiers, entretiens, épreuves écrites (tests, certificat préparatoire...).

Médecine

■ **Le 1^{er} cycle**

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) dure 3 ans et correspond au grade de Licence (équivalent à 180 ECTS).

Il débute par un parcours dit antérieur (PASS ou LAS par exemple), à l'issue duquel le candidat présente sa candidature à l'admission en médecine (voir page 44). Il se poursuit en médecine avec la 2^e et 3^e année, en L2 (DFGSM2) et L3 (DFGSM3).

■ **Le 2^e cycle**

Le deuxième cycle dure 3 ans. L'étudiant suit des cours et participe à l'activité hospitalière en tant qu'externe (stages et gardes). Ce cycle se termine avec les Épreuves Classantes Nationales (ECN, ancien Internat). Les étudiants choisissent leur discipline et la région où ils effectueront leur 3^e cycle en fonction de leur classement à l'ECN.

■ **Le 3^e cycle**

Le 3^e cycle est celui de la spécialisation. Sa durée est comprise entre 3 et 6 ans selon les spécialités. Il est organisé en 3 phases (phase socle, phase d'approfondissement et phase de consolidation) à l'exception des spécialités dont la durée est de 3 ans et qui comprennent les phases 1 et 2. Le diplôme d'études spécialisé (DES) est délivré aux étudiants ayant validé l'ensemble de la formation de la spécialité.

Les étudiants peuvent être autorisés à suivre une option qui permet l'acquisition de compétences particulières au sein de la spécialité suivie. Ils peuvent également suivre une formation spécialisée transversale qui est une option commune à plusieurs spécialités.

Pharmacie

■ **Le 1^{er} cycle**

Il débute par la PASS ou LAS, à l'issue duquel le candidat présente sa candidature en Pharmacie, Médecine, Sage-femme, Kinésithérapie et Odontologie par concours. Il se poursuit en Pharmacie, avec la 2^e et 3^e année, L2 (DFGSP2) et L3 (DFGSP3). Le diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP) dure 3 ans et il correspond au grade de Licence (équivalent 180 ECTS).

■ **Le 2^e cycle**

Le deuxième cycle dure 2 ans. L'étudiant suit des cours et des UE optionnelles afin de commencer sa spécialisation en 4^e année (Officine / Industrie-Recherche / Pharmacie hospitalière, biologie médicale, recherche).

La 5^e année, c'est l'année « hospitalo-universitaire » où l'étudiant partage son temps entre les stages à l'hôpital et les cours.

■ **Le 3^e cycle** (cycle court ou cycle long)

Les étudiants ont le choix entre un cycle court (officine et industrie) ou un cycle long (internat).

Pour le cycle court, les étudiants suivent un stage de 6 mois en milieu professionnel.

Les étudiants, quelle que soit leur filière clôturent leur cursus par une thèse d'exercice qui leur donne le titre de Docteur en Pharmacie.

Pour le cycle long, les futurs internes doivent valider leur 5^e année et obtenir le concours de l'internat. Ils commencent à exercer leur fonction dans un hôpital de leur choix (en fonction de leur classement).

A la fin de leur cursus long, les internes soutiennent un mémoire pour obtenir leur Diplôme d'Études Spécialisées (DES) et valident, par équivalence, le DE de Docteur en Pharmacie.

Régimes spécifiques d'études (RSE)

L'UPJV prend en compte des besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières. Elles sont au nombre de 9 :

- handicap
- altération temporaire de santé
- maternité
- paternité
- responsabilité d'une tierce personne
- engagé (élu, association ...)
- salarié
- créateur d'entreprise
- sportif de haut niveau
- artiste de haut niveau

Une déclaration préalable doit être effectuée pour pouvoir bénéficier d'aménagements, notamment des autorisations d'absence.

Contact pour effectuer la demande : sfi@u-picardie.fr

CHARTRE DES EXAMENS

Les modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont obligatoirement arrêtées par le Conseil d'Administration (CA) de l'université après examen par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et diffusées auprès des étudiants, dans le mois suivant le début des enseignements.

Ces modalités font apparaître notamment très clairement les règles de capitalisation et de compensation entre unités d'enseignement afin que le jury puisse délibérer dans de bonnes conditions. Les documents relatifs aux modalités de contrôle des connaissances validées par la CFVU et le CA sont déposés dans les scolarités des UFR et Instituts pour affichage et à la Direction de la Scolarité et de la Vie de l'Étudiant pour archivage.

Les modalités de contrôle des connaissances ne peuvent être modifiées ultérieurement en cours d'année.

Sessions d'examens

Pour chaque semestre du cursus, les connaissances sont évaluées par une première session d'examens en fin de semestre, qui, selon les domaines et les mentions, peut être remplacée (en totalité ou partiellement) par un contrôle continu en cours de semestre. Une deuxième possibilité de passer les examens est offerte à l'étudiant, sous la forme d'une seconde session, qui se déroule au moins quinze jours après les épreuves terminales de la première session et avec des modalités pouvant être différentes selon les domaines et les mentions. Un calendrier unifié est arrêté chaque année pour les licences.

Un dispositif adapté est prévu pour les étudiants dispensés d'assiduité ainsi que pour les étudiants en situation de handicap.

1. Convocation des candidats aux examens (partiels et examens terminaux)

Pour les épreuves écrites, elle sera réalisée :

- soit par convocation individuelle
- soit par voie d'affichage officiel

En cas d'affichage, une convocation individuelle sera cependant envoyée sur demande justifiée des étudiants au moment de leur inscription pédagogique aux examens (étudiants dispensés d'assiduité, salariés, en stage, en séjour à l'étranger, etc.).

Dans tous les cas, la date, l'heure et le lieu d'examen seront précisés.

Le délai entre l'affichage (tenant lieu de convocation) et l'examen ne pourra en aucun cas être inférieur à 2 semaines.

Pour les épreuves orales, pratiques ou d'admission, les calendriers seront précisés lors des épreuves écrites ou d'admissibilité.

2. Les sujets d'examen

L'enseignant est responsable du sujet qu'il donne. Il précise sur ce sujet, les documents ou matériels autorisés ainsi que la durée de l'épreuve.

En l'absence d'indication, aucun matériel ou document ne sera autorisé.

En cas de contestation, le directeur de la composante peut être saisi, à l'issue de l'épreuve, dans un délai de deux jours francs.

3. Épreuves orales

Les épreuves orales sont publiques.

Conditions d'examen

1. Déroulement des épreuves

Chaque épreuve est placée sous la responsabilité du président du jury. Le président du jury ou la personne qu'il a désignée pour le représenter est compétente pour prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

2. Surveillance des salles d'examen

Les surveillants (au minimum deux par salle) seront informés des conditions particulières d'examen dont bénéficient certains candidats (temps majoré de composition et/ou toute autre disposition spéciale en faveur des candidats en situation de handicap...)

Les surveillants doivent assurer une surveillance active durant toute la durée de l'épreuve.

• Les étudiants ainsi que les surveillants doivent se présenter au moins quinze minutes avant le début de l'épreuve.

• Une liste des candidats inscrits aux examens est remise aux surveillants responsables de la salle. Celle-ci porte un numéro d'identification pour chaque candidat à l'examen. Elle est par ailleurs affichée à l'entrée de la salle d'examen.

• A titre exceptionnel, un candidat retardataire sera autorisé à composer, à condition toutefois que le retard n'excède pas le quart du temps prévu pour l'épreuve.

• Aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé au candidat concerné. La mention du retard et ses circonstances sera portée sur le procès verbal de l'examen.

3. Prévention des fraudes

- Tout étudiant à l'entrée de la salle d'examen doit pouvoir justifier de son identité en produisant la carte d'étudiant ou une pièce d'identité et émarker sur une liste d'appel.
- Les sacs et cartables sont à déposer en un lieu précisé par les surveillants de salle.
- Il est interdit de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur. L'utilisation d'un téléphone portable ou de tout autre outil de communication est donc prohibée. Tout téléphone portable ou tout autre outil de communication doit être éteint et laissé dans les sacs ou cartables.
- À la demande du surveillant de la salle d'examen, tout étudiant est tenu de découvrir ses oreilles si ces dernières sont dissimulées afin de vérifier l'absence d'appareil auditif de communication. Tout refus entrainera l'établissement d'un procès-verbal transmis aux instances de l'Université qui pourront saisir la commission disciplinaire.
- Sera considéré comme une tentative de fraude le fait pendant l'épreuve d'utiliser ou même de conserver avec soi des documents ou matériels non autorisés ainsi qu'un téléphone portable ou autre outil de communication.
- Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer ou à quitter définitivement la salle avant la fin du quart du temps imparti pour la composition, une fois les sujets distribués, même s'il rend une copie blanche.
- Les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y sont autorisés qu'un par un et doivent être accompagnés par un surveillant. Avant de sortir, ils remettront leur copie à un autre surveillant qui la leur restituera à leur retour.

4. Procédure en cas de fraude ou tentative de fraude

Toute fraude ou tentative de fraude commise dans un examen peut entraîner pour le coupable la nullité de l'examen. Il peut être l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

La sanction de la fraude ou de la tentative de fraude relève exclusivement de la section disciplinaire de l'établissement

Le directeur saisit le Président de l'Université par un rapport détaillé accompagné de tous les documents utiles ou pièces justificatives. Le Président de l'Université décide alors de saisir ou non le président de la section disciplinaire qui met alors en œuvre la procédure disciplinaire.

4.1 Le Plagiat

« Le Plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens » (Petit Robert).

Il consiste par exemple à recopier entièrement ou partiellement un ouvrage, dont on feint d'être intégralement l'auteur.

D'un point de vue juridique, Le plagiat est une grave atteinte au droit d'auteur (ou copyright) et peut constituer un délit de contrefaçon.

Le plagiat avéré est une fraude et donc susceptible d'une saisine de la section disciplinaire.

4.2 Pendant l'examen

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens, le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés.

Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits.

Il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Toutefois, en cas de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle des examens peut être prononcée par le président de l'université.

La section disciplinaire est ensuite saisie.

4.3 Après l'examen

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Il ne peut en aucun cas se substituer à la section disciplinaire.

Si l'examen comporte un second groupe d'épreuves, les candidats sont admis à y participer si leurs résultats le permettent.

Aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes ne peut être délivré avant que la formation de jugement n'ait statué.

Quand la sanction prononcée par la section disciplinaire entraîne la nullité de l'épreuve ou du groupe d'épreuves correspondant, le président de l'université saisit le jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats.

CHARTRE DES EXAMENS

5. Procédure en cas de trouble

L'enseignant-surveillant peut procéder à tout aménagement ou changement de place de candidats, nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

L'expulsion de la salle des personnes incriminées peut être prononcée dans les conditions de l'article 4.2. Les faits seront précisés sur le procès-verbal.

6. Anonymat des copies

Il est rappelé que par décision du Conseil d'Administration de l'université, l'anonymat des copies est obligatoire pour tout examen terminal. Il ne peut être levé qu'après correction des copies et en présence de membres du jury.

7. Établissement du procès verbal d'examen

À l'issue de l'épreuve, les surveillants remplissent et signent un procès verbal d'examen sur lequel figurent en particulier :

- le nombre d'étudiants présents inscrits,
- le nombre de copies remises,
- les observations ou incidents constatés pendant l'épreuve.

Ils remettent au responsable de l'épreuve ou à la scolarité ou au secrétariat de section :

- le procès verbal d'examen,
- la liste d'appel et d'amargement,
- les copies d'examen.

Validation et résultats

1. Transmission des copies et levée d'anonymat

La levée d'anonymat des copies peut se faire en début de réunion de jury ou avant la réunion de jury, notamment lorsque des effectifs importants d'étudiants sont concernés. Dans ce dernier cas, la présence de deux membres du jury au moins est obligatoire.

2. Traitement des notes

Le report des notes sur le procès-verbal et éventuellement la préparation de la délibération du jury sont assurés par le président du jury aidé par le secrétariat de section ou la scolarité.

3 - Jury

Le jury est constitué d'enseignants représentant les unités d'enseignement contrôlées. Il comprend au moins trois membres.

Chaque année la composition du jury et le nom de son président sont soumis, par le directeur de la composante, à l'accord du Président de l'Université.

Rôle du jury

Le jury se réunit à chaque session d'examen et délibère à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats (partiels, contrôle continu et examens terminaux).

Il veille à l'application des modalités de contrôle des connaissances adoptées par le Conseil d'Administration de l'université.

Le jury est souverain et lui seul peut procéder aux modifications de notes nécessaires à l'admission des candidats.

Il prononce l'acquisition des unités d'enseignement sur l'avis de l'équipe pédagogique de chaque unité d'enseignement ainsi que la délivrance du diplôme et publie le résultat de ses délibérations qui sont sans appel. Il doit établir un procès-verbal individuel par étudiant et un procès-verbal récapitulatif par année.

À l'issue de la délibération, les membres du jury présents émergent le procès-verbal de délibération et le tableau des résultats.

Le nom du président, la composition et la date de réunion du jury sont communiqués aux étudiants par voie d'affichage.

4. Communication des résultats et contentieux

Les notes d'examen partiels ou de contrôle continu seront communiquées aux étudiants en cours d'année.

À l'issue de la délibération, le tableau des résultats est affiché dans un lieu facilement accessible aux étudiants. Le document affiché ne doit comporter aucune rature.

Les étudiants ont droit, sur leur demande :

- à la communication de leurs notes, à la consultation de leurs copies,
- à un entretien avec le président de jury ou l'un de ses membres délégués.

Les modalités prévues pour la réception des étudiants et la consultation de leurs copies seront affichées en même temps que les résultats.

Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après leur affichage doit être soumise à l'avis du président de jury qui prendra les décisions nécessaires (y compris la décision très exceptionnelle d'une nouvelle réunion de jury).

Toute attestation de réussite à un diplôme sera établie et délivrée uniquement par le service de la scolarité.

Les résultats doivent être publiés dans un délai maximum de six semaines après la fin de la session, sauf si le conseil de gestion de l'UFR concerné par la formation approuve un autre calendrier indiquant avec précision la date de la publication des notes. Ce calendrier de la publication des résultats doit être inclus dans les modalités de contrôle de connaissances approuvées par la CFVU.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UPJV

Article 1 :

Il est interdit de fumer dans les locaux d'enseignement et de recherche : amphithéâtres, salles de cours, de travaux dirigés, de travaux pratiques, salles de travail, bibliothèques, laboratoires, salles de réunions et plus généralement tous locaux administratifs.

Article 2 :

Sont strictement interdits à l'égard des membres de la communauté universitaire toutes brimades ou actions vexatoires de quelque nature que ce soit ou tous actes portant atteinte à la dignité ou l'intégrité de la personne.

Conformément à l'article 225-16-1 du code pénal, est strictement interdit le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées au milieu étudiant.

Article 3 :

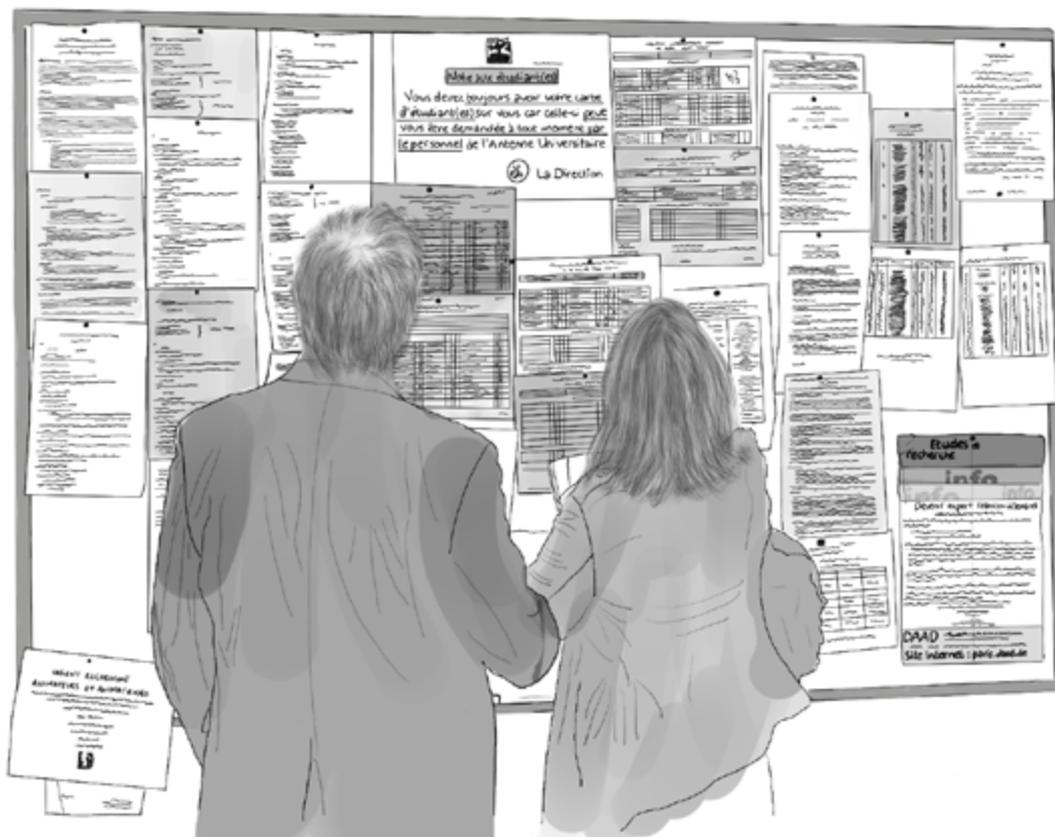
Tout affichage est interdit en dehors des panneaux réservés à cet effet. Tous les frais de remise en état consécutifs aux affichages sauvages et dégradations feront l'objet d'une facturation adressée aux associations ou mouvements responsables.

Article 4 :

Le vagabondage et la mendicité sont interdits dans les enceintes universitaires.

Article 5 :

Le Directeur Général des Services de l'université, les directeurs des UFR, d'instituts et de services communs, les chefs de service sont chargés de veiller à l'application de ces mesures.



Organisation des études en licence générale

Les études universitaires, en licence générale, sont organisées selon le principe de la spécialisation progressive.

Chaque étudiant a postulé sur parcoursup dans une mention de licence mais le plus souvent, il ne rejoint effectivement cette mention qu'en deuxième année. Il accomplit en effet première année à l'étendue disciplinaire bien plus large : la première année est considérée comme un portail d'entrée aux études universitaires. Chaque portail regroupe les enseignements nécessaires pour une poursuite d'études dans au moins deux mentions.

En deuxième année, chaque étudiant peut ainsi choisir une mention parmi au moins deux mentions. Ce système permet à chaque étudiant d'étendre sa palette de compétences, de mieux connaître son profil et de mieux définir son projet. De plus, l'étudiant inscrit dans une mention peut choisir une mineure qui lui permet, en troisième année, de choisir un parcours-type qui lui donne davantage de connaissances et de compétences dans une discipline particulière.

Il est à noter que le choix d'un parcours-type ne préjuge pas de l'orientation en master. C'est la mention suivie en licence qui détermine les options de poursuite d'études possible dans au moins deux mentions : il sera important, pour définir au mieux son orientation, de s'assurer de la correspondance la mention de licence choisie et celle du (ou des) master souhaité.

Dans certaines mentions, l'UPJV propose en première année des parcours de formation personnalisée qui s'adressent notamment aux étudiants admis sur parcoursup par un « oui si ». Ces parcours permettent de consolider ou d'optimiser les connaissances nécessaires pour suivre une formation universitaire.

Enfin, l'UPJV est porteuse d'un PIA « NCU », la LCeR, « licence compétence en réseau », qui a pour vocation de transformer les licences de l'université via l'approche par compétences. Pour cette rentrée, les licences de sciences et de STAPS proposent une offre de formation complètement revue, permettant une meilleure individualisation du parcours de formation à chaque étudiant.

Domaine arts, lettres, langues

Domaine sciences humaines et sociales

Domaine droit, économie, gestion

Domaine sciences, technologie, santé

INSPE, Antenne de Beauvais et IUT

Directions et services communs





DOMAINE
ARTS,
LETTRES,
LANGUES

UFR DES LETTRES

Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 AMIENS
☎ 03 64 26 85 10

Directrice :

Véronique DOMINGUEZ
veronique.dominguez@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Véronique BAUDOIN
veronique.baudouin@u-picardie.fr

Licences

■ Mention Lettres

L1 : portail commun avec la mention *Sciences du langage*

- Parcours
- Professorat des écoles (à partir de la L3)
 - Lettres et Humanités (à partir de la L3)

■ Mention Sciences du langage

L1 : portail commun avec la mention *Lettres*

- Parcours
- Linguistique et FLCE (à partir de la L3)
 - Discours & Médias (à partir de la L3)

■ Mention Humanités (Antenne de Beauvais)

L1 : portail *Lettres-Humanités*

- Parcours
- Professorat des écoles (à partir de la L3)
 - Lettres, Humanités, Culture (à partir de la L3)
 - Préparatoire au Professorat des Ecoles (dès la L1)

Licences professionnelles

■ Mention Métiers du livre : documentation et bibliothèques (L3)

- Parcours
- Ressources documentaires et bases de données
- Option métiers des bibliothèques : gestion, animation, documentation

■ Mention Métiers de la communication : chargé de communication (L3)

Créa-tec' :

Techniques de communication appliquées aux PME/PMI, collectivités et associations

Masters

■ Mention Lettres

- Parcours
- Littérature antique, française et comparée (M2)
 - Sciences du Langage (M2)

■ Mention Esthétique

- Parcours
- Esthétiques comparées. Arts, Lettres, Philosophie (M2)

Master professionnel

■ Mention Journalisme

- Parcours
- Journalisme multimédias (M2)
 - Création et médias numériques (M2)

Doctorat

Autres préparations

Préparation à l'agrégation interne : Lettres classiques et lettres modernes (voir INSPE)

- Préparation du Master MEEF et du CAPES, mention « second degré », parcours « Lettres modernes » (voir INSPE)
- DU « enseigner le picard - langue, littérature & culture

Licences

■ Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)

LI : portail commun avec la mention LEA

(voir aussi antenne de Beauvais p.56)

- Parcours
- Allemand
 - Anglais
 - Espagnol
 - Anglais-allemand (licence double parcours)
 - Anglais-droit (double inscription avec la mention Droit) (sélectif)

■ Mention Langues Etrangères Appliquées (LEA)

LI : portail commun avec la mention LLCER

(voir aussi antenne de Beauvais p.56)

- Parcours
- Anglais - allemand (allemand débutant ou allemand non débutant)
 - Anglais - chinois (ouvert en alternance)
 - Anglais - espagnol (ouvert à l'alternance à Amiens et Beauvais)
 - Anglais - italien

Masters

■ Mention Langues, langues étrangères appliquées (LEA) (ouvert à l'alternance)

- Parcours
- Techniques des échanges internationaux
 - Conduite de projets européens

Langues étudiées

- anglais-allemand
- anglais-chinois
- anglais-espagnol
- anglais-italien

■ Mention Langues, Langues et sociétés

- Parcours
- études anglophones
 - études germaniques
 - études hispaniques et hispano-américaines
 - Préparation à l'agrégation externe anglais (M2)

Doctorat

Tout doctorat en relation avec les spécialités des enseignants-chercheurs habilités de l'UFR

UFR DE LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES

Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 AMIENS
☎ 03 64 26 83 70

Directeur :

Florent DUBOIS
florent.dubois@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Martine JOLY
martine.joly-bouville@u-picardie.fr



UNIVERSITÉ
de Picardie
Jules Verne
Faculté des Arts

Licences

■ Mention Arts plastiques

L1 Arts plastiques avec option Arts du spectacle ou L1 Arts plastiques avec option Histoire de l'art et Archéologie

Parcours • Arts plastiques
Parcours • professionnel L3 Métiers de la bande dessinée (sélectif)

■ Mention Arts du spectacle

L1 Arts du spectacle avec option Arts plastiques ou L1 Arts du spectacle avec option Histoire de l'art et Archéologie

Parcours • Etudes cinématographiques
• Pratiques et Etudes théâtrales

■ Mention Histoire de l'Art et Archéologie

L1 Histoire de l'art et Archéologie avec option Arts du spectacle ou L1 Histoire de l'art et Archéologie avec option Arts plastiques

Licence professionnelle

(en alternance)

■ Mention Techniques du son et de l'image

Parcours • Métiers de la post-production image et son (sélectif) (Saint-Quentin)

Masters

■ Mention Arts plastiques

Parcours Recherche • Arts plastiques
Parcours • Métiers de la bande dessinée

■ Mention Cinéma et Audiovisuel

Parcours recherche • Cinéma : Analyse, critique, valorisation et programmation
Parcours professionnel • Cinéma documentaire : empreintes du réel (sélectif)

■ Mention Arts de la scène et du spectacle vivant

Parcours recherche • création
Parcours professionnel • Métiers du spectacle vivant : produire, diffuser, communiquer, administrer (sélectif)
Ce parcours n'ouvrira pas durant l'année universitaire 2022-2023.

■ Mention Histoire de l'Art

Parcours recherche • Etudes historiques des œuvres d'art
Parcours professionnel • Régie des œuvres et montage des expositions (sélectif)

Doctorats

- Histoire de l'art et archéologie
- Arts de la scène
- Arts plastiques
- Cinéma
- Histoire de l'art
- Philosophie de l'art et esthétique

Autres préparations

Préparations aux métiers de l'enseignement secondaire assurées par l'INSPE (p.54) :

Master MEEF Arts plastiques :

- CAPES externe Arts plastiques
- AGREGATION interne Arts plastiques

UFR DES ARTS

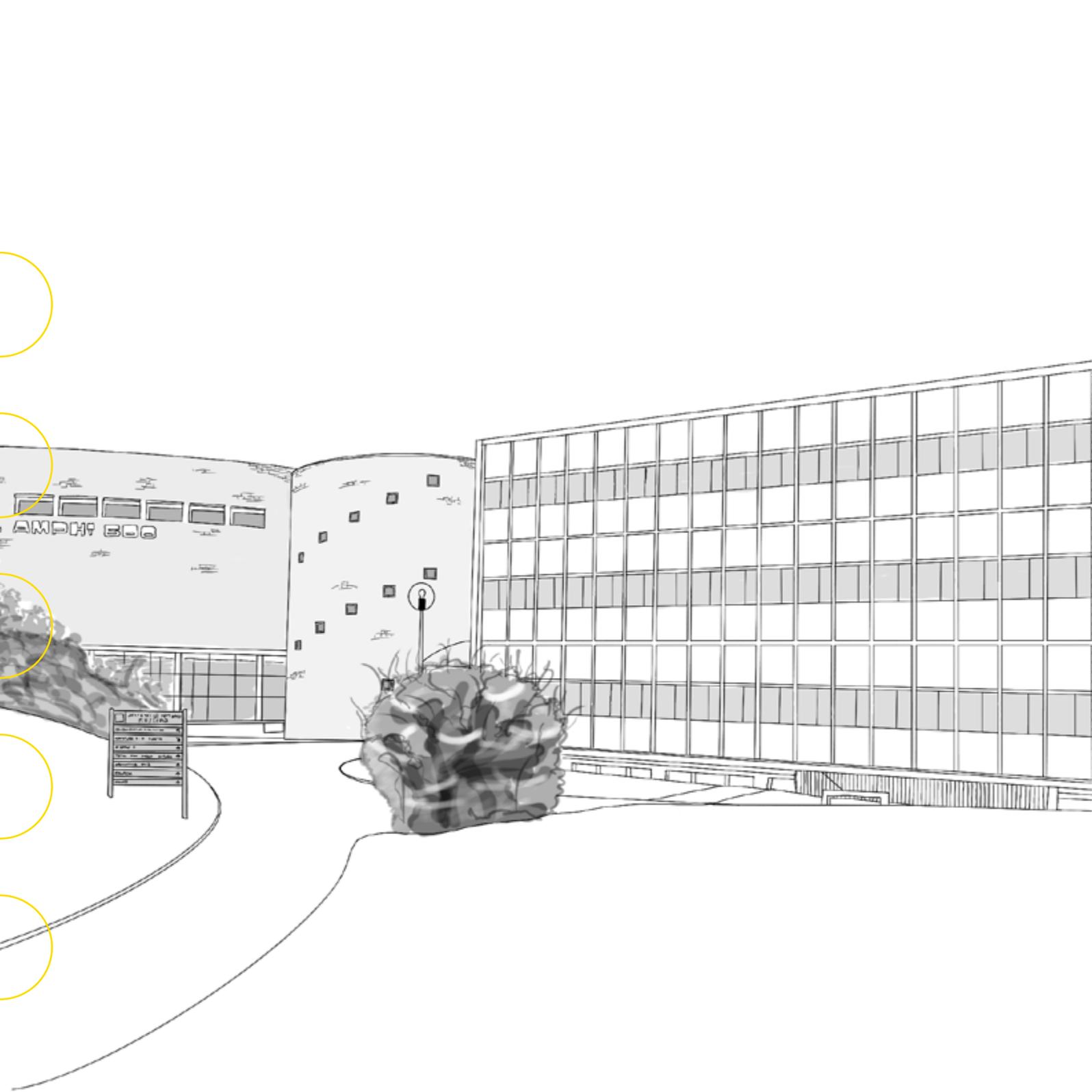
30, rue des Teinturiers,
80080 AMIENS
☎ 03 22 22 43 43
infos-arts@u-picardie.fr

Directeur :

Arnaud TIMBERT
arnaud.timbert@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Émilie PIRLET
emilie.pirlet@u-picardie.fr





DOMAINE
SCIENCES
HUMAINES
ET SOCIALES



UFR SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET PHILOSOPHIE

Campus,
1, chemin du Thil CS 52 501
80025 AMIENS Cedex 1

Citadelle
Rue des Français libres
80080 AMIENS

☎ 03 64 26 85 30

Directrice :
Sarah CROCHÉ

Directrice administrative :
Gwenaëlle CADIEU

direction-shsp@u-picardie.fr

Licences

■ Mention Philosophie (Citadelle)

L1 : portail commun avec la mention Sciences sociales ou Sciences de l'éducation

■ Mention Psychologie (Campus)

L1 : accès possible après la L1 de Psychologie en L2 Sciences de l'éducation

Parcours en L3 • Psychopathologie, psychologie clinique, psychologie clinique transculturelle
• Psychologie du travail et ergonomie, psychologie sociale
• Psychologie du développement, neuropsychologie clinique et intégrative

■ Mention Sciences sociales (Citadelle)

L1 : portail commun avec la mention Philosophie ou Sciences de l'éducation

Parcours en L3 • Sociologie
• Sciences sanitaires et sociales
• Ethnologie

■ Mention Sciences de l'éducation (Citadelle)

L1 : portail commun avec la mention Philosophie ou Sciences sociales

Parcours en L3 • Education, Enseignement
• Formation d'adultes

■ LAS Licence Accès Santé

• Portail Philosophie Option Sciences Sociales, Option Santé
• L1 Psychologie Option Santé

Licences professionnelles

■ Mention Intervention sociale - Accompagnement de publics spécifiques

(Amiens-campus du Thil)

■ Mention Intervention sociale - Insertion et réinsertion sociale et professionnelle

(formation continue) (Amiens-Citadelle)

■ Mention Métiers de la GRH - Formation, Compétences et Emploi

Parcours type • Intervenir en Formation, Conseil et Accompagnement
(Amiens-Citadelle)

Masters

■ Mention Philosophie (Citadelle)

■ Mention Sciences de l'éducation (Citadelle)

Parcours en M2 • Analyse des politiques et pratiques éducatives
• Expertise en formation d'adultes et insertion professionnelle
• Planification et gestion des projets et des politiques d'éducation

■ **Mention Psychologie sociale du travail et des organisations** (Campus)

- Parcours en M2
- Psychologie du travail et des organisations et ergonomie : Facteurs humains et systèmes de travail
 - Psychologie sociale : Psychologie de l'insertion et de l'intervention sociales

■ **Mention Psychologie de l'éducation et de la formation** (Campus)

- Parcours
- Approches développementale, clinique et éducative des troubles : de l'enfance à l'adolescence

■ **Mention Psychologie** (Campus)

- Parcours
- Neuropsychologie clinique et intégrative

■ **Mention Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé** (Campus)

- Parcours en M2
- Psychologie clinique transculturelle
 - Psychologie clinique
 - Psychopathologie

■ **Mention Sciences sociales** (Citadelle)

- Parcours en M2
- Culture, patrimoine et innovations numériques
 - Ingénierie démographique et expertise des populations
 - Ingénierie des politiques de l'emploi et de l'innovation sociale
 - Ingénierie des politiques sanitaires et sociales
 - Pratiques de l'enquête et théories du social

■ **Mention Intervention et développement social** (formation continue) (Citadelle)

Doctorats

Pour toutes les disciplines présentes dans l'UFR :

- philosophie
- psychologie
- sciences de l'éducation
- sciences sociales

Autres préparations

- Diplômes Universitaires - DU : Voir pages SFCU (p.63)

UFR SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET PHILOSOPHIE

Campus,
1, chemin du Thil CS 52 501
80025 AMIENS Cedex 1

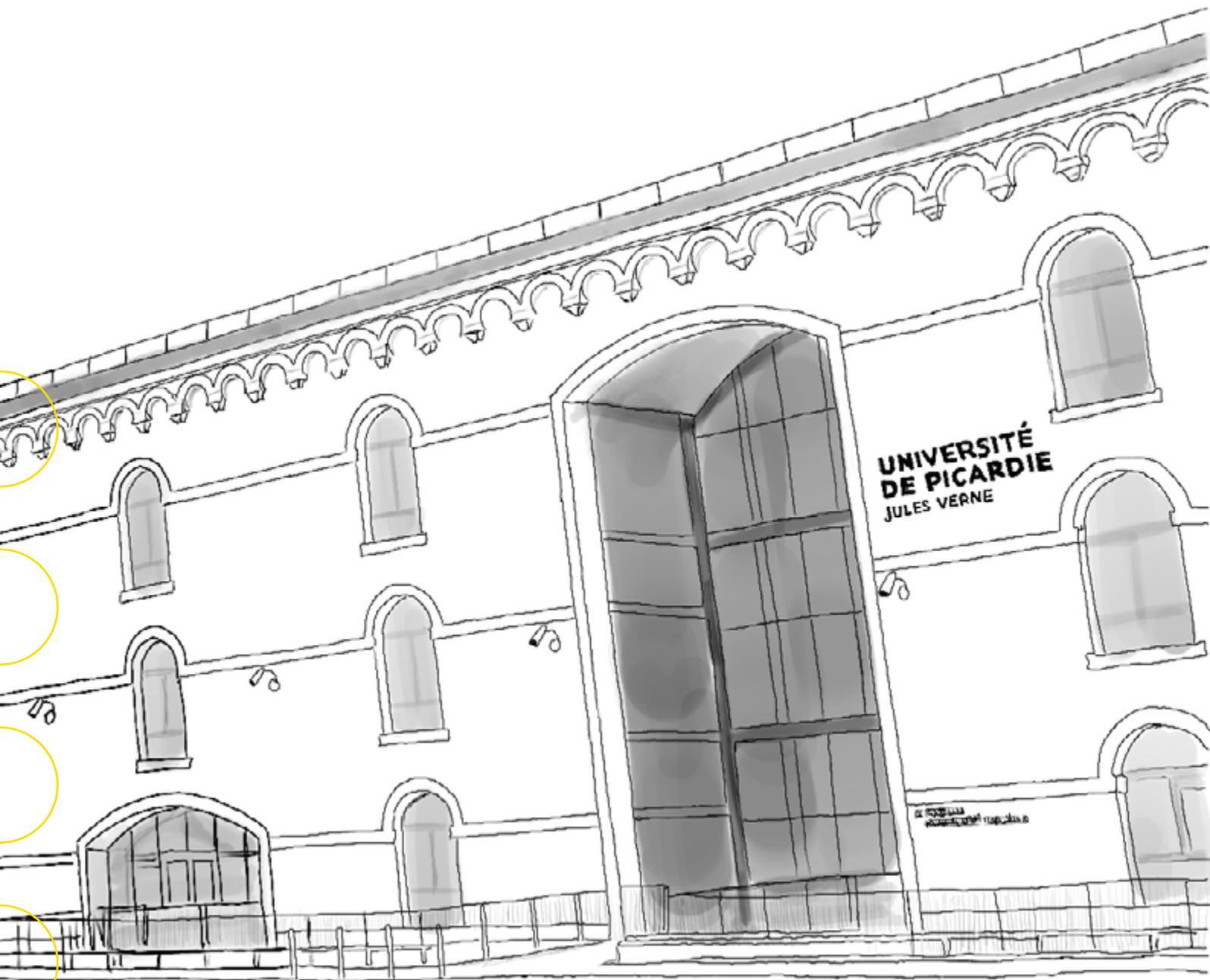
Citadelle
Rue des Français libres
80080 AMIENS

☎ 03 64 26 85 30

Directrice :
Sarah CROCHÉ

Directrice administrative :
Gwenaëlle CADIEU

direction-shsp@u-picardie.fr



**UNIVERSITÉ
DE PICARDIE
JULES VERNE**

UNIVERSITÉ DE PICARDIE
JULES VERNE

Licences

■ Mention Géographie et Aménagement

L1 : portail commun avec la mention Histoire

- Parcours
- Aménagement-Environnement
 - Géographie-histoire
 - Professorat des écoles

■ Mention Histoire

L1 : portail commun avec la mention Géographie et aménagement

- Parcours
- Histoire approfondie
 - Histoire et archéologie
 - Histoire-droit
 - Histoire-géographie
 - Professorat des écoles

Licence professionnelle

■ Mention Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

- Parcours
- Patrimoine, tourisme, environnement

Masters

■ Mention Histoire, civilisations, patrimoine

- Parcours
- Phénomène guerrier
 - Pouvoir et société
 - Histoire et archéologie
 - Métiers des archives et technologies appliquées (MATA)

■ Mention Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt

- Parcours
- Dynamiques et géographie des territoires (DyGiTer)

Doctorat

La préparation aux métiers de l'enseignement secondaire est désormais assurée avec l'INSPE dans le cadre du master MEEF.

Autres préparations (Prendre contact avec le SFCU voir p.63)

- DU Techniques de l'Archéologie en Europe (TAE)
- DU Systèmes d'Information Géographique Appliqués (SIGA)

UFR D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 AMIENS
☎ 03 64 26 84 80

Directeur :

Jérôme BURIDANT
jerome.buridant@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Véronique BAUDOUIN
veronique.baudouin@u-picardie.fr





DOMAINE
DROIT,
ÉCONOMIE,
GESTION

UFR DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Pôle universitaire cathédrale,
10, placette Lafleur BP 2716
80027 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 82 71 52
☎ 03 22 82 71 51
droit.sciencepo@u-picardie.fr

Directrice :
Florence JAMAY
florence.jamay@u-picardie.fr

Directrice administrative :
Barbara AMEYE
barbara.ameye@u-picardie.fr

Licences

■ Mention Droit

L1 : accès possible après la L1 en L2 *Science politique*

Parcours

- droit public
- droit privé
- Anglais-Droit (*double inscription avec la mention Langues*) (sélectif)

■ Mention Science politique

L1 : accès possible après la L1 en L2 *Droit*

Parcours

- Sociologie Politique et Economie
- Droit
- Administration Publique

Licence professionnelle

■ Mention Activités juridiques : Assistant juridique

■ Mention Métiers du notariat

Master

■ Mention Droit international et européen

■ Mention Droit public

Parcours

- Affaires Publiques
- Gestion Publique Locale

■ Mention Droit de l'entreprise

Parcours

- Droit des Affaires
- Droit Social

■ Mention Droit privé

Parcours

- Contentieux et Exécution
- Droit Pénal
- Contrats et Responsabilités

■ Mention Droit de la santé

■ Mention Gestion du patrimoine

Parcours

- Expertise Foncière

■ Mention Science politique

Parcours

- CITE (Citoyenneté, Inégalités, Territoires, Elections)

■ Mention Droit Notarial

Doctorats

- Droit privé
- Droit public
- Histoire du droit
- Science politique

Autres préparations

• Institut d'études judiciaires (I.E.J.)

Il prépare l'examen d'entrée aux Centres Régionaux de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) ainsi que le concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature (ENM) de Bordeaux.

Diplômes préparés

L'institut assure la préparation aux concours administratifs de catégories A et B des trois branches de la fonction publique (d'État, territoriale et hospitalière) en dispensant des cours de Droit, Science politique, Economie et Culture générale. Il prépare aux épreuves écrites et orales des concours grâce à des entraînements intensifs, des épreuves blanches et des simulations d'entretien avec un jury, et assure la formation continue des fonctionnaires. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de praticiens.

Prépa-concours

- **Formation annualisée, non diplômante mais conférant le statut étudiant.**
- **Ouverte aux titulaires d'une Licence.**

Depuis la rentrée 2022, les étudiants pourront également valider en fin d'année le Diplôme d'Université «Culture administrative et enjeux de la fonction publique».

L'IPAG dispose d'une bibliothèque spécialisée (annales de concours, revues, ouvrages de préparation aux différentes épreuves) et organise un cycle de conférences sur les nombreux métiers de la fonction publique, prononcées par des universitaires et des intervenants du monde professionnel.

Pour cette formation : admission sur dossier et effectifs limités.

Prépa-talents IRA

Ouverte à l'IPAG d'Amiens depuis la rentrée 2021/2022, cette Prépa Talents a pour objet, en partenariat avec l'IRA de Lille, d'aider de manière intensive des étudiants ou des demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à Bac + 3, de conditions modestes, à préparer les concours externes et/ou 3e concours d'accès aux IRA en leur apportant un soutien pédagogique renforcé (enseignements académiques et professionnalisants), un appui financier (complément de bourse : 4000 €/an) et un accompagnement particulier (mentorat par des fonctionnaires, recherche de stage...). Les étudiants pourront valider en fin d'année le Diplôme d'Université « Culture administrative et enjeux de la fonction publique ».

Prépa-talents Gendarmerie

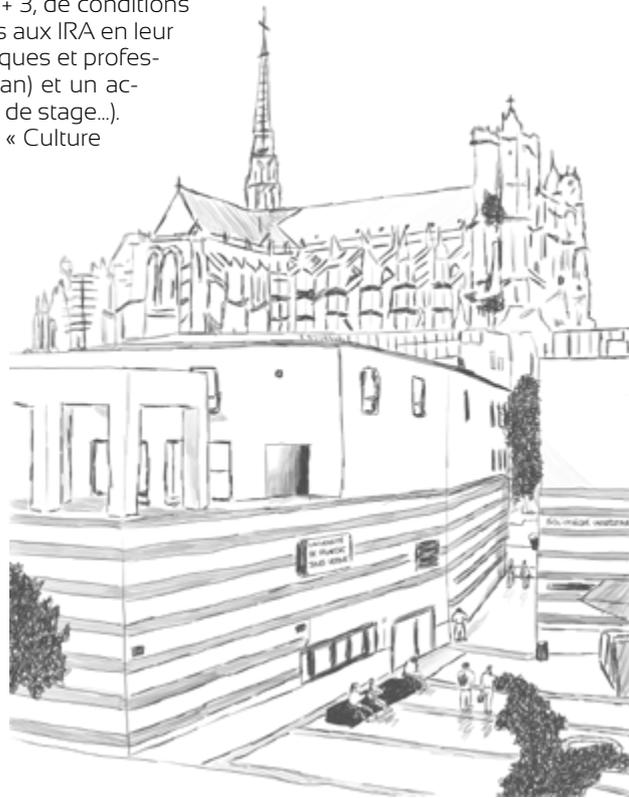
L'IPAG a ouvert (en partenariat avec l'UFR de Sciences) à la rentrée 2022, une Classe Prépa Talents accessible aux titulaires d'un Bac + 5. Il s'agit d'une préparation diplômante (Diplôme d'Université « Prépa Talents d'Officier de Gendarmerie ») et intensive aux concours d'Officier de Gendarmerie sur les deux options « universitaire » et « scientifique » telles que mentionnées sur l'arrêté du 29/09/2021 relatif aux concours de recrutement d'officiers de Gendarmerie.

IPAG INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pôle Cathédrale,
10, placette Lafleur
80027 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 82 71 31

Directeur :
Sébastien VIGNON
sebastien.vignon@u-picardie.fr

Directrice administrative :
Barbara AMEYE
barbara.ameye@u-picardie.fr



UFR D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

Pôle universitaire cathédrale,
10, placette Lafleur BP 2716
80027 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 82 71 28
fac-eco@u-picardie.fr

Directeur :

Lyazid KICHOU
lyazid.kichou@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Stéphanie VISIGNOL
stephanie.visignol@u-picardie.fr

Licence

■ Mention Economie et Gestion

Tronc commun pour les quatre premiers semestres S1, S2, S3 et S4

- Parcours
- Diagnostic et Stratégie des Entreprises S5 et S6
 - Banque, Finance S5 et S6
 - Négociation et Développement de Clientèle (alternance) S5 et S6 :
Les cours sont dispensés à l'UT de l'Aisne - site de Laon. Le diplôme est délivré par l'UFR d'Economie et de Gestion

Licence professionnelle

■ Mention Métiers du Commerce International

Masters

■ Mention Economie de l'Entreprise et des Marchés

- Parcours
- Etudes et Conseils

■ Mention Management de l'Innovation

- Parcours
- Management E-Business

■ Mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance

- Parcours
- Banque Finance
 - Gestion de Patrimoine (alternance) :
Les cours du MI sont dispensés à l'IAE. Le diplôme est délivré par l'UFR d'Economie et de Gestion
 - Conseiller de Clientèle Professionnelle (alternance) :
Les cours du MI sont dispensés à l'IAE. Le diplôme est délivré par l'UFR d'Economie et de Gestion

Doctorat

Licence (en initial ou alternance)

■ Mention Economie et Gestion

1^{ère} et 2^e année : tronc commun avec l'UFR d'Economie Gestion (via Parcoursup)
puis L3 à l'IAE

- Parcours
- Comptabilité, contrôle S5 et S6
 - Management de l'entreprise S5 et S6 (Saint-Quentin)
 - Management (Amiens)
 - Marketing Vente S5 et S6
 - Entrepreneurat engagé

Licence professionnelle (en alternance)

■ Mention Métier de la Gestion des ressources humaines : Assistant

- Parcours
- Gestion de projets ressources humaines S5 et S6

Masters (en initial ou alternance)

■ Mention Comptabilité, contrôle, audit (préparation à l'expertise comptable)**

■ Mention Entrepreneurat et Management de Projets

- Parcours
- Ingénierie de Projet et Entrepreneurat *
 - Ingénierie de Projet et Entrepreneurat International (MI)
 - Entrepreneurat Territorial et innovation Sociale

■ Mention Gestion des ressources humaines

- Parcours
- Gestion des ressources humaines *
 - Gestion des ressources humaines - International (MI)

■ Mention Marketing Vente

- Parcours
- Marketing Vente - Décision marketing et digitale *
 - Marketing Vente - Distribution internationale - international et interculturel (MI)

■ Mention Administration des entreprises (Master 2 uniquement)

- Parcours
- Management double compétence (Amiens)
 - Management double compétence (Saint-Quentin)

■ Mention Monnaie, banque, finances, assurance**

- Parcours
- Conseiller de Clientèle Professionnelle
 - Gestion de patrimoine

Les cours du MI sont dispensés à l'IAE. Le diplôme est délivré par l'UFR d'Economie et de Gestion

Doctorat

L'IAE est membre du réseau national des IAE, premier réseau de formation au management.

(*) En master 1, les étudiants de la licence IAE d'Amiens peuvent suivre la mention en parcours international.

IAE INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

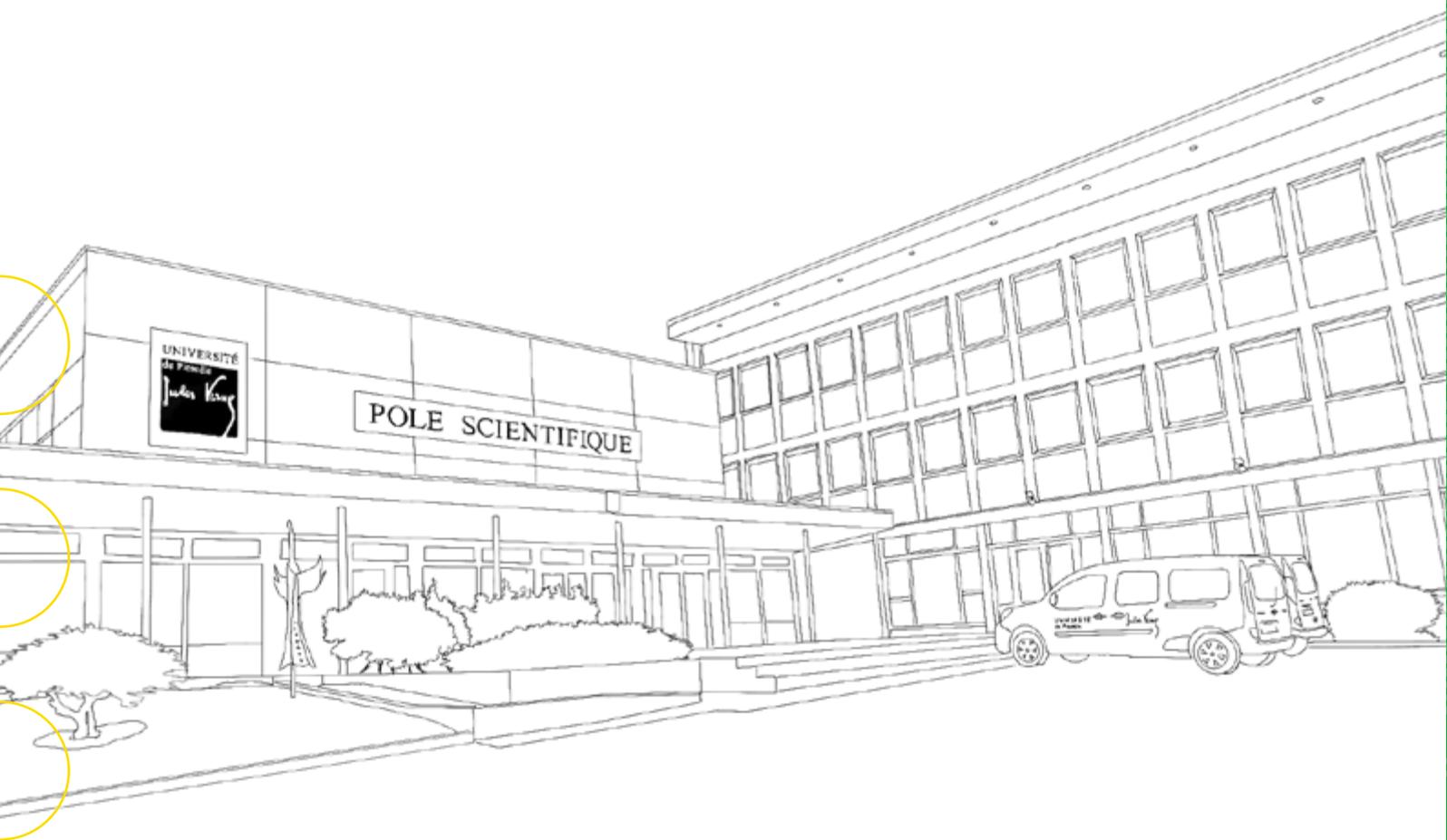
Pôle universitaire cathédrale,
10, placette Lafleur BP 2716
80027 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 82 71 44

Directeur :

Guillaume MULLER
guillaume.muller@u-picardie.fr

Directeur administratif :

Yannick CARON
yannick.caron@u-picardie.fr





DOMAINE
SCIENCES,
TECHNOLOGIE,
SANTÉ

UFR DES SCIENCES

Pôle scientifique Saint-Leu
33, rue Saint-Leu
80039 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 82 75 22
☎ 03 22 82 75 83
✉ ufrsciences@u-picardie.fr

Directrice :
Françoise GILLET
francoise.gillet@u-picardie.fr

Directrice administrative :
Cécile POIRET
cecile.poiret@u-picardie.fr

Licences

■ Mention Chimie

L1 : portail commun avec la mention Sciences de la vie et de la terre ou Physique

- Parcours
- Chimie
 - Biologie-Chimie
 - Professorat des écoles (Antenne de Beauvais)

■ Mention Informatique

L1 : portail commun avec la mention Sciences pour l'Ingénieur ou Mathématiques

- Parcours
- Informatique
 - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)
 - eSanté

■ Mention Mathématiques

L1 : portail commun avec la mention Physique ou Informatique

- Parcours
- Mathématiques
 - Professorat des écoles
 - Préparatoire au professorat des écoles (3PE)

■ Mention Physique

L1 : portail commun avec la mention Sciences pour l'Ingénieur ou Chimie ou Mathématiques

- Parcours
- Physique
 - Physique-Chimie

■ Mention Sciences de la vie et de la terre

L1 : portail commun avec la mention Sciences pour la santé ou Chimie

- Parcours
- Sciences de la vie, de la terre et de l'Univers
 - Biologie-Physiologie Cellulaire
 - Écologie
 - Productions végétales et industries agroalimentaires

■ Mention Sciences pour l'Ingénieur

L1 : portail commun avec la mention Informatique ou Physique

- Parcours
- Electronique, énergie électrique, automatique
 - Matériaux et énergétique

■ Mention Sciences pour la santé

L1 : portail commun avec la mention Sciences de la vie et de la terre

- Parcours
- Biologie humaine technologies de la santé

Licences professionnelles

■ Mention Agronomie

Parcours

- Agronomie, Agro écologie et Développement Durable

■ Mention Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique

Parcours

- Génie climatique, énergies renouvelables, efficacité énergétique

■ Mention Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique

Parcours

- Robotique et vision industrielle

■ Mention Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle

Parcours

- Automatisme et robotique
- Usine du futur

■ Mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

Parcours

- Zones humides et mares

Masters

■ Mention Agrosociétés, environnement, territoires, paysages, forêts

- Parcours
- Écologie, biodiversité
 - Agroécologie
 - Dynamique et géographie des territoires

■ Mention Chimie

- Parcours
- Biotechnologies des Ressources Naturelles
 - Génie des Produits Formulés
 - Procédés de Valorisation des Ressources Renouvelables
 - Chimie Durable Organique
 - Chimie Durable-Matériaux
 - Materials for Energy Storage and Conversion
 - Analyse-Contrôle-Qualité
 - Gestion et Traitement de l'Eau

■ Mention Électronique, énergie électrique, automatique

- Parcours
- Énergie électrique
 - Ingénierie de l'automatique dans le transport et l'énergie
 - Robotique et vision artificielle
 - Surveillance et contrôle de systèmes complexes: robotique et énergie électrique

■ Mention Énergétique, thermique

- Parcours
- Stratégies et conduite en énergétique et énergie renouvelables
 - Stratégies et conduite en énergétique et matériaux innovants

■ Mention Informatique

- Parcours
- Ingénierie des systèmes et réseaux informatiques
 - Systèmes distribués et dynamiques

■ Mention Ingénierie des systèmes complexes

- Parcours
- Modélisation pour la biologie et la santé

■ Mention Mathématiques

- Parcours
- Analyse appliquée et modélisation
 - Algèbre théorie des nombres et applications
 - Préparation à l'agrégation externe

■ Mention Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

- Parcours
- Organisation des systèmes d'information de l'entreprise
 - Systèmes d'information nomade - eMIAGE
 - Innovation et entrepreneuriat
 - Ingénierie de la transformation digitale
 - Ingénierie des données et de la décision

■ Mention Sciences et génie des matériaux

- Parcours
- Physique et ingénierie des nanomatériaux

■ Mention Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

- Parcours
- Améliorations agronomique, génétique et qualitative des productions végétales
 - Production et innovation agroalimentaires, management de la qualité et environnement industriel

UFR DES SCIENCES

Pôle scientifique Saint-Leu
33, rue Saint-Leu
80039 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 82 75 22
☎ 03 22 82 75 83
ufrsciences@u-picardie.fr

Directrice :

Françoise GILLET
francoise.gillet@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Cécile POIRET
cecile.poiret@u-picardie.fr

UFR DES SCIENCES

Pôle scientifique Saint-Leu
33, rue Saint-Leu
80039 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 82 75 22
☎ 03 22 82 75 83
ufrsciences@u-picardie.fr

Directrice :

Françoise GILLET
francoise.gillet@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Cécile POIRET
cecile.poiret@u-picardie.fr

MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation, et de la Formation)

■ **Mention « Second degré »** (en collaboration avec l'INSPE)

Parcours

- Physique-Chimie
- Mathématiques
- SVT
- Sciences industrielles de l'ingénieur
- Mathématiques-Sciences

Doctorats

Dans les laboratoires suivants :

- Laboratoire amiénois de mathématique fondamentale et appliquée (CNRS/UMR)
- Laboratoire de physique de la matière condensée (UR)
- Laboratoire de physique des systèmes complexes (UR)
- Laboratoire de réactivité et chimie des solides (CNRS/UMR)
- Laboratoire de glycochimie des antimicrobiens et des agro-ressources (CNRS/UMR)
- Laboratoire de physiologie cellulaire et moléculaire (UR)
- Laboratoire des technologies innovantes (UR)
- Laboratoire modélisation, information et systèmes (UR)
- Laboratoire génie enzymatique et cellulaire (CNRS/UMR)
- Laboratoire BioEcoAgro (UMR/INRAE)
- Laboratoire écologie dynamique des systèmes anthropisés (CNRS/UMR)
- Laboratoire éco-procédés, optimisation et aide à la décision (UR)
- Laboratoire bassins-réservoirs - ressources (U2R)

Diplôme Universitaire

- Guide Marquenterre nature
- Modélisation, simulation et application en santé

Formation continue et apprentissage

- **Toutes les formations sont ouvertes à la formation continue** (salariés, demandeurs d'emploi) - possibilité d'accès à tout niveau.
Renseignements : sfcu@u-picardie.fr
- **Certaines formations sont ouvertes à l'alternance** (contrat de professionnalisation et apprentissage).
Renseignements : alternance-apprentissage@u-picardie.fr

Licence

■ STAPS

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

- Mentions • **Éducation motricité** (Amiens - Cuffies-Soissons)
- **Entraînement sportif** (Amiens)
 - **Activité physique adaptée et de santé** (Amiens)
 - **Licence Accès Santé ; LAS pour les métiers de la santé MMOP** (Amiens - Cuffies-Soissons)
 - **Accès à l'Institut de Formation en Masso-kinésithérapie du CHU Amiens-Picardie** (Amiens - Cuffies-Soissons)
 - **Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles ; 3PE** (Cuffies-Soissons)

Masters

■ Mention STAPS - Activité Physique Adaptée et de Santé (APA-S)

En partenariat avec les universités d'Artois et du Littoral côte d'Opale

Parcours recherche

- **Sciences du Sport et de l'Activité Physique (2 SAP)**
En partenariat avec les universités d'Artois, du Littoral côte d'Opale, de Lille et de Valenciennes

■ Mention STAPS - Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS)

Parcours recherche

- **Sciences du Sport et de l'Activité Physique (2 SAP)**
En partenariat avec les universités d'Artois, du Littoral côte d'Opale, de Lille et de Valenciennes

Doctorat

- Performance motrice, adaptations et sports

Autres préparations

- DEUST (Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques) :
AGAPSC (Animation, Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles)
- Diplôme d'Université : Techniques de Récupération et individualisation de la Charge d'Entraînement
- Diplôme d'Université : Podologie du Sport
- Diplôme d'Université : Conduite de pratiques chorégraphiques en milieu scolaire et périscolaire

Diplôme d'Ingénieurs

- Spécialité Cybersécurité (Amiens)
- Spécialité Logistique innovante (Saint-Quentin)

UFR STAPS

Avenue Paul Claudel
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03 22 82 73 74

☎ 03 22 82 78 44

Directeur :

Cyril TESSERON

cyril.tesson@u-picardie.fr

Directeur administratif :

Hervé GRYSON

herv.gryson@u-picardie.fr

Antenne de Cuffies-Soissons :

Les terrasses du Mail
17, avenue François Mitterrand
02880 CUFFIES

☎ 03 23 76 40 27

staps-cuffies@u-picardie.fr

EIJV NOUVEAU Ecole d'Ingénieurs Jules Verne

Bâtiment Canopé (rentrée 2023)

45, rue Saint Leu

80000 AMIENS

Créatis (rentrée 2023)

6, avenue Archimède

02100 ST-QUENTIN

Contact :

communication@u-picardie.fr



CAMPUS
universitaire
de la Haute-Corse
POLE TECHNOLOGIQUE

Licence

■ Mention Sciences et Technologies

- Parcours
- Cycle Pluridisciplinaire de l'Enseignement Supérieur - CPES (L1, L2 et L3)
 - Mécanique Numérique et Conception (L3)
 - Ingénierie Logistique (L3)
 - Systèmes Embarqués (L3)
 - Métiers du Numérique (L3)

Licence professionnelle (formation initiale, formation continue et alternance)

■ Mention Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels

- Parcours
- Conception et Développement d'Applications Web et Mobile

Masters (formation initiale, formation continue et alternance)

■ Mention Génie Industriel

- Parcours
- Mécanique Numérique et Conception
 - Systèmes Embarqués
 - Industrie Numérique

■ Mention Gestion de Production, Logistique, Achats

- Parcours
- Management et Ingénierie Logistique
 - Transport et Logistique Internationale

■ Mention Informatique

- Parcours
- Cloud Computing and Mobility

Autres préparations :

• DAEU - Diplôme d'accès aux études universitaires

Diplôme national équivalent au baccalauréat

Préparation du DAEU "A" (*accès aux formations littéraires, linguistiques, juridiques et économiques*)

Renseignements : Vincent DEVRED INSSET Saint Quentin

☎ 03 23 62 89 30 - daeu-insset@u-picardie.fr - <http://www.insset.u-picardie.fr/daeu/>

Renseignements complémentaires auprès

du Service de Formation Continue Universitaire (SFCU) à Amiens (p.61) :

www.sfcu.u-picardie.fr

• **IUTA** - Institut Universitaire Tous Âges (IUTA) Une antenne de l'Institut Universitaire Tous Âges de l'Université de Picardie Jules Verne est présente sur le campus de Saint Quentin. Conférences tous les Mercredi en fin d'après-midi selon agenda de l'année, ateliers de langues, des séminaires de géopolitique, cinéma, histoire de l'art, philosophie..., sont proposés (sous réserve d'un nombre minimum de participants) à toute personne, sans condition d'âge ni de diplôme, disposant de temps libre.

Renseignements : Vincent DEVRED INSSET Saint Quentin

☎ 03 23 62 89 30 - iuta.stquentin@insset.u-picardie.fr - <http://www.insset.u-picardie.fr/IUTA>

INSSET INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Campus universitaire
de Saint-Quentin
Pôle technologique
48, rue d'Ostende
CS 10422

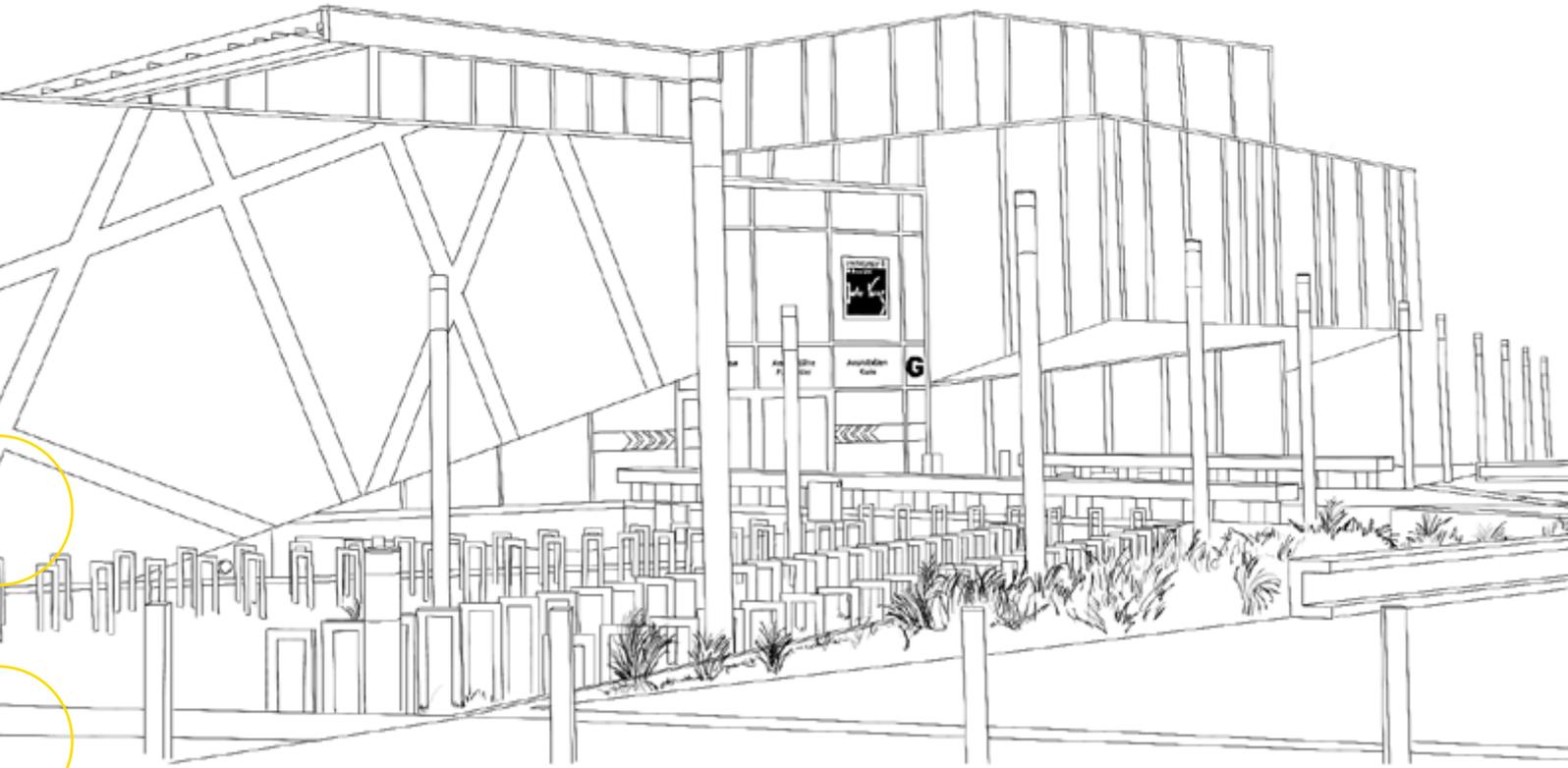
02315 SAINT-QUENTIN Cedex
☎ 03 23 62 89 59

Directeur :

Emmanuel BELLENGER
emmanuel.bellenger@u-picardie.fr

Directeur administratif :

Emmanuel MARTY
emmanuel.marty@u-picardie.fr



ETUDES DE SANTE : L'admission dans les filières MMOPK

Quelles sont les voies d'accès aux études de santé à partir de 2022/2023 ?

Depuis 2020, les admissions dans les filières de santé se font par le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) et les LAS (Licence Accès Santé), formations de niveau licence 1 à 3 proposées par l'Université en partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opal (ULCO) et l'Université d'Artois (U-Artois).

Le PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé

Formation proposée par l'UFR de Médecine et l'UFR de Pharmacie- UPJV - Niveau Licence 1

- 2 semestres
- Examens à la fin de chaque semestre
- Sites de formation : Amiens - UPJV / Boulogne-sur-Mer - ULCO (Antenne)
- Enseignements d'ouverture proposés : Amiens (Sciences/ Psychologie/ Philosophie/Sciences du soin), Boulogne-sur-Mer (Chimie-biologie/maths/Physique-chimie/Droit)

Les LAS : Licence Accès Santé

Les LAS comportent tout ou partie des enseignements disciplinaires de la mention correspondante ainsi qu'une option santé d'environ 100h assurées en e-learning (10 ECTS).

Les LAS proposées à l'UPJV, l'ULCO et l'U-ARTOIS par secteur disciplinaire et ville :

SECTEUR SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ

Amiens - UFR de Sciences - UPJV • Chimie • Informatique • Mathématiques • Physique •
• Sciences de la vie et de la Terre • Sciences pour la santé •

Amiens - UFR de STAPS - UPJV • STAPS •

Cuffies - UFR de STAPS - UPJV • STAPS •

Calais - UFR de Sciences - ULCO • Mathématiques • Physique-Chimie • Sciences de la Vie •

Lens - UFR de Sciences - U-ARTOIS • Chimie • Physique-Chimie • Sciences de la Vie

SECTEUR SCIENCES HUMAINES - DROIT

Amiens - UFR de Sciences Humaines et Sociales, Philosophie - UPJV • Psychologie • Philosophie
Boulogne-sur-Mer - Département de DROIT - ULCO • Droit

Les autres voies d'accès :

- Passerelle diplômée : elle concerne les personnes titulaires de certains diplômes (Master, école d'ingénieur...)
- Formations d'auxiliaires médicaux : accès ouvert aux étudiants inscrits dans certaines formations d'auxiliaires médicaux (formations paramédicales).

Candidature, le processus de sélection :

Pour pouvoir participer aux épreuves du premier (examens du parcours d'origine) et second groupe (oraux), les candidats devront avoir validé leurs 60 ECTS impérativement lors de la première session d'examen du premier et du second semestre de l'année universitaire.

La sélection se fait par l'examen d'un dossier de candidature constitué des résultats aux examens du parcours d'origine du candidat (PASS, L-AS, auxiliaires médicaux) pour l'année en cours. Cet examen constitue le 1er groupe d'épreuves. Si les résultats du candidat sont supérieurs à une note seuil définie par le jury, celui-ci est alors directement admis.

Si en revanche, ils sont compris entre cette note seuil et la note seuil pour l'admissibilité à l'oral alors le candidat passe un second groupe d'épreuves (oraux). Il peut alors être reçu à l'issue de ces épreuves. S'il échoue, il a le droit de présenter une seconde fois sa candidature à la condition de valider l'équivalent d'une année universitaire soit 60 ECTS.

Poursuite d'études :

Lorsqu'ils sont admis en médecine et pharmacie, les candidats intègrent les UFR de Médecine et de Pharmacie d'Amiens. Une UFR d'odontologie ouvre en septembre 2023 à l'UPJV, ce qui permet à une vingtaine d'étudiants inscrits en PASS-LAS en 2022-2023 de poursuivre en odontologie à Amiens. Maïeutique et Masso-kinésithérapie sont deux filières qui dépendent des écoles du CHU d'Amiens (respectivement l'Ecole de Sages-Femmes Michel Vitse et l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Amiens).

En cas d'échec à l'admission en santé mais en cas de validation de l'année, le candidat poursuit son cursus en licence 2^e année de l'option qu'il aura choisie en PASS, tout comme le candidat de LAS qui passe dans l'année supérieure de sa mention.

MEDECINE MAIEUTIQUE ODONTOLOGIE PHARMACIE KINESITHERAPIE

UFR de médecine, de pharmacie
et d'odontologie

Directeur Pharmacie :

Jean-Marc CHILLON
jean-marc.chillon@u-picardie.fr

Directeur Médecine :

Gabriel CHOUKROUN
gabriel.choukroun@u-picardie.fr

Administratrice provisoire d'odontologie :

Sandrine DEMACHY
sandrine.demachy@u-picardie.fr

Scolarité PASS :

pass.amiens@u-picardie.fr

Scolarité LAS :

contacter les UFR concernées

Bâtiment G- rue du campus
80025 AMIENS CEDEX 1

Jérôme GUITTON
☎ 03 22 82 77 33

Laurelenn LEFEBVRE
☎ 03 22 82 77 18

Nadia FERRANI-TABEUR
☎ 03 22 82 53 77

Passerelles :

emilie.buquet@u-picardie.fr

Scolarités Option Santé des LAS :

las.amiens@u-picardie.fr

UFR DE MÉDECINE

Pôle santé

3, rue des Louvels
80036 AMIENS
☎ 03 22 82 77 19

Directeur :

Gabriel CHOUKROUN
gabriel.choukroun@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Stéphanie DELACROIX
stephanie.delacroix@u-picardie.fr

Secrétariat du directeur :

Aurélie FERON
aurelie.feron@u-picardie.fr

Département FMC

(Formation Médicale Continue) :
3, rue des Louvels

Dominique DUMONT
☎ 03 22 82 54 30
dominique.dumont@u-picardie.fr

Études médicales

■ Formations 1^{er} cycle : DFGSM2 (L2) et DFGSM3 (L3)

Formation biomédicale fondamentale et séméiologique : cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques, anglais médical et stages hospitaliers. La validation de ce cycle conduit à l'obtention du «Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales» équivalent au niveau licence avec 180 ECTS validés.

■ Formations 2^e cycle : DFASMI - DFASM2 - DFASM3

(Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales)
Participation à l'activité hospitalo-universitaire avec enseignement de pathologie et de thérapeutique. Ce cycle est sanctionné par un diplôme de validation du 2^e cycle des études médicales.

■ Formations 3^e cycle : Diplômes d'études spécialisées

Formation des médecins généralistes - 3 ans
Formation des autres spécialistes - 4 ou 6 ans :

Autres préparations :

■ Diplômes d'Université / Diplômes Inter Universitaires (D.U./DIU)

Pour étudiants en 3^e cycle ou pour professionnels de santé

- DIU Accueil des urgences en service de pédiatrie
- DU Antibiothérapie
- DIU Chirurgie du pied et de la cheville
- DIU Coloscopie et pathologie cervico-vaginale
- DIU Echocardiographie
- DIU Echographie
- DIU Endoscopie digestive interventionnelle
- DIU Endoscopie thoracique avancée
- DIU National Expertises en accidents médicaux
- DU Expertises médicales
- DIU Formation complémentaire en gynécologie obstétrique
- DU Formation paramédicale à la réanimation médicale et chirurgicale
- DIU Formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur
- DU Hygiène hospitalière et lutte contre les infections associées aux soins
- DIU Lambeaux de la tête, du tronc et des membres
- DIU Médecine de la personne âgée
- DU Méthodologie de la recherche clinique
- DU Métrologie - Ergonomie
- DIU Neurochirurgie vasculaire
- DU Notions juridiques pour les soignants
- DIU Onco-Urologie
- DU Perfectionnement et actualisation de l'évaluation du dommage corporel
- DIU Plaies et cicatrisation
- DIU Principes thérapeutiques en technologie transfusionnelle
- DU Qualitologie sanitaire
- DIU Rythmologie et stimulation cardiaque
- DIU et A.U.E.C. en sexualité humaine
- DIU Sexologie
- DU Soins Palliatifs
- DIU Sommeil et sa pathologie
- DIU Thérapies non médicamenteuses
- DIU Techniques avancées en phlébologie
- DIU Ultrasons en anesthésie-réanimation
- DU Violence, Santé & Société
- Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancé (IPA)

• Diplômes d'université/Diplômes Inter universitaires (DU/DIU)

gérés par le Service de Formation Continue Universitaire pour les paramédicaux ou pour les médecins, les pharmaciens.

- Anthropologie culturelle et clinique - DU (1 an)
- Coordination des secours médicaux face à un risque sanitaire exceptionnel - DU (1 an)
- Deuil et endeuillés - DU (1 an)
- Enseignement théorique des méthodes d'épuration extra-rénale et plasmatisque - DU (1 an)
- Éthique et santé - DU (1 an)
- De l'éducation du patient à l'alliance thérapeutique - DU (1 an)
- Gestion des risques en établissement de soins - DU (1 an)
- Pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence et des risques sanitaires - DIU (2 ans)

• Capacités de Médecine études postérieures au diplôme de docteur en médecine

- Evaluation et traitement de la douleur (2 ans) (en collaboration avec les universités de Rouen et Caen)
- Médecine et biologie du sport (1 an) (en collaboration avec les universités de Lille, Rouen et Caen)
- Médecine de catastrophe (1 an)
- Pratiques médico-judiciaires (2 ans)
(en collaboration avec les universités de Lille, Rouen, Poitiers, Caen, Tours, Rennes)

• Capacités d'orthophoniste et d'orthoptiste

- Certificat de capacité d'orthophoniste - candidature sur PARCOURSUP et entretiens
- Certificat de capacité d'orthoptiste - candidature sur PARCOURSUP suivi d'un entretien d'admission.

Pour plus de renseignements, consulter le site internet de l'UPJV :

<https://www.u-picardie.fr/ufr/medecine/orthophonie>

<https://www.u-picardie.fr/ufr/medecine/orthoptie>

Licences

■ Mention Sciences pour la santé

3 Parcours type à partir de la 3^e année de licence

• Biologie Humaine (BH)

Objectifs :

Donner un socle de connaissances et de compétences dans les domaines de la biologie humaine, de la physiologie et de la physiopathologie, des technologies et du numérique pour la santé, de la prévention.

Inscrire ces disciplines dans des contextes socio-économique, de santé publique et de recherche. Ce parcours a pour objectif de préparer les étudiants à poursuivre leur formation en Master ou en école d'ingénieur.

Conditions d'accès :

- Entrée en L2 (le L1 s'effectue à UFR des Sciences)
Bac + 1 validé : - L1 sciences, médecine, pharmacie ;
- L1 STAPS ;
- Entrée en L3 : - L2 SPS validé ;
- L2 SVT Biologie validé ;
- BTS Anabiotec, L2 Classe Prépa BCPST/Véto validé, DUT HSE, DUT GB... validés (sous condition que les étudiants aient un dossier de compétences suffisantes, analyse des dossiers et décision d'un jury de sélection pour l'admission).

Sortie à Bac + 3 :

Poursuite d'études en Master professionnel ou recherche (Ingénierie de la Santé, Biologie-Santé, autres au niveau national), écoles d'ingénieur...

UFR DE MÉDECINE

Pôle santé

3, rue des Louvels - 80036 AMIENS

☎ 03 22 82 77 19

Directeur :

Gabriel CHOUKROUN

gabriel.choukroun@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Stéphanie DELACROIX

stephanie.delacroix@u-picardie.fr

Département d'orthophonie :

Directeur :

Cyril PAGE

cyril.page@u-picardie.fr

Directrice pédagogique :

Corinne ADAMKIEWICZ

corinne.adamkiewicz@u-picardie.fr

Pour tout renseignement :

Hélène AUGUET

☎ 03 22 82 54 69

orthophonie@u-picardie.fr

Département d'orthoptie :

Directeur :

Benjamin JANY

Référente pédagogique :

Ombeline TANGHE

☎ 03 22 82 54 64

ombeline.tanghe@u-picardie.fr

Pour tout renseignement :

Laurence GUILLABERT

☎ 03 22 82 54 63

secretariat.orthoptie@u-picardie.fr

Institut d'Ingénierie de la Santé 2IS

☎ 03 22 82 77 37

Directeur :

Frédéric TELLIEZ

frederic.telliez@u-picardie.fr

Responsable administrative :

Caroline MOREAU

caroline.moreau@u-picardie.fr

Service Formation Continue

sfcu@u-picardie.fr

UFR DE MÉDECINE

Pôle santé

3, rue des Louvels - 80036 AMIENS
☎ 03 22 82 77 19

Directeur :

Gabriel CHOUKROUN
gabriel.choukroun@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Stéphanie DELACROIX
stephanie.delacroix@u-picardie.fr

Secrétariat du directeur :

Aurélié FERON
aurelie.feron@u-picardie.fr

Institut d'Ingénierie de la Santé 2IS

☎ 03 22 82 77 37

Directeur :

Frédéric TELLIEZ
frederic.telliez@u-picardie.fr

Responsable administrative :

Caroline MOREAU
caroline.moreau@u-picardie.fr

Service Formation Continue

sfcu@u-picardie.fr

• Santé Sécurité Environnement (SSE) ouvert à l'apprentissage

Objectifs :

Apporter connaissances, outils et méthodes aux étudiants, leur permettant d'identifier et de maîtriser l'ensemble des risques professionnels, techniques et environnementaux liés à l'environnement socio-professionnel (entreprises, collectivités ...).

Conditions d'accès :

• Entrée en L3

L2 validé : mention Sciences pour la santé, DUT HSE, DUT GB, DEUST HSE, BTS et DUT Techniques, CPGE... (sous condition que les étudiants aient un dossier de compétences suffisantes, analyse des dossiers et décision d'un jury de sélection pour l'admission).

Sortie à Bac + 3 :

Les principaux métiers visés avec la licence sont : Technicien HSE, Assistant, Ergonome

Poursuite d'études : Master au sein de l'Institut d'Ingénierie de la Santé spécialité MSSET ou autre master de cible professionnelle comparable dans une autre université.

Conventionnement permettant la validation de la Licence Sciences pour la Santé pour les étudiants préparant :

- Le diplôme d'état de Masseur-Kinésithérapeute (IFMK)

- Le diplôme d'état de Technicien de Laboratoire Médical (IFTLM)

Poursuite d'études possibles : Master professionnel ou recherche (Ingénierie de la Santé, Biologie-Santé)

• Technologies Biomédicale et Techniques Computationnelles (TBTC)

Objectifs :

Allier les concepts fondamentaux en biologie humaine et les outils méthodologiques pour permettre la compréhension des données expérimentales, savoir les structurer et les modéliser. Maîtriser les outils informatiques, numériques et les bases de la programmation. Connaître les modalités de traitement des données biologiques et médicales.

Conditions d'accès :

• Licence 2 STS, DUT et BTS techniques ou scientifiques, préparatoires. CPGE

Principaux métiers :

• Sortie à bac +3 : Assistant ingénieur, Technicien d'application biomédical, Recherche et développement, Technicien biomédical pour les hôpitaux, laboratoires de recherche, centres de recherche et de développement, Assistant technique

Poursuite d'études : Master pro et recherche, école d'ingénieurs, Master Ingénierie de la santé, Master Bio-informatique

Masters

■ Mention Ingénierie de la Santé

3 Parcours type

• Management de la Santé, Sécurité, Environnement au Travail (MSSET)

Les objectifs sont les suivants :

A partir d'un socle de connaissances scientifiques, méthodologiques et de conduite de projet intégrant la dimension santé et la démarche ergonomique : acquérir les méthodes d'identification et de maîtrise des risques professionnels, techniques et environnementaux. Former des cadres généralistes chargés de la prévention des risques

Savoir mettre en place et assurer la gestion d'une politique en santé-Sécurité-Environnement

Conditions d'accès :

o Admission en M1 ou M2 sur dossier. Pour certains candidats professionnels possédant une expérience dans le domaine de la santé au travail, de la sécurité et de l'environnement après procédure de Validation des Acquis d'Expériences

o Possibilité d'effectuer le Master en formation continue, en alternance en signant un contrat de professionnalisation

• Education, Management des Organisations et Interventions en Santé (EMOIS)

partenariat avec l'IFCS (CHU-Amiens) et SimUSanté

Objectifs : A partir d'un socle de connaissances scientifiques et méthodologiques en santé publique et éducation et pédagogie pour la santé ; démarche ergonomique de pilotage projet ; management de projet :

- Former des professionnels du développement et du pilotage des projets en santé : cadres et experts de la mise en œuvre et de l'évaluation de programmes de prévention et d'éducation pour la santé.
- Cadres chargés du développement et gestion de projets de santé et de soins
- Chercheurs en santé et en éducation pour la santé

Conditions d'accès :

- o Admission en M1 ou M2 sur dossier et éventuellement après validation d'études - Diplômes d'Etat en Santé, Licences Sanitaires et Sociale
- Licence Sciences pour la Santé
- Formation continue

• Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice (IRHPM)

- Activités Physiques Adaptées.

A partir d'un socle de connaissances scientifiques, méthodologiques et de conduite de projet :

- Former des cadres et experts chargés du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation de programmes d'activités physiques adaptées et/ou de rééducation en établissements de santé ou en entreprises.
- Acquérir des compétences permettant le développement et le pilotage de projets en APA.
- Acquérir des connaissances sur la prise en charge de patients en établissements de santé.
- Acquérir des connaissances en ergonomie et prévention en entreprise.

Conditions d'accès :

- o Admission en M1 ou M2 sur dossier et éventuellement après validation d'études - être titulaire d'une licence STAPS option Activités Physiques Adaptées

- Masseur kinésithérapeute (Master IRHPM pour les étudiants de l'IFMK)

A partir d'un socle de connaissances scientifiques et méthodologiques basé sur les Evidences Based Practice, sur le modèle réflexif et la recherche et sur l'inclusion des données actuelles de la science dans la pratique clinique :

- Former des kinésithérapeutes à l'expertise diagnostique dans le domaine musculosquelettique.
- Former des kinésithérapeutes à l'expertise scientifique et pédagogique dans le domaine de la rééducation.
- Apporter une expertise en ergonomie, sciences pédagogiques ou neurosciences du mouvement

Conditions d'accès :

- o Admission externe en M1 ou M2 sur dossier - être titulaire du diplôme d'état de Masseur-Kinésithérapeute
- Accès en formation continue : formation adaptée aux professionnels en exercice.

■ Mention Biologie-Santé

- Parcours type
- Neurosciences du développement, de la cognition et des addictions
 - Infectiologie et physiopathologie des cancers : approches fondamentale, clinique et thérapeutique
 - Stratégies thérapeutiques cardio-vasculaires et osseuses

UFR DE MÉDECINE

Pôle santé

3, rue des Louvels
80036 AMIENS
☎ 03 22 82 77 19

Directeur :

Gabriel CHOUKROUN
gabriel.choukroun@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Lygie LÉRAILLÉ
lygie.leraille@u-picardie.fr

Secrétariat du directeur :

Aurélie FERON
aurelie.feron@u-picardie.fr

Institut d'Ingénierie de la Santé 2IS

☎ 03 22 82 77 37

Directeur :

Frédéric TELLIEZ
frederic.telliez@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Caroline MOREAU
caroline.moreau@u-picardie.fr

Service Formation Continue

sfcu@u-picardie.fr

Doctorat

Devenir acteur de santé



Le CHU Amiens-Picardie prépare
à **14 professions en santé**
et ouvre des espaces
de formation tout au long de la vie.



Sans condition de diplôme

Sélection après le bac Inscriptions www.parcoursup.fr sauf CFARM

Aides-soignants

03 22 45 54 98
ifas@chu-amiens.fr

IFAS

Auxiliaires de puériculture

03 22 45 59 94
ifap.secretariat@chu-amiens.fr

IFAP

Ambulanciers

03 22 66 81 12
ifa.secretariat@chu-amiens.fr

IFA

Assistants de régulation médicale

03 22 08 87 25
cfarmg4.secretariat@chu-amiens.fr

CFARM

Ergothérapeutes

03 22 08 87 34
ife.secretariat@chu-amiens.fr

IFE

Infirmiers

03 22 45 56 09 - 03 22 45 59 88
ifsi.secretariat@chu-amiens.fr

IFSI

Manipulateurs d'électroradiologie médicale

03 22 08 87 10
ifmem.secretariat@chu-amiens.fr

IFMEM

Techniciens de laboratoire médical

03 22 08 87 50
iftlm@chu-amiens.fr

IFTLM



Sélection après la 1^{ère} année
de PASS, LAS ou STAPS

Formation tout au long de la vie

Masseurs

Kinésithérapeutes
03 22 45 59 92
ifmk@chu-amiens.fr

IFMK

Sages-Femmes

03 22 53 36 99
ecole.sages-femmes@chu-amiens.fr

École
Sages-Femmes

Cadres de santé

03 22 45 59 90
ifcs@chu-amiens.fr

IFCS

Spécialisations infirmiers

École d'Infirmiers Anesthésistes DE
03 22 45 60 48 / ecole.iade@chu-amiens.fr
École d'Infirmiers de Bloc Opératoire DE
03 22 45 60 48 / ecole.ibo@chu-amiens.fr
École de puéricultrices
03 22 45 59 82 / ecole.puericultrices@chu-amiens.fr

Formation Infirmier en Pratique Avancée

03 22 45 59 90 / ifcs@chu-amiens.fr

D'INFOS

www.chu-amiens.fr
rubrique « Étudiants »



Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie : _____

Organisé en 3 cycles

Le 1^{er} cycle correspond au Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP).

Il comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens correspondant au grade de licence. Les deux premiers semestres sont ceux permettant l'accès en 2^e année des études de pharmacie soit l'année Parcours d'accès spécifique Santé (PASS) soit la première année des licences d'accès santé (LAS), organisées par l'arrêté du 4 novembre 2019 susvisé.

Avec des enseignements théoriques, dirigés et pratiques.

Un stage de 4 semaines en officine entre S2 et S3.

Un stage d'application d'une semaine en S6.

Le 2^e cycle correspond au Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP).

Il comprend 4 semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens conférant le grade de master.

Avec des enseignements théoriques, dirigés et pratiques.

Un stage d'application d'une semaine en S1 et en S2. Un stage hospitalier à mi-temps rémunéré en S3 et en S4.

Le 3^e cycle est organisé soit :

- en un cycle court de deux semestres de formation

- en un cycle long de 8 semestres de formation pour les étudiants reçus au concours de l'internat en pharmacie, en application des dispositions de l'article L 633-2 du code de l'éducation sanctionné par le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Hospitalière (DESPH) ou le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Médicale (DESBM).

Ces deux cycles sont complétés par la soutenance d'une thèse en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie.

DEUST _____

Proposé par l'UFR de pharmacie en association avec le Crépharmacie d'Amiens, Le Lycée St Antoine Ste Sophie de Bohain en Vermandois et le Lycée St Vincent de Paul de Soissons.

Durée 2 ansassocie des enseignements assurés au le Crépharmacie d'Amiens, au Lycée St Antoine Ste Sophie de Bohain en Vermandois et au Lycée St Vincent de Paul de Soissons à des enseignements universitaires (1 semaine à chaque semestre).

UFR DE PHARMACIE

Pôle santé

1, rue des Louvels

80037 AMIENS

☎ 03 22 82 77 54 / 55

pharmacie.scolarite@u-picardie.fr

www.u-picardie.fr/ufr/pharmacie/accueil/

🐦 Facpharmamiens

Directeur :

Jean-Marc CHILLON

jean-marc.chillon@u-picardie.fr

Directrice administrative :

Sylvie BARBEY

sylvie.barbey@u-picardie.fr

Sites nationaux :

Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens :

<http://www.ordre.pharmacien.fr/es>

sites d'informations nationaux

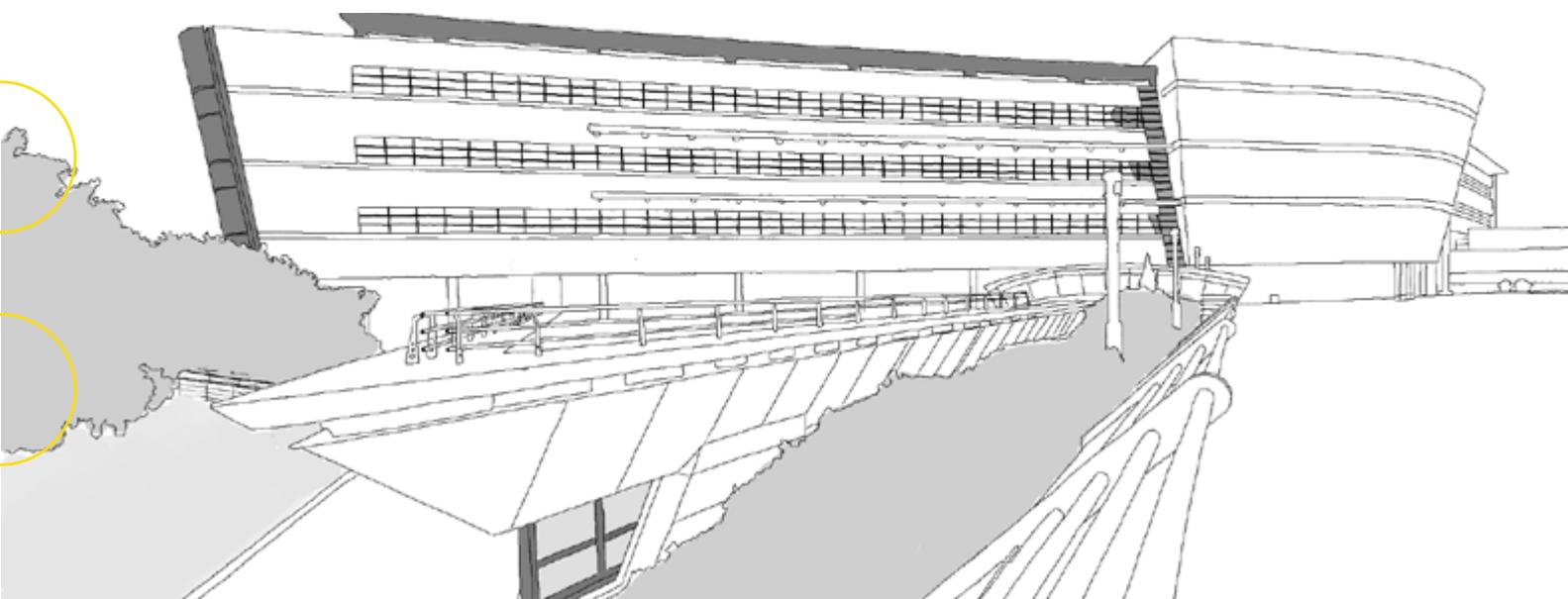
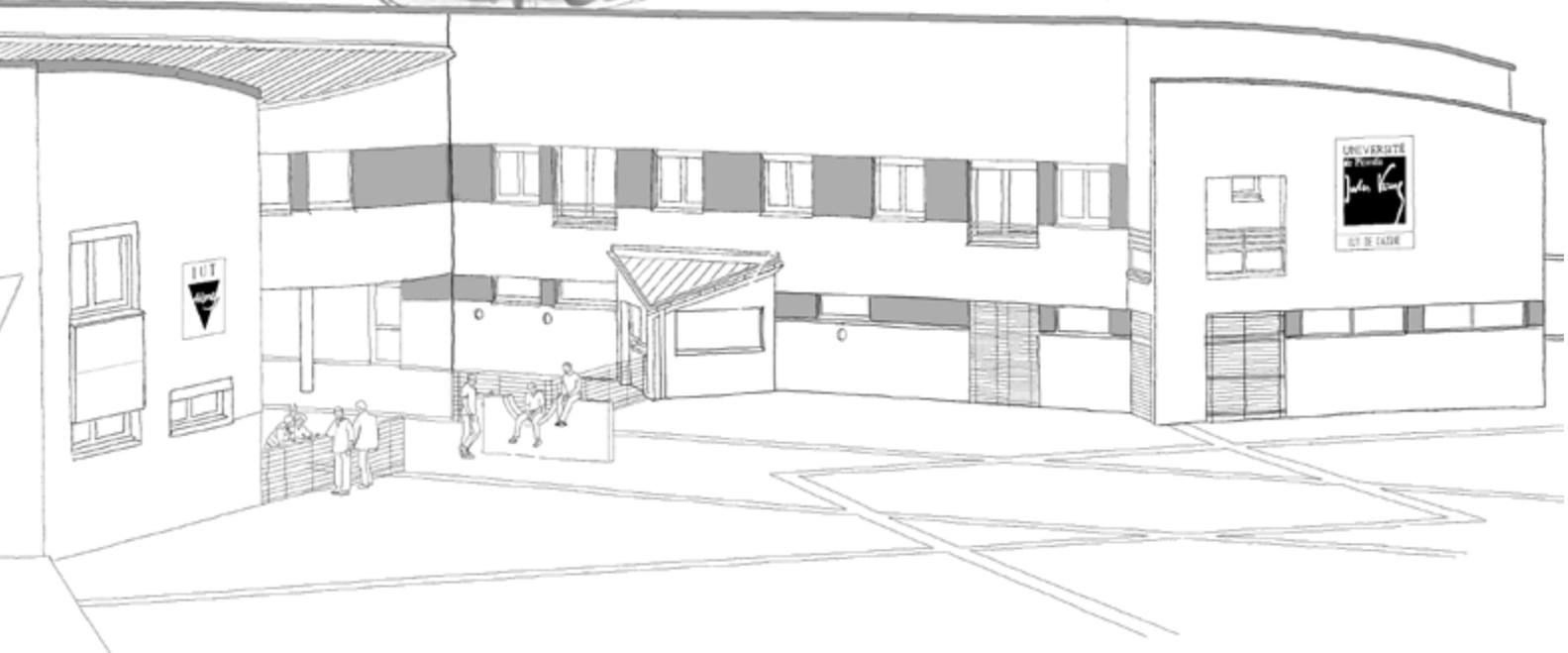
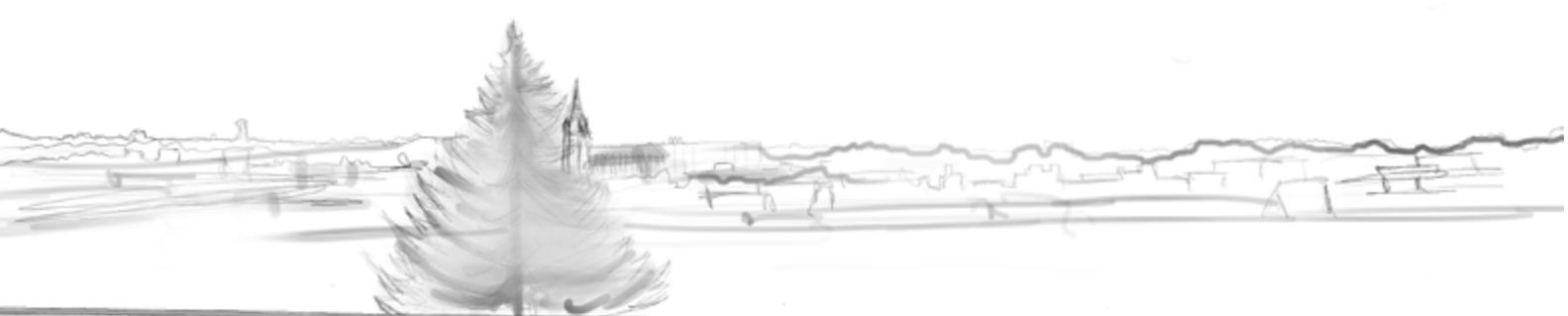
Conférence des Doyens de Pharmacie :

<http://www.conference-doyens-pharmacie.fr/>

Association Nationale des Etudiants

en Pharmacie de France :

<http://www.anepf.org/>





INSPE,
ANTENNE
et IUT

INSPE
INSTITUT NATIONAL
SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT
ET DE L'ÉDUCATION

Directrice :
Nathalie CATELLANI
nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directeur administratif :
-

Site d'Amiens :
Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 AMIENS
☎ 03 64 26 84 40

Site de Beauvais :
3, rue Bossuet
60000 BEAUVAIS
☎ 03 44 48 72 00

Site de Laon :
25, avenue de la République
02000 LAON
☎ 03 23 26 33 80

L2 et L3

Projet Professionnel vers les Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation (PPM2E)
Enseigner le français et les mathématiques à l'école (EFME)

Masters

MEEF Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Le Master MEEF prépare en deux ans aux métiers de l'enseignements, de l'éducation et de la formation, ainsi qu'aux concours.

■ Mention « Premier degré »

Parcours « **Professeur des écoles** » ▷ Sites INSPE d'Amiens, Beauvais et Laon
Professeur des écoles

Parcours « **Professeur des écoles en EAD total** » ▷ Site INSPE d'Amiens - à distance

Parcours « **Professeur des écoles - ouverture à l'international** » ▷ Site INSPE d'Amiens

■ Mention « Second degré »

Parcours « **Anglais** » ▷ Site INSPE d'Amiens et UFR de Langues et cultures étrangères
Professeur d'anglais en collège et lycée

Parcours « **Arts plastiques** » ▷ Site INSPE d'Amiens
Professeur d'arts plastiques en collège et lycée

Parcours « **Documentation** » ▷ Site INSPE d'Amiens
Professeur documentaliste en collège et lycée

Parcours « **Eco gestion** » ▷ Site INSPE d'Amiens
Professeur d'éco-gestion en lycée technologique ou professionnel

Parcours « **EPS** » ▷ Site INSPE d'Amiens et UFR Staps
Professeur d'EPS en collège et lycée

Parcours « **Espagnol** » ▷ Site INSPE d'Amiens et UFR de Langues et cultures étrangères
Professeur d'espagnol en collège et lycée

Parcours « **Histoire-Géographie** » ▷ Site INSPE d'Amiens et UFR d'Histoire et de géographie
Professeur d'histoire- géographie en collège et lycée

Parcours « **Lettres modernes et Lettres classiques** » ▷ Site INSPE d'Amiens et UFR des Lettres
Professeur de lettres en collège et lycée

Parcours « **Lettres-Histoire-Géographie ou Lettres-Anglais** » ▷ Site INSPE d'Amiens
Professeur de lettres et histoire-géographie ou de lettres et anglais en lycée professionnel

Parcours « **Physique chimie** » ▷ Site INSPE d'Amiens et UFR des Sciences
Professeur de physique en collège et lycée

Parcours « **Mathématiques** » ▷ Site INSPE d'Amiens et UFR des Sciences
Professeur de mathématiques en collège et lycée

Parcours « **Mathématiques-Sciences** » ▷ Site INSPE d'Amiens
Professeur de mathématiques et de physique-chimie en lycée professionnel

Parcours « **SVT** » ▷Site INSPE et UFR des Sciences
Professeur de sciences de la vie et de la terre en collège et lycée

Parcours « **S2I** » ▷Site INSPE et UFR des Sciences
Professeur de sciences industrielles de l'ingénieur

■ **Mention « Encadrement éducatif »**

Parcours « **CPE** » ▷Site INSPE d'Amiens
Conseiller Principal d'Éducation

Parcours « **CPE digitalisé** » à distance ▷Site INSPE d'Amiens
Conseiller Principal d'Éducation

Parcours « **ESDD : 2i** » ▷Site INSPE d'Amiens
Éducation à la santé et au Développement Durable : Interroger et Intervenir

■ **Mention « Pratiques et Ingénierie de la Formation »**

Parcours « **I2SPBS** » ▷Site INSPE d'Amiens
Inclure Socialement et Scolairement des Publics à Besoins Spécifiques

Parcours « **FITAP** » ▷Site INSPE d'Amiens
Former à l'intervention, au tutorat et à l'accompagnement professionnel.

Autres préparations : _____

- DU Se préparer à enseigner dans le 1^{er} degré
- AUEC (Attestation Universitaire d'Enseignement Complémentaire) - Préparation au CAPEPS
- DIU Fonctionnaires stagiaires - Entrée dans le métier
- Préparation des épreuves de l'agrégation interne
- Préparation au CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive)
- Formation continue des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés



INSPE
INSTITUT NATIONAL
SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT
ET DE L'ÉDUCATION

Directrice :
Nathalie CATELLANI
nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directeur administratif :
-

Site d'Amiens :
Citadelle,
10, rue des Français libres
80080 AMIENS
☎ 03 64 26 84 40

Site de Beauvais :
3, rue Bossuet
60000 BEAUVAIS
☎ 03 44 48 72 00

Site de Laon :
25, avenue de la République
02000 LAON
☎ 03 23 26 33 80

ANTENNE UNIVERSITAIRE DE BEAUVAIS

Pôle universitaire de Beauvais,
52, bd St-André
60000 BEAUVAIS
☎ 03 44 06 88 00
☎ 03 44 06 88 50

Scolarité :
☎ 03 44 06 88 00

Directeur-Coordonateur :
Laurent SEGUIN
laurent.seguin@u-picardie.fr

Directrice administrative :
Laurence FICHERA
laurence.fichera@u-picardie.fr

Responsables pédagogiques :
Licence Chimie :
Laurent SEGUIN
laurent.seguin@u-picardie.fr

Licence LLCER/LEA :
Francesca BELVISO
francesca.belviso@u-picardie.fr

Licence Humanités :
L1
Loïc LE SAYEC
loic.lesayec@u-picardie.fr
L2-L3
Camille SIMON
camille.simon@u-picardie.fr
3PE
Christian MICHEL
christian.michel@u-picardie.fr

Domaine Arts, lettres, langues

Licences (Voir aussi UFR de Langues p21)

■ Mention Humanités (UFR des Lettres)

Parcours • Lettres, humanités, culture
• Professorat des écoles
• Préparatoire au Professorat des écoles (Partenariat UPJV/Lycée Félix Faure)

Licences langues (portail) L1 : 2 mentions LEA et LLCER

Possibilité de passation Certification en Anglais fin L3

■ Mention Langues Etrangères Appliquées (UFR des Langues)

Parcours • Anglais-espagnol (6 semestres). Possibilité de passer le TOEIC
(Voir aussi UFR de langues et cultures étrangères p.21)
• Avec la 3^e année en initial et en alternance

■ Mention Langues, Littératures et Cultures Étrangères et Régionales (UFR des Langues)
LV2 obligatoire en L1 seulement (Anglais pour LLCER Espagnol ;
Espagnol pour LLCER Anglais)

L'étudiant peut choisir dès la L1 le parcours LLCER Anglais ou LLCER Espagnol.
La 2^e et 3^e année se font à Amiens.

Domaine Sciences, technologies et santé

Licence

■ Mention Chimie (UFR des Sciences)

L1 : Portail commun avec la mention *Sciences de la vie et de la terre*

Parcours • Professorat des écoles

Pour les licences : renseignements au secrétariat de la scolarité :
scolarite.beauvais@u-picardie.fr

Autres préparations :

• **DAEU** - Diplôme d'accès aux études universitaires
Diplôme national équivalent au baccalauréat
Préparation du DAEU "A" (*accès aux formations littéraires, linguistiques, juridiques et économiques*)

Renseignements : Jean-Paul A SMI Antenne universitaire de Beauvais
☎ 03 44 06 88 55 ☎ 03 44 06 88 50 antenne.beauvais@u-picardie.fr

Renseignements complémentaires auprès
du Service de Formation Continue Universitaire (SFCU) à Amiens (p.61) :
www.sfcu.u-picardie.fr

Institut Universitaire Tous Âges (IUTA)

Une antenne de l'Institut Universitaire Tous Âges de l'Université de Picardie Jules Verne est présente sur le campus universitaire de Beauvais.
Conférences tous les vendredis après-midi selon agenda de l'année, ateliers (langues, informatique, cinéma, histoire de l'art...), sont proposés (sous réserve d'un nombre minimum de participants) à toute personne, sans condition d'âge ni de diplôme, disposant de temps libre.

Renseignements :

IUTA : Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
☎ 03 44 06 88 55 ☎ 03 44 06 88 59 jean.paul.asmi@u-picardie.fr

BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)

Organisée sur 6 semestres, la formation menant au BUT s'inscrit dans le schéma européen LMD, ce qui favorise les passerelles avec les licences et inversement.

La formation alterne CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques). Les étudiants bénéficient d'un soutien pédagogique et méthodologique important.

■ Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Parcours Gestion comptable, fiscale et financière

Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines

Parcours Contrôle de gestion entrepreneuriat et management d'activité

Parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance

■ Techniques de Commercialisation (TC)

Parcours Marketing Digital, e-business et entrepreneuriat

Parcours Business International : achat et vente

Parcours Business développement et management de la relation client

Parcours Stratégie de marque et événementiel

■ Informatique (INFO)

Parcours Réalisation d'applications : conception, développement, validation

Parcours Développement d'applications communicantes et sécurisées

Parcours Administration, gestion et exploitation des données

■ Génie Mécanique et Productive (GMP)

Parcours Innovation pour l'industrie

Parcours Management de process industriel

Parcours Simulation numérique et réalité virtuelle

Parcours Conception et production durable

■ Génie Biologique (GB)

Parcours Sciences de l'aliment et biotechnologie

Parcours Agronomie

■ Génie Civil et construction durable (GC)

Parcours Travaux Bâtiment

Parcours Travaux Publics

Parcours Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments

Chaque BUT est ouvert à la formation initiale, à la formation continue et à l'alternance.

L'alternance est proposée sur les parcours dès la 1ère année ou la 2^e année proposée sur tous les parcours dès le BUT2 et à partir du BUT1 en GMP.

Licences professionnelles

- Parcours Management des services de maintenance*
- Parcours Outils d'optimisation de la production*
- Parcours Réseaux et génie informatique*
- Parcours Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle

Formations accessibles après deux années d'études supérieures validées (L2, BTS, DUT...)

Voir conditions particulières sur site.

* Formations pouvant être délivrées en alternance sous contrat avec une entreprise.

Toutes nos formations sont ouvertes aux candidats demandeurs d'emploi ou salariés.

Pour les modalités, joindre le service Relations Extérieures : relations.exterieures@iut-amiens.fr

IUT INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE D'AMIENS

Avenue des Facultés, Le Bailly,
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03 22 53 40 40

Directeur :

Laurent LAHOUCHE

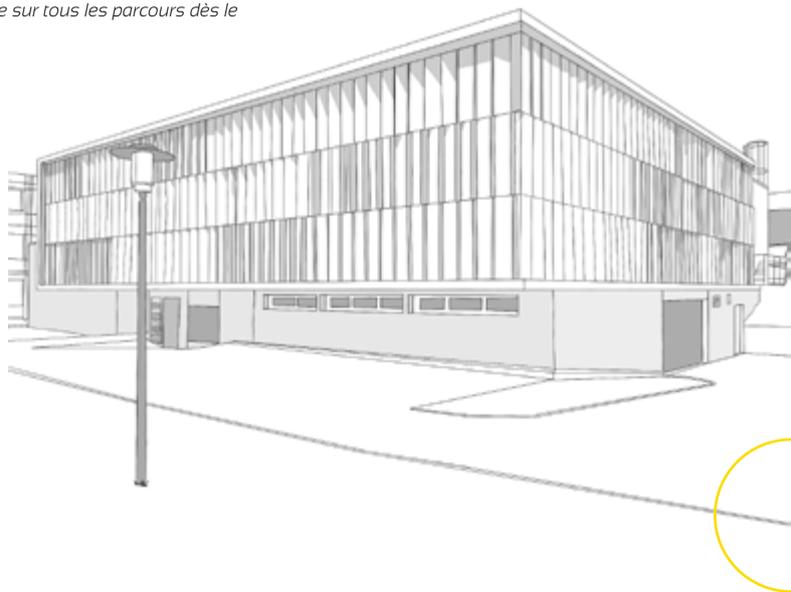
laurent.lahoche@u-picardie.fr

Responsable administrative :

Caroline GUÉROULT

caroline.gueroult@u-picardie.fr

www.iut-amiens.fr



IUT INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE L'OISE

Campus de Beauvais
54, bd Saint-André
60000 BEAUVAIS
☎ 03 44 06 88 62

Campus de Creil
13, allée de la Faïencerie
60100 CREIL
☎ 03 44 64 46 46

Directeur :
Sofiane TAHI
sofiane.tahi@u-picardie.fr

Responsable administrative :
Jeannine SCHMITTER
jeannine.schmitter@u-picardie.fr

www.iut-oise.u-picardie.fr

BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)

Organisée sur 6 semestres, la formation menant au BUT s'inscrit dans le schéma européen LMD, ce qui favorise les passerelles avec les licences et inversement.
La formation alterne CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques). Les étudiants bénéficient d'un soutien pédagogique et méthodologique important.
Les parcours sont proposés à partir de la 2^e année.

■ GESTION DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES (GEA Beauvais)

Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines **A**

Parcours Gestion comptable, fiscale et Financière **A**

Parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités **FI**

Parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance **A**

■ TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION (TC Beauvais)

Parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat **FI**

Parcours Marketing et management du point de vente **FI**

Parcours Business développement et management de la relation client **FI + A**

■ HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT (HSE Creil)

Parcours Science du danger et management des risques professionnels

et technologiques et environnementaux **FI + A**

■ MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS (MLT Creil)

Parcours Mobilité et Supply Chain Durables **FI**

Parcours Mobilité et Supply Chain Connectées (**P**)

■ TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION (TC Creil)

Parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat **FI + A**

Parcours Business développement et management de la relation client **A**

Parcours Stratégie de marque et événementiel **FI**

Licence Professionnelle

■ Métiers de l'Entrepreneuriat

Parcours Entrepreneuriat **FI** (Beauvais) + **P**

■ Métiers de la GRH : Assistant

Parcours RH à l'International (**P**)

■ Management des Activités Commerciales

Parcours Développement Commercial et Gestion des Echanges (**P**)

■ Logistique et Pilotage des Flux

Parcours Gestion des Systèmes Logistiques (**P**)

■ Maintenance et technologie : organisation de la maintenance

Parcours Management des Services de Maintenance (**P**)

Master

• Master 2 Management Sectoriel - parcours Cadre de Santé (Creil : en formation continue uniquement)

• Master Management et Commerce International (MCI) (Creil : **FI + A** ; Beauvais : **A**)

Diplôme Universitaire

• D.U. Laïcité, Religion et Citoyenneté « République Laïcité et Religions » (DU RLR)

Diplôme d'accès aux études universitaires

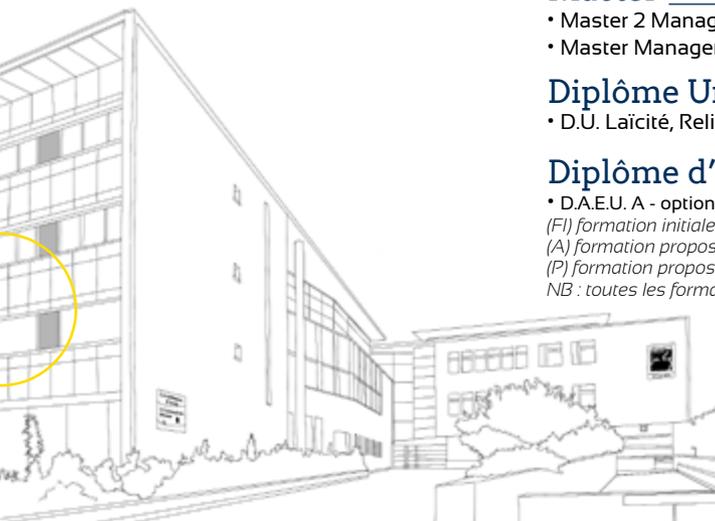
• D.A.E.U. A - option littéraire (Creil)

(FI) formation initiale

(A) formation proposée en alternance à l'IUT

(P) formation proposée en alternance avec notre partenaire

NB : toutes les formations sont proposées à la formation continue



BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)

Organisée sur 6 semestres, la formation menant au BUT s'inscrit dans le schéma européen LMD, ce qui favorise les passerelles avec les licences et inversement.

La formation alterne CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques). Les étudiants bénéficient d'un soutien pédagogique et méthodologique important.

■ **Carrières Juridiques * (CJ)**

Parcours **Administration et Justice** - Soissons-Cuffies - Laon

Parcours **Entreprise et Association** - Soissons-Cuffies - Laon

Parcours **Patrimoine et Finance** - Laon

■ **Techniques de Commercialisation * (TC)** - Laon

Parcours **Business International : Achat et Vente**

Parcours **Business Développement et Management de la Relation Client**

■ **Qualité, Logistique Industrielle et Organisation * (QLIO)** - Soissons-Cuffies

Parcours **Management de la Production**

Parcours **Qualité et Management Intégrés**

■ **Génie Electrique et Informatique Industrielle * (GE2I)** - Soissons-Cuffies

Parcours **Automatisme et Informatique Industrielle**

Parcours **Électronique et Systèmes Embarqués**

■ **Génie Chimique - Génie des Procédés * (GCCP)** - Saint-Quentin

Parcours **Conception des Procédés et Innovation Technologique**

Parcours **Contrôle Qualité, Environnement et Sécurités des Procédés**

■ **Génie Mécanique et Productique * (GMP)** - Saint-Quentin

Parcours **Innovation pour l'Industrie**

Parcours **Simulation Numérique et Réalité Virtuelle**

Licences

■ **Mention Economie et Gestion** - Laon

Parcours **Négociation et Développement de clientèle**

Licences professionnelles

■ **Mention Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires*** - Laon

Parcours **Management et Développement Economique des Entreprises Agricoles**

■ **Mention Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle*** - Soissons-Cuffies

Parcours **Automatismes, Réseaux et Télémaintenance**

■ **Mention Métiers de l'industrie : conception de produits industriels*** - Saint-Quentin

Parcours **Innovation par la Conception Informatisée**

■ **Mention Génie des procédés pour l'environnement*** - Saint-Quentin

Parcours **Métiers de l'Eau**

* Formations en alternance uniquement, se renseigner auprès du département concerné.

Formation Continue

Nos BUT et licences professionnelles sont ouvertes aux candidats demandeurs d'emploi ou salariés.

Pour les modalités, joindre le Service de la Formation Continue de l'IUT de l'Aisne au 03 23 36 30 72

ou par mail : formation-continue@u-picardie.fr

IUT INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE L' AISNE

Campus de Laon

2, rue Pierre Curie

02000 LAON

☎ 03 23 26 01 48

Campus de St-Quentin

48, rue d'Ostende

02100 SAINT-QUENTIN

☎ 03 23 50 36 95

Campus de Soissons-Cuffies

13/15, avenue

François Mitterand

02880 CUFFIES

☎ 03 23 76 40 20

Directrice :

Stéphanie WDOWIAK

stephanie.wdowiak@u-picardie.fr

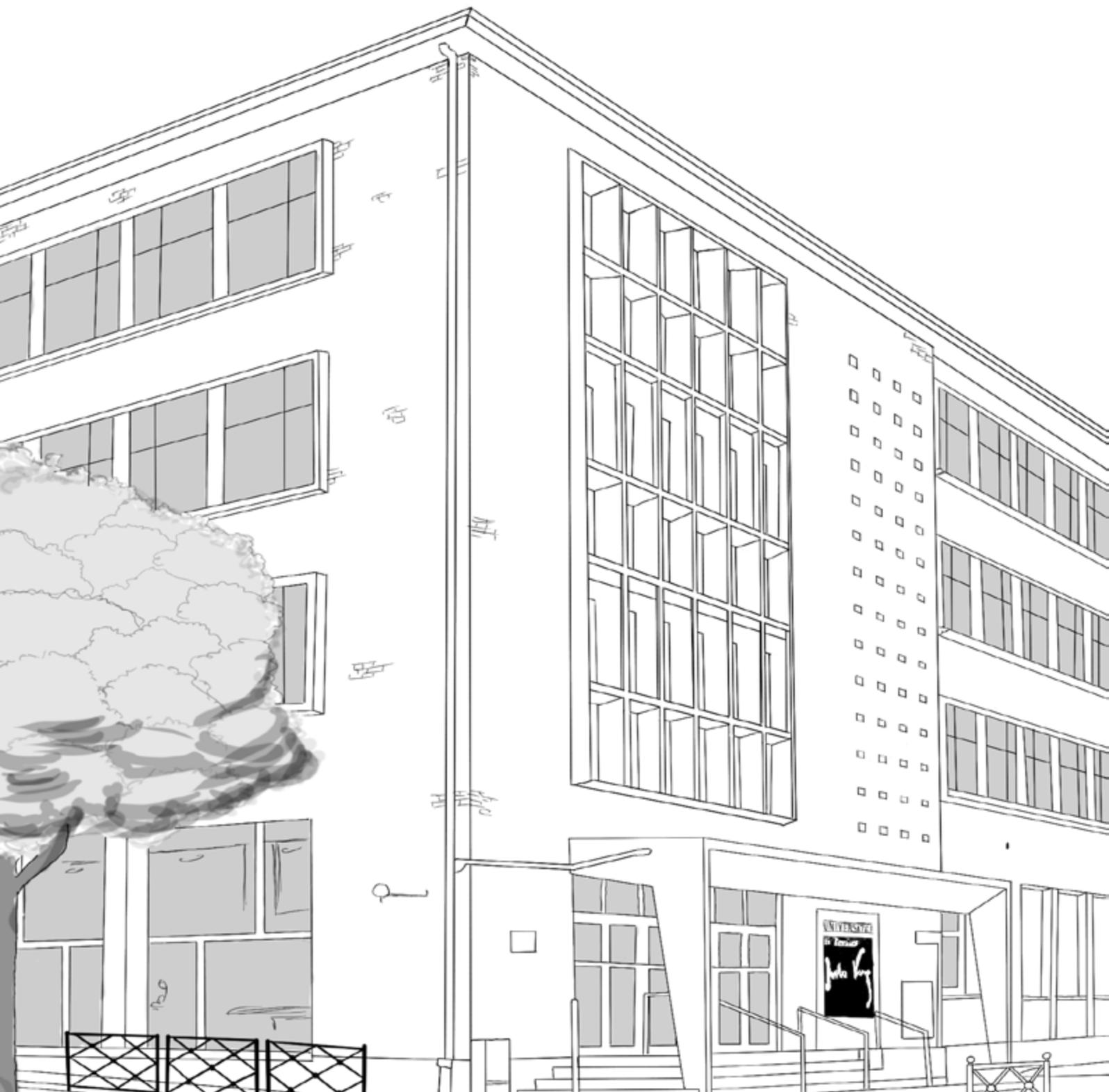
Responsable administrative :

Isabelle SENECAT

isabelle.senecat@u-picardie.fr

www.iut-aisne.u-picardie.fr







ORIENTATION, FORMATION
et RÉUSSITE ÉTUDIANTE

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET SCOLARITÉ

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE • DFIP •

10, rue Frédéric Petit CS44808
80048 Amiens cedex 1
☎ 03 22 80 81 39

Directeur :
Franck DI BITONTO
dfip@u-picardie.fr

Service de la Formation Initiale • SFI •

10, rue Frédéric Petit CS44808
80048 Amiens cedex 1
☎ 03 22 80 81 39

Cheffe de service :
Karine POUILLAUDE
sfi@u-picardie.fr

Plus d'informations :
<https://www.u-picardie.fr>
Rubrique Formation

La Direction de la Formation et de l'Innovation Pédagogique (DFIP) permet de mettre en œuvre une synergie de compétences et de savoir-faire au service d'une approche nouvelle de formation tout au long de la vie.

Son objectif est de prendre en considération les nouveaux besoins de la population en matière de formation, d'acquisition des compétences, et les besoins du territoire et du monde socio-économique dans le domaine des emplois et des métiers à venir.

Regroupant les compétences et l'expertise dans les domaines de la formation initiale et continue, la mission principale de la DFIP est de proposer en un seul guichet, une gamme de solutions d'accès à l'enseignement supérieur, de faciliter l'entrée à l'université à un large public, que ce soit dans le cadre du continuum entre les établissements du secondaire et le nôtre, ou permettant l'accompagnement des personnes en reprise d'études ou en formation professionnelle.

Formation Initiale

Le Service de la Formation Initiale coordonne et gère l'ensemble des activités communes liées à la scolarité et à l'inscription des étudiants souhaitant intégrer un cursus Licence, Master, Doctorat, BUT ou Master MEEF.

Il informe les étudiants ou les futurs étudiants sur les formations qui sont dispensées par l'université, ainsi que sur les procédures relatives à l'inscription (portail national « trouvermon-master »).

La gestion des opérations préalables à l'inscription

Le service met en œuvre les dispositifs liés à la gestion et à l'organisation des opérations préalables à l'inscription de l'ensemble des étudiants.

Il veille au respect des modalités d'inscription, telles qu'elles sont définies par le Ministère et par l'Université (Parcoursup, E-candidat, Demandes d'Admission Préalable pour les étudiants étrangers, Etudes en France, MonMaster).

La gestion administrative du dossier de l'étudiant

Le service de la Formation Initiale est chargé de la gestion administrative du dossier de l'étudiant dès que l'étudiant a reçu un avis favorable à l'inscription (transferts, annulations d'inscription, demandes de remboursement).

La gestion des enseignements

Le Service de la Formation Initiale assure le suivi et la gestion des inscriptions et des réinscriptions administratives en ligne, les inscriptions pédagogiques et la délivrance des diplômes.

Il est chargé de la mise en œuvre et du suivi des modalités de contrôle des connaissances et des compétences votées par la Commission de Formation et de la Vie Universitaire.

C'est une cellule de conseil et d'appui auprès des composantes. Il forme l'ensemble des acteurs liés à la gestion des inscriptions.

Formation Continue Universitaire

Le Service Formation Continue Universitaire (SFCU) est chargé de la formation professionnelle continue à l'Université Picardie Jules Verne qui est destinée aux adultes et aux jeunes engagés dans la vie active qui souhaitent reprendre leurs études.

Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser en qualification au cours de sa vie professionnelle. Elle constitue un élément déterminant de la sécurisation des parcours professionnels, de la promotion des salariés et du retour à l'emploi.

Accueil et accompagnement

L'une des missions du SFCU est d'accompagner toute personne engagée dans un projet de reprise d'études, qu'il s'inscrive dans la durée ou qu'il réponde à un besoin d'acquisition de compétence spécifique. Son accompagnement se situe avant, pendant et après la formation et se traduit par :

- L'accueil et l'information
- Le conseil et l'analyse du besoin et du projet
- L'orientation vers les organismes partenaires le cas échéant (ex : conseil en évolution professionnelle)
- L'aide à la sélection du dispositif de formation le plus adapté
- Le conseil pour la recherche du financement des frais de formation en fonction de sa situation actuelle

Élévation du niveau de qualification : pour une accession à la formation universitaire

Les diplômes de Licence, Master et Doctorat

Tous les diplômes nationaux de Licences, Masters et Doctorats proposés par l'université sont accessibles au titre de la formation professionnelle continue.

Contact : sfcu@u-picardie.fr

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

L'université propose également d'accéder aux études universitaires à des publics non titulaires du baccalauréat grâce au DAEU.

Le DAEU est un diplôme national de niveau IV réservé aux candidats relevant de la formation continue. Il est accessible aux personnes non titulaires d'un Bac ou d'un équivalent (extrait du site <http://www.daeu.fr>). Il se prépare à Amiens, Beauvais, Creil, Saint-Quentin et Abbeville ou à distance avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Contact : daeu@u-picardie.fr

Service Formation Continue Universitaire • SFCU •

10, rue Frédéric Petit CS44808
80048 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 80 81 39
sfcu@u-picardie.fr
www.sfcu.u-picardie.fr

Directrice :
Nathalie DUWELTZ

Plus d'informations :
<https://www.u-picardie.fr>
Rubrique Formation

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET SCOLARITÉ

Le bilan de compétences : faire le point pour mieux avancer

Au cours de sa carrière, chaque individu est amené à faire le point sur sa situation professionnelle. L'UPJV participe de longue date à cette démarche, favorisant l'évolution et la sécurisation des parcours, en proposant deux dispositifs : le bilan de compétences et la validation des acquis de l'expérience.

Le bilan de compétences est une prestation d'orientation adaptée aux adultes et aux professionnels qui permet :

- d'identifier et valider un projet professionnel
- de réussir son évolution ou sa reconversion professionnelle
- de préparer une validation des acquis ou une entrée en formation
- La durée de la prestation est comprise entre 18 et 24h

Contact : vae-bc@u-picardie.fr

La validation des acquis de l'expérience à l'Université

La VAE - Validation des Acquis de l'Expérience - permet l'obtention totale ou partielle d'un diplôme ou titre de l'enseignement supérieur.

Modalités : justifier d'une expérience en lien direct avec le contenu du diplôme souhaité.

Contact : vae-bc@u-picardie.fr

Acquisition des connaissances et compétences pour une adaptation aux besoins des entreprises et des salariés

Outre les formations visant l'élévation du niveau de qualification, l'UPJV propose des formations apportant des connaissances et compétences pour répondre aux évolutions professionnelles.

Les diplômes universitaires (DU)

Les diplômes universitaires font partie de la catégorie des « diplômes d'établissement ». Ils visent à approfondir une expertise précise sur un domaine de connaissance ou un secteur d'activité professionnel spécifique. Ces formations sont spécialement conçues pour répondre à des besoins scientifiques et professionnels d'actualité, les cycles sont courts et les rythmes sont adaptés aux contraintes professionnelles des publics auxquels ils s'adressent.



Le diplôme universitaire est un atout précieux pour s'insérer plus facilement dans le marché de l'emploi grâce à :

- un large choix de spécialisations et de secteurs d'activité
- un encadrement d'excellence à l'université
- un soutien pédagogique renforcé
- une proximité avec le monde professionnel

Contact : sfcu@u-picardie.fr

Les formations courtes

Le SFCU propose une offre de formations mutualisant les compétences et mobilisant la recherche pour répondre aux besoins de développement économique du territoire et de sécurisation des parcours professionnels.

Pour l'individu :

- Actualiser ses connaissances sur un domaine précis
- Acquérir des compétences en réponse à un besoin précis et ponctuel
- Obtenir des savoirs clés favorisant l'accès vers les métiers en tension

Pour les employeurs : s'assurer de l'existence locale d'un vivier de personnes compétentes pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain. L'université est également à leur service en adaptant son offre de formation à leurs besoins, en veillant notamment à la mesure d'impact des formations, en s'assurant des certifications des réseaux partenaires, et en servant de lien entre l'offre et la demande dans une démarche d'insertion professionnelle.

Contact : sfcu@u-picardie.fr

Epanouissement personnel : scientifique, culturel, artistique et sportif

L'Institut Universitaire Tous Âges (IUTA) est ouvert à toute personne disposant de temps libre, sans condition d'âge, ni de diplôme. Chaque année sont organisés des conférences, des cours et des ateliers dans les sites d'Amiens, de Beauvais et de St-Quentin.

Chaque site propose des cours de culture générale : littérature, histoire de l'art, philosophie, histoire, géographie, droit... ; de langues : anglais, allemand, italien, espagnol ainsi que des conférences d'actualité.

Selon les sites, on peut aussi suivre des cours spécifiques de langues comme l'arabe, le japonais, le russe, le chinois, le polonais..., en informatique, en photo numérique et en arts plastiques (peinture à l'huile, aquarelle...), et aussi pratiquer des activités sportives.

Au-delà des études et de l'épanouissement personnel, l'IUTA permet de nouer des contacts, d'effectuer des activités communes, en particulier pour les nouveaux retraités et les personnes isolées.

Contact : iuta@u-picardie.fr

Les modalités de formation de l'UPJV

Formations en alternance

La formation en alternance associe à la fois la formation académique à l'Université et la pratique d'un métier dans l'entreprise. Elle constitue une formule adaptée aux besoins des personnes à la recherche d'une formation diplômante et d'une insertion professionnelle réussie.

A la fin du cycle de formation, l'alternant obtient son diplôme de manière équivalente à l'étudiant ayant suivi un cursus en présentiel. L'alternance se contractualise soit en contrat de professionnalisation, soit en contrat d'apprentissage soit en Pro-A.

Notre cœur de métier :

Le contrat d'apprentissage : il s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans et sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés, les personnes en reprise ou création d'entreprise, les sportifs de haut niveau. Il conduit à un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel. La formation théorique a lieu à l'UPJV. La scolarité est alors gratuite pour l'apprenti ou son représentant légal. La formation pratique se déroule en entreprise, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. La durée du contrat varie de 6 mois à 3 ans en fonction du diplôme préparé.

Le contrat de professionnalisation : il s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans et sans limite d'âge pour les bénéficiaires de CUI, RSA, ASS, AAH et aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Il est conclu pour une période de 6 à 12 mois, et de 36 mois dans certains cas.

Pro-A : Ce dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance est destiné aux salariés (CDI, CUI, CDD) n'ayant pas atteint un niveau de qualification sanctionné par une certification professionnelle enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et correspondant au grade de la licence. La Pro-A permet d'atteindre un niveau supérieur ou égal.

Contact : alternance-apprentissage@u-picardie.fr

Formations ouvertes et à distance via internet (FOAD)

Forte d'une expérience d'une vingtaine d'années en Formation Ouverte et A Distance, l'UPJV, affiche une offre de formations e-learning (Licence, Master, Diplôme d'Université) couvrant plusieurs domaines :

- Economie, Gestion :
 - Master Management de l'Innovation - Management e-Business (M1 & M2)
- Sciences :
 - Licence 3 Informatique - Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises à distance (MIAGE)
 - Master Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises à distance (MIAGE) (M1 & M2 Systèmes d'Information Nomades (SIN))
 - Master 2 Électronique, Énergie Électrique, Automatique (e-3EA)
- Diplôme d'Université Gestion de la Qualité et de la Sécurité Alimentaire (GQSA)
- Diplôme d'Université Techniques de l'Archéologie en Europe (TAE)

L'UPJV propose des modalités et des méthodes de formation adaptées aux besoins et contraintes des apprenants. Pour cela, elle s'appuie sur une équipe de professionnels capables de mettre en œuvre des dispositifs d'une grande souplesse à destination des apprenants éloignés, en situation de travail ou de handicap.

Une grande partie de l'offre FOAD est accessible de façon modulaire, en particulier, dans les situations suivantes :

- Une spécialisation,
- Une remise à niveau des connaissances,
- Une prescription de Jury dans le cadre d'une procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- Un plan de formation de l'entreprise,
- Un Contrat de Professionnalisation.

Contact : foad@u-picardie.fr
Site web : foad.u-picardie.fr



DIRECTION DE L'ORIENTATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE • DOIP •

10 rue Frédéric Petit CS44808
80048 AMIENS Cedex 1
☎ 03 22 80 81 39

Directrice :
Virginie CLÉMENT-STRINATI
doip@u-picardie.fr

Service Orientation et Parcours de l'Étudiant • SOPE •

10, rue Frédéric Petit CS44808
80048 Amiens cedex 1
☎ 03 22 80 81 39

Chef de service :
Thierry DUBET
sope@u-picardie.fr

Service Insertion • SI •

10, rue Frédéric Petit CS44808
80048 Amiens cedex 1
☎ 03 22 80 81 39

Cheffe de service :
Coralie CALAIS
si@u-picardie.fr

Cellule Pépîte - Entrepreneuriat • CPE •

10, rue Frédéric Petit CS44808
80048 Amiens cedex 1
☎ 03 22 80 81 39

Cheffe de service :
JUSTINE GUILBERT
contact@pepитеa2u.fr

Plus d'informations :
<https://www.u-picardie.fr>
Rubrique Réussite et vie étudiante

**Un lieu d'information, de conseil et d'appui,
ouvert à tous les étudiants.**

La consultation en accès libre des documents sur :

- l'enseignement supérieur, l'offre de formation
- les métiers, les secteurs d'activité, le marché de l'emploi, les techniques de recherche d'emploi
- les événements relatifs à l'orientation et à l'insertion professionnelle
- la préparation aux concours de la fonction publique...

Un accompagnement dans l'orientation et la réorientation tout au long du cursus :

- une aide à la recherche documentaire
- un accès à des tests d'orientation
- des entretiens individuels en présentiel ou distanciel sur rendez-vous avec des conseillers en orientation pour définir son projet d'études ou professionnel
- des ateliers collectifs pour construire un projet personnel et professionnel, choisir une poursuite d'études...
- des séances d'information sur la réorientation (au cours du semestre 1, en fin de S1 et de S2)

L'aide à la réussite étudiante grâce au PRREL (Programme Régional de Réussite en Etudes Longues - Fonds social européen+)

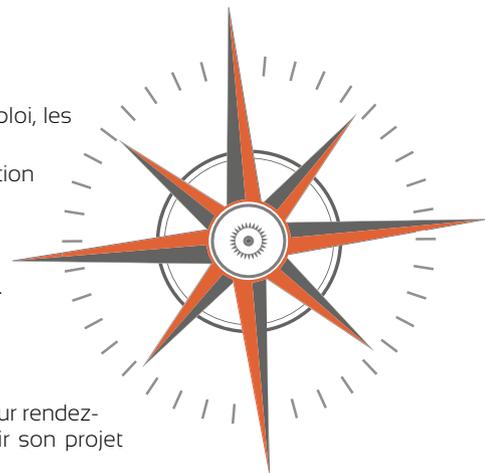
Le PRREL Réussite : un accompagnement pédagogique personnalisé sous forme de :

- tutorat/monitorat par des étudiants;
- ateliers de remise à niveau dispensés par des enseignants.

Le PRREL Tremplin : Cette formation, dispensée au S2, est destinée aux étudiants de L1 souhaitant se réorienter ou qui rencontrent des difficultés. Les contenus abordent les matières fondamentales disciplinaires ainsi qu'une préparation à l'insertion professionnelle. Sous réserve de la mise en place dans les composantes concernées.

La préparation à l'insertion professionnelle :

- des ateliers sur les techniques de recherche de stage, de contrat d'alternance ou d'emploi (lettre de candidature, CV, simulation d'entretien de recrutement, mail d'accompagnement...)
- des rendez-vous individuels en présentiel ou en distanciel pour obtenir des conseils dans la recherche d'emploi, de stage ou d'alternance
- des séances d'informations sur la mobilité internationale, les CIFRE, l'utilisation des réseaux...



- des rencontres métiers permettant le lien entre professionnels, étudiants et enseignants
- un réseau constitué d'acteurs de l'insertion professionnelle, des chargés de recrutement, des DRH...
- des « Networking » de la DOIP afin que des représentants d'entreprise, DRH présentent les métiers de leur entreprise.
- l'UET (l'Unité d'Enseignement Transverse), Projet Professionnel et d'Insertion, proposée dans la plupart des licences générales, accompagne l'étudiant, pendant 3 ans, dans la mise en place de son projet jusqu'à sa préparation à l'entretien de recrutement.

Le Portail des Conventions de Stage (Pstage) qui centralise les conventions de stage (saisie, édition, ...)

Pour accéder à ce service sécurisé, il suffit de se munir de ses identifiants d'ENT (première lettre du nom suivie du numéro d'étudiant) et du mot de passe de la messagerie UPJV. Ensuite, se rendre sur l'espace numérique de travail, choisir l'onglet « emplois et stages » et cliquer sur « Portail des Conventions de Stage ».

Les stages en milieu professionnel sont un élément indispensable de la formation, une initiation à la vie professionnelle et souvent un tremplin vers l'emploi. Ils sont obligatoires dans la plupart des formations et vivement conseillés dans les autres.

Les conditions de déroulement d'un stage, dans le cadre de la formation initiale, sont prévues par le code de l'éducation (articles L 124-1 à L 124-20 et D 124-1 à D 124-9) qui précise notamment le caractère obligatoire de la gratification pour les stages d'une durée supérieure à deux mois, consécutifs ou non, au cours de l'année universitaire au sein du même organisme d'accueil.

Un partenariat avec la plateforme Jobteaser pour trouver :

- des offres de stage et d'emploi dans tous les secteurs
- des vidéos métiers pour se préparer
- des événements dédiés au recrutement
- des informations exclusives sur les entreprises
- des informations sur les événements organisés par l'UPJV

La sensibilisation à l'entrepreneuriat :

- des informations sur la création / reprise d'entreprises
- un soutien aux étudiants qui veulent développer une mini-entreprise Dreamakers (entreprise fictive)
- Des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des étudiants, du BTS au doctorat, sur l'ensemble du territoire A2U
- Un accompagnement des étudiants-entrepreneurs ayant le Statut National d'Etudiant-Entrepreneur (Statut délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur uniquement via à un Pépité).

Pépité A2U (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) est en charge des deux derniers axes précédemment cités.

La réalisation des enquêtes ministérielles sur l'insertion professionnelle :

L'observatoire interroge 30 mois après leur sortie les diplômés de Licence professionnelle et de Master de l'UPJV. Ces enquêtes permettent aux étudiants de disposer d'informations les aidant dans leur choix de parcours et de métier.

Les jeunes diplômés de l'UPJV sont invités à répondre massivement à ces enquêtes par téléphone ou mail. En effet, un taux de retour important est le gage d'une vision réaliste de l'insertion professionnelle.

Mise en œuvre de l'enquête annuelle d'évaluation des formations, en collaboration avec la CEFE (Commission d'Évaluation des Formations et des Enseignements), auprès de tous les étudiants (LI en 2019, Masters en 2020...).

Taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'UPJV en 2019 interrogés au 1^{er} décembre 2021 :

- Licence professionnelle : 91% (95% au niveau national)
- Master hors enseignement : 94 % (93% au niveau national)
- Master enseignement : 99% (98% au niveau national)

VIE DE CAMPUS, VIE ASSOCIATIVE, SOLIDARITE ET HANDICAP

DIRECTION DE LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS • DVEC •

Citadelle
10, rue des Français libres
80080 AMIENS
vie-etudiante@u-picardie.fr
☎ 03 64 26 83 17

Directeur :
Jérémy LANDRIEUX
dvec@u-picardie.fr

Plus d'informations :
<https://www.u-picardie.fr>
Rubrique Réussite et vie étudiante

La CVEC : Contribution Vie Étudiante et de Campus

Les crédits de la CVEC bénéficient aux étudiants : ils financent des projets de vie de campus et contribuent donc de manière globale à l'amélioration des conditions de vie et d'étude et à la dynamisation de la vie de campus. La CVEC permet, entre autres, de financer des actions en matière de développement durable, d'égalité Femmes/Hommes et de lutte contre les discriminations de genre, de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et enfin de subventionner des projets portés par les associations étudiantes.

Les Emplois étudiants :

Divers dispositifs permettent aux étudiants de s'investir au sein de l'UPJV tout en procurant un complément de revenus. Les missions possibles : accueil des étudiants, relais vie étudiante et de campus, appui aux situations de handicap, accompagnement à la réussite, soutien informatique...

+ d'informations : *<https://www.u-picardie.fr/reussite-et-vie-etudiante/insertion/jobs/>*

La valorisation des pratiques culturelles, sportives et de l'engagement étudiant :

L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une valorisation s'il permet de mettre en évidence les compétences acquises lors d'un bénévolat et/ou volontariat au sein d'une activité associative ou professionnelle tout au long de l'année universitaire.

Contact : *engagement@u-picardie.fr*

De la même manière, les pratiques culturelles et sportives proposées aux étudiants peuvent faire l'objet d'une valorisation.

La valorisation prend la forme de points bonus ou d'ECTS.

Inscription via l'ENT étudiant « plateforme des pratiques valorisées »

Des aides ponctuelles :

Aides sociales : Des aides spécifiques peuvent être apportées aux étudiants confrontés à des difficultés sociales et financières.

Contact : *aide-sociale@u-picardie.fr*

Exonération des frais d'inscriptions : aide financière exceptionnelle ayant pour objectif exclusif d'aider des étudiants assidus et sérieux, se trouvant momentanément en situation financière difficile, à réussir leurs études.

Contact : *exoneration@u-picardie.fr*

Prêt de matériel (ordinateur portable, matériel à destination d'événements réalisés par les associations étudiantes)

Contact : *bpi@u-picardie.fr*

La période de césure :

Il est possible de bénéficier d'une période de césure dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil ou d'un établissement d'enseignement en France ou à l'étranger.

Contact : *cesure@u-picardie.fr*

Accueil, écoute, orientation et assistance : le bureau handicap étudiant propose à tous les étudiants un ensemble de services et de prestations avec le concours des services pédagogiques, médicaux et sociaux de l'Université. Ainsi il est possible de répondre à chaque situation de handicap par la mise en place d'une mesure d'accompagnement personnalisée, dans le cadre du schéma directeur pluriannuel du handicap (SDPH) :

- **Prêt de matériel** : ordinateurs, logiciels, enregistreurs, pupitres, stylos numériques, loupes électroniques, etc. ;
- **Aménagement des temps de composition en examen et contrôle** : 1/3 temps supplémentaire, à l'écrit ou à l'oral, etc. ;
- **Aménagements d'accès et/ou d'installations** : accès aux parkings ou aux locaux, places au 1er rang dans les salles et amphis, etc. ;
- **Dispositions particulières** : agrandissement de documents, instructions écrites et orales supplémentaires pour une meilleure compréhension des sujets d'épreuves ou de devoirs de contrôle, etc..

Quelques aménagements très spécifiques méritent d'être soulignés :

- **Octroi d'un preneur de notes tout au long de l'année** : il va assister aux cours et prendre les notes des cours de l'étudiant en situation de handicap. Il s'agit d'un camarade de promotion désigné par ce dernier et rémunéré pour ce service dans le cadre des emplois étudiants.
- **Attribution de secrétaires** : le jour de l'examen, un étudiant recruté pour cela rédigera la copie de l'étudiant empêché d'écrire.
- **Composition dans une salle particulière ou spécifique** : l'étudiant qui en bénéficie compose seul ou avec quelques étudiants seulement, sous la surveillance d'un personnel de l'Université.
- **Autorisations de sortie de salle d'examen** avec parfois prolongement de la durée de l'épreuve à concurrence du temps de sortie, dans la limite d'un tiers-temps.

Comment bénéficier de ces aménagements ?

- Vous êtes reçu au SSU (voir page 70) afin de rencontrer un médecin. Celui-ci rend une préconisation personnalisée et adaptée à votre situation,
- Un agent dédié à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap vous reçoit et vous accompagne pour la mise en place de vos aménagements,
- La préconisation est transmise à votre composante avec laquelle nous échangeons sur les particularités de sa mise en œuvre,
- Un arrêté est pris afin d'officialiser ces aménagements pour l'année universitaire ou la durée de votre cycle (BUT, licence, master ou doctorat).

À savoir

- Pensez à déclarer votre handicap auprès de la MDPH de votre département,
- Des référents handicap sont à votre service au sein de votre composante.

SERVICE CULTURE ET CRÉATION • S2C•

Citadelle
10, rue des Français libres
80080 AMIENS
☎ 03 64 26 83 22
info.culture@u-picardie.fr

 @SCC.UPJV

 @scc_upjv

Plus d'informations :
<https://www.u-picardie.fr>
Rubrique Réussite
et vie étudiante.

Étudiant(e)s, participez activement à la vie culturelle de l'université, elle contribue à votre formation :

Le Service Culture et Création de l'UPJV encourage et accompagne les initiatives des étudiants, qu'elles soient individuelles ou associatives. Il coordonne les actions qui permettent à toutes les formes d'expression artistique (arts plastiques, musique, DJ, théâtre, cinéma, photo...) d'être présentes à l'université, lieu de formation et de recherche, mais aussi de diffusion de la culture.

Pratiquez :

Participez aux ateliers : théâtre, Blues, bande dessinée, initiation musicale, DJ, jazz, Chœur Universitaire de Picardie, l'Orchestre Universitaire de Picardie, Clown, Improvisation, ...

Le suivi régulier de certains de ces ateliers peut être valorisé par 0,1 point bonus sur la moyenne des semestres pairs. Ce suivi sera accompagné d'une évaluation pour l'obtention de ce dernier. Des stages d'initiation seront également organisés sous forme d'ateliers courts durant les vacances scolaires, n'hésitez pas à nous faire part de vos envies de découverte !

Assistez aux spectacles :

À l'appui des structures culturelles locales, le Service Culture et Création propose ou accueille de nombreuses propositions artistiques (expositions, conférences, spectacle vivant...) au sein des différents lieux UPJV (Citadelle, Espace Camille Claudel, sites délocalisés, BU...).

Pour vous tenir au courant de l'ensemble de ces projets, plusieurs solutions : le site de l'UPJV (rubrique vie étudiante), les pages Facebook et Instagram de l'UPJV et du service et la brochure « Action culturelle » qui présente l'ensemble des actions.

Proposez vos projets :

Le Service Culture et Création de l'UPJV peut vous conseiller et vous apporter un soutien logistique, technique, financier pour la réalisation de votre projet. N'hésitez pas à vous rapprocher du service Culture et Création pour en discuter.

Associez-vous à la vie culturelle locale et nationale :

Des sorties culturelles vous seront proposées tout au long de l'année afin de vous faire découvrir le patrimoine de la région. Le service s'associera également aux grands rendez-vous culturels tels que le Festival Minuit avant la Nuit, le Festival International du Film d'Amiens, les Rendez-vous de la Bande Dessinée d'Amiens, la Fête de la Musique, les journées des arts et de la culture...

Passeport Vie Étudiante :

Le Passeport Vie Étudiante vous propose un tarif unique de 5€, sur présentation de votre carte étudiante UPJV 2023 - 2024, pour les activités culturelles dans les structures partenaires présentes sur l'ensemble du territoire picard :

- **A Amiens** : Cité Carter, Cirque Jules Verne, Comédie de Picardie, FRAC Picardie, Maison de la culture d'Amiens, Maison du Théâtre, Musée de Picardie, Safran, Maison de Jules Verne, la Lune des Pirates.
- **A Beauvais** : ASCA Beauvais.
- **A Soissons** : L'Agglomération du GrandSoissons, Les Bains du Lac, Bibliothèque de la ville, MAIL - Scène culturelle, Cité de la musique et de la danse, Musées, Office du tourisme du Grand-Soissons, PIX'L tiers-lieu numérique, Service Patrimoine de la ville.
- **A Saint-Quentin** : Direction de la Culture et de l'Animation de Saint-Quentin, La Manufacture, La Scène Europe, Le Théâtre Jean Vilar, La Galerie Saint-Jacques et le Splendid.

Ce sont aussi de nombreuses activités culturelles gratuites proposées tout au long de l'année (ateliers, bord de scène, ...).

Le service des sports propose à tous les étudiants :

- une pratique valorisée, accessible pour tous.
- une formation personnelle avec pour objectifs :
 - pratiquer avec plaisir et apprendre à maîtriser son corps et sa santé
 - la réussite par le progrès
 - la convivialité et le partage entre étudiants
- Un entraînement et un encadrement aux compétitions (en relation avec l'association JV Sport et le FFSU)

Les inscriptions aux activités SUAPS sont gratuites et se font sur le site de l'UPJV via l'ENT à chaque début de semestre.

Liste des activités proposées :

Athlétisme, ateliers chorégraphiques, badminton, basket-ball, boxe française, circuit training, danse, escalade, football, futsal, gymnastique, handball, judo, musculation, natation, rugby, self défense, step tennis, tennis de table, volley-ball, cross training et Pilates... Le SUAPS met aussi à disposition des étudiants diverses formations qualifiantes telles que l'arbitrage (hand ball, volley ball, futsal...) ou encore des formations de secourisme (sauvetage, surveillant de baignade, BNS-SA...) reconnues aussi bien au niveau fédéral qu'au niveau Universitaire.

Le service des sports propose également des activités physiques et sportives pour le personnel de l'université.

Responsables des sports dans les sites délocalisés

- Beauvais, Creil : Samuel Hainsselin Mél. : samuel.hainsselin@u-picardie.fr
- St-Quentin : suaps@u-picardie.fr
- Laon, Soissons : Yves Ordener Mél. : yves.ordener@u-picardie.fr

À savoir

Politique sportive de l'UPJV : Pour permettre le développement de la pratique sportive de tous les étudiants, le jeudi après-midi de 14h à 20h est réservé aux activités sportives pour l'ensemble des étudiants de licence (L1, L2 et L3), à l'exception du secteur santé.

SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES • SUAPS •

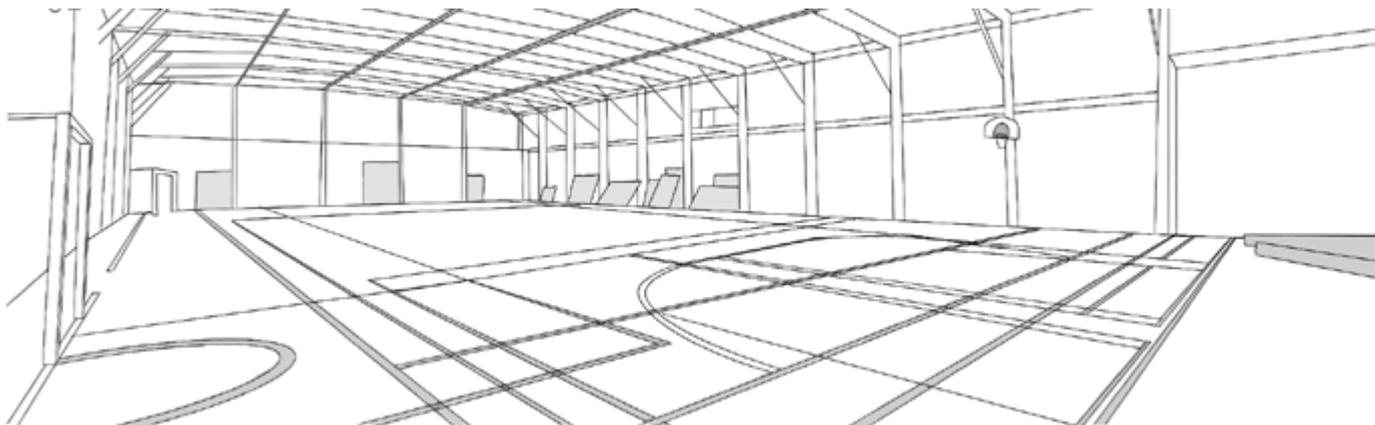
Pôle Sports
Allée Paschal Grousset
80000 Amiens
☎ 03 64 26 83 46
@UPJV.SUAPS 

Directeur :
Julien DUBUS
suaps@u-picardie.fr

Responsable de l'antenne de
Saint Quentin :
Sylvain ROUALDES
sylvain.roualdes@u-picardie.fr

Chargée des Sportifs de Haut
Niveau :
Julie ANCELET
shn@u-picardie.fr

Plus d'informations :
<https://www.u-picardie.fr>
Rubrique Réussite et vie étudiante



SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE • SSE •

Citadelle
10, rue des Français libres
80080 AMIENS

Campus du Thil
Rue du Campus
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03 64 26 83 25
f @UPJV.SSU

Directrice :
Dr Delphine GUERIN
ssu@u-picardie.fr

Plus d'informations :
<https://www.u-picardie.fr>
Rubrique Réussite et vie étudiante

L'équipe du SSE vous propose :

- Un **examen de santé préventif** au cours de votre scolarité au sein de l'UPJV : écoute, conseil, orientation, test audiométriques, tests visuels... Chaque examen de santé est unique, nous axons la consultation autour de vos besoins. **Merci de vous présenter avec votre carnet de vaccination à la consultation.**
- Une **étude de votre situation de handicap**, avec si nécessaire, une mise en place d'aménagements pour les cours, examens, concours...
- La mise à jour de votre carnet de **vaccination** dans le cadre de vos études mais aussi pour les stages effectués à l'étrangers, **conseils médicaux aux voyageurs**. **Merci de vous présenter avec votre carnet de vaccination à la consultation.**
- Des **certificats médicaux** : dispense d'assiduité, AIRM (annulation pour raison médicale), DBRM (droit à bourse pour raison médicale).
- Des **dépistages des Infections Sexuellement Transmissibles**, des prescriptions de **préservatifs** sur ordonnance.
- Un **centre de santé sexuelle** (partenariat conseil départemental) : consultation médicale, contraception, contraception d'urgence, test de grossesse, dépistage IST, conseil conjugal et familial.
- Des consultations de **sevrage tabagique** avec prescription de substituts nicotiques. Des consultation d'orientation en **addictologie** (drogues, alcool...).
- De la **sophrologie** : consultations individuelles, séances collectives.
- Des **conseils nutritionnels** avec un diététicien.
- Des consultations de **psychologie**.
- Des consultations d'**orthophonie**
- Des consultations d'écoute et de soutien psychologiques dans les cas de **harcèlement, violences, discriminations**.
- Un accompagnement nutritionnel, médical et sportif en collaboration avec le SUAPS des étudiants en surpoids dans le cadre d'un projet commun **forme et santé**.
- Des **consultations de soins infirmiers** : prise de sang, pansement, injection, ablation de fils, d'agrafes (merci de se présenter avec votre carte vitale et carte de mutuelle)
- Des actions de **prévention et de promotion de la santé** sur les différents sites de l'UPJV tout au long de l'année, assurées par nos équipes d'Étudiants Relais Santé

Tous les rendez-vous se prennent sur 

Médecine de prévention pour les doctorants

Elle est assurée par le service de médecine de prévention des personnels
Avenue des facultés Le Bailly - 80025 AMIENS CEDEX 1

Médecin du travail : Docteur Frédéric HEDUIN

Infirmière Santé Travail : Christine TRUONG-DISSLER

Assistante médicale : Stéphanie ROZOWSKI ☎ 03 22 33 86 40 stephanie.rozowski@u-picardie.fr

Secrétaire : Anthony PELTIEZ ☎ 03 22 33 86 44 anthonypeltiez@u-picardie.fr

Le service médical assure le suivi médical des doctorants sur convocations individuelles, suivant les risques (chimiques, biologiques, radioactif) auxquels sont exposés les doctorants, cette surveillance est annuelle ou quinquennale.

Dans tous les cas, une première visite est réalisée suite à la première inscription en doctorat. Le service assure le suivi vaccinal des doctorants et réalise les examens complémentaires liés aux risques auxquels ils sont exposés dans le cadre de leur doctorat.

Ils bénéficient de l'ensemble des activités de prévention individuelle et collective que le service met en place, au même titre que les enseignants et les personnels de l'université :

Prévention du risque infectieux (missions à l'étranger), étude de poste, amélioration des conditions de travail, dispositifs de santé publique.

Les doctorants sous contrat peuvent bénéficier d'une étude ergonomique et d'un aménagement de leur poste de travail lorsqu'ils sont en situation de handicap (RQTH). Ils bénéficient des prestations du service de médecine de prévention des personnels dans le cadre de la stratégie du maintien dans l'emploi et des financements du FIPHP.

Le statut d'étudiant des doctorants leur permet l'accès à totalité de l'offre de service du SSE : consultations psychologues, diététicien, sophrologue.»

Mobilité internationale : Quelle prise en charge médicale ?

Les étudiants de l'UPJV partant effectuer un séjour d'études ou un stage à l'international dans le cadre de leur cursus universitaire, ont la possibilité de prétendre à des consultations de conseils médicaux aux voyageurs, au Service de Santé Etudiante, afin de mettre à jour leur vaccination avant leur départ, à l'exception des vaccinations fièvre jaune et rage réalisées respectivement par le Centre de Vaccination Internationales et le CHU d'Amiens.

La prise en charge des étudiants étrangers arrivant en France, se fait en collaboration avec la DRI, par la présentation des services médicaux de l'UPJV et de leurs missions.

Un bilan de santé est vivement recommandé pour tout étudiant étranger primo-arrivant sur le sol français. La présentation du carnet de vaccination est impérative.

Service de Santé Etudiante

Citadelle - 10, rue des Français libres AMIENS
Consultations et vaccinations gratuites
ssu@u-picardie.fr

Centre de Vaccinations

(Mise à jour des vaccinations obligatoires du calendrier vaccinal français)

16, rue Fernel AMIENS ☎ 03 22 66 75 11
Consultations et vaccinations gratuites

Centre de Vaccinations Internationales

(Centre référent pour la fièvre jaune)

16, rue Fernel AMIENS ☎ 03 22 66 75 11
Activités soumises à facturation



Charte alcool étudiants

L'UPJV est signataire de la charte relative à la prévention des conduites à risque liées à la consommation d'alcool

La consommation excessive d'alcool et les conduites à risque associées sont des facteurs importants qui affectent la santé et la réussite des étudiant(e)s. La prévention efficace du risque alcool dans le milieu étudiant passe par la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la vie étudiante. C'est pourquoi, l'université propose aux associations étudiantes d'être partenaires dans le cadre de l'application de cette charte.

Objectifs de la charte : Prévenir la consommation excessive et les comportements à risque dans une démarche de responsabilisation des étudiants et de mobiliser les organisateurs de soirées étudiantes pour contribuer au bien-être, à la santé et à la sécurité des participants.

Huit dispositions pour mieux vivre ensemble !

- promouvoir la réussite des étudiants par leur bien-être et leur bonne santé ;
- sensibiliser des personnes référentes (un représentant de l'administration, un représentant étudiant) pour renforcer le dialogue sur la problématique alcool entre les organes de direction, le bureau des élèves et les différentes associations étudiantes ;
- privilégier des pots-buffets-cérémonies sans alcool organisés par les étudiants et les personnels ;
- développer des actions de prévention et de sensibilisation (sécurité routière, risques d'accidentologie, violences, abus sexuels, rapports non protégés, risques liés aux polyconsommations) ;

• faire évoluer l'organisation des manifestations festives vers des manifestations sans alcool ainsi que d'autres types d'événements festifs ;



- engager les organisateurs de manifestations festives
 - à ne pas privilégier les bénéfices de la vente d'alcool pour financer leur association et trouver d'autres sources de financement ;
 - à respecter l'interdiction du sponsoring alcoolier d'entreprise qui incite à la consommation d'alcool ;
 - à lutter contre les ivresses express (binge drinking) ;
 - à lutter contre la consommation excessive par des prix trop bas ;
 - à développer une offre alternative et attrayante aux boissons alcoolisées ;
 - à refuser la délivrance d'alcool aux individus qui sont déjà en état d'ébriété ;
 - à organiser des actions de prévention ;

• lutter contre l'affichage de publicité sur les manifestations qui mettent en avant la délivrance d'alcool ;

• engager les étudiants à repérer et orienter ceux qui sont en difficulté avec alcool.

Quelques repères :

- maximum 10 verres par semaine (ne pas dépasser 2 verres par jour et avoir des jours dans la semaine sans consommation).
- réduire la quantité totale d'alcool,
- boire lentement, en mangeant et en alternant avec de l'eau,
- éviter les lieux et les activités à risque,
- s'assurer que vous avez des gens que vous connaissez près de vous et que vous pouvez rentrer chez vous en toute sécurité ;

INFORMATIONS UTILES

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Une contribution « vie étudiante et de campus » est demandée aux étudiants. Elle est destinée à :

- favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants
- conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Chaque année, les étudiants doivent se libérer de cette contribution avant leur inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

Lorsque l'étudiant s'inscrit au titre d'une même année univer-

sitaire à plusieurs formations, la contribution n'est due que lors de la première inscription.

Le montant annuel de cette contribution est fixé à 100 € pour 2023-2024.

Sont exonérés du versement de cette contribution :

- les étudiants bénéficiant, pour l'année universitaire au titre de laquelle la contribution est due, d'une bourse de l'enseignement supérieur
- les étudiants bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou étant enregistrés par l'autorité compétente en qualité de demandeur d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

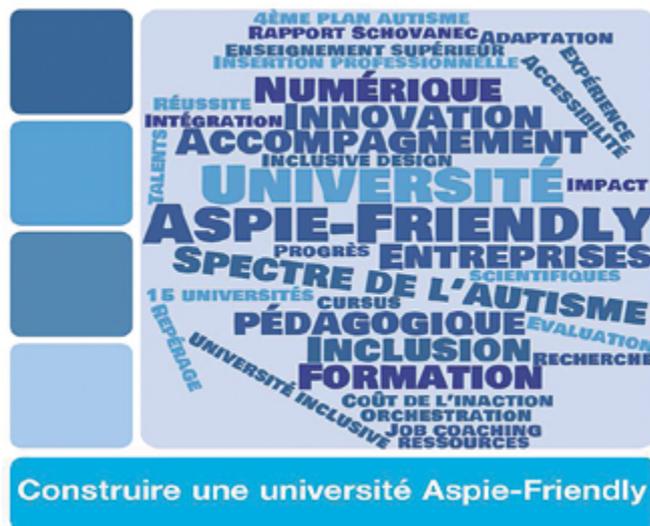
Aspie-Friendly - Construire une université inclusive



Engagée, avec une vingtaine d'établissements de l'enseignement supérieur dans le projet « Construire une université Aspie-Friendly », l'université de Picardie Jules Verne souhaite favoriser l'accompagnement et l'accès aux études des personnes diagnostiquées avec Trouble du Spectre de l'Autisme sans déficience intellectuelle.

Ce projet a été sélectionné dans le programme « Nouveaux Coursus à l'Université », ce qui permet de l'inscrire dans un temps long 2018-2028. Il fait partie de la Stratégie Nationale pour l'Autisme. Conscients des obstacles, de nombreux lycéens « Aspies » renoncent à entrer à l'université. Pour favoriser leur poursuite d'études et leur réussite, plusieurs actions sont mises en place :

- La préparation de la transition vers l'enseignement supérieur par une présentation de l'établissement et des dispositifs proposés par ce dernier
- L'accompagnement pour cerner les besoins et permettre à l'étudiant(e) de bénéficier d'adaptations et de suivi par le service de santé étudiante, bureau handicap étudiant et les référents Aspie Friendly
- L'adaptation du parcours universitaire grâce aux innovations pédagogiques et numériques pour accompagner au mieux les étudiant(e)s tout en transformant l'environnement universitaire.



- L'insertion professionnelle progressive pour mieux les préparer au monde du travail et accompagner les entreprises dans ces démarches.

Vous avez la possibilité de contacter directement le référent Aspie Friendly : luc.vandromme@u-picardie.fr
Pour plus d'information sur le dispositif national, consultez le site : <https://aspie-friendly.fr>

Franchis les obstacles avec les assistants sociaux du Crous !



Flashez ce code
pour prendre rdv
ou pour consulter
le planning des
permanences

Accès aux droits • Difficultés financières • Démarches administratives • Soutien moral • Problèmes familiaux...

 | crous-amiens.fr

AIDES

BOURSES ET ALLOCATIONS DIVERSES

Plusieurs sortes de bourses peuvent aider les étudiants à subvenir financièrement à leurs besoins.

Les bourses gérées par le CROUS :

- **Bourse de l'enseignement supérieur** réservée aux étudiants de moins de 28 ans lors de la 1ère demande, elle s'obtient sur critères sociaux. L'attribution et le montant d'une bourse se fait en fonction des ressources financières de votre famille et éventuellement de vos charges spécifiques.

En fonction du barème et des points de charge, les échelons vont de 0 bis à 7 (les mensualités varient selon l'échelon).

- **Les aides spécifiques.** elles peuvent être attribuées aux étudiants en difficultés sous la forme d'une aide annuelle ou ponctuelle. L'étudiant doit prendre rendez-vous avec un assistant social du Crous : cet entretien permet d'évaluer la situation globale de l'étudiant au regard notamment de son parcours universitaire

et des difficultés qu'il rencontre.

- **Fonds régional social d'urgence.** Il permet d'apporter une aide financière personnalisée aux étudiants qui rencontrent des difficultés ponctuelles.

Le financement de thèse

Il existe plusieurs modes de financement d'une thèse, et certains sont cumulables. Cependant, selon différents facteurs, notamment en fonction des disciplines, il n'est pas toujours possible pour l'équipe de recherche qui accueille un doctorant de lui procurer un financement : c'est la raison pour laquelle, dans certains domaines, beaucoup de doctorants exercent un métier à titre principal.

Si certains sujets de thèse sont proposés en association avec un financement, cela n'a rien d'automatique et il peut revenir au candidat à une thèse l'initiative d'identifier lui-même un financement potentiel.



NOUVEAU À L'UPJV : POUR CHAQUE ÉTUDIANT

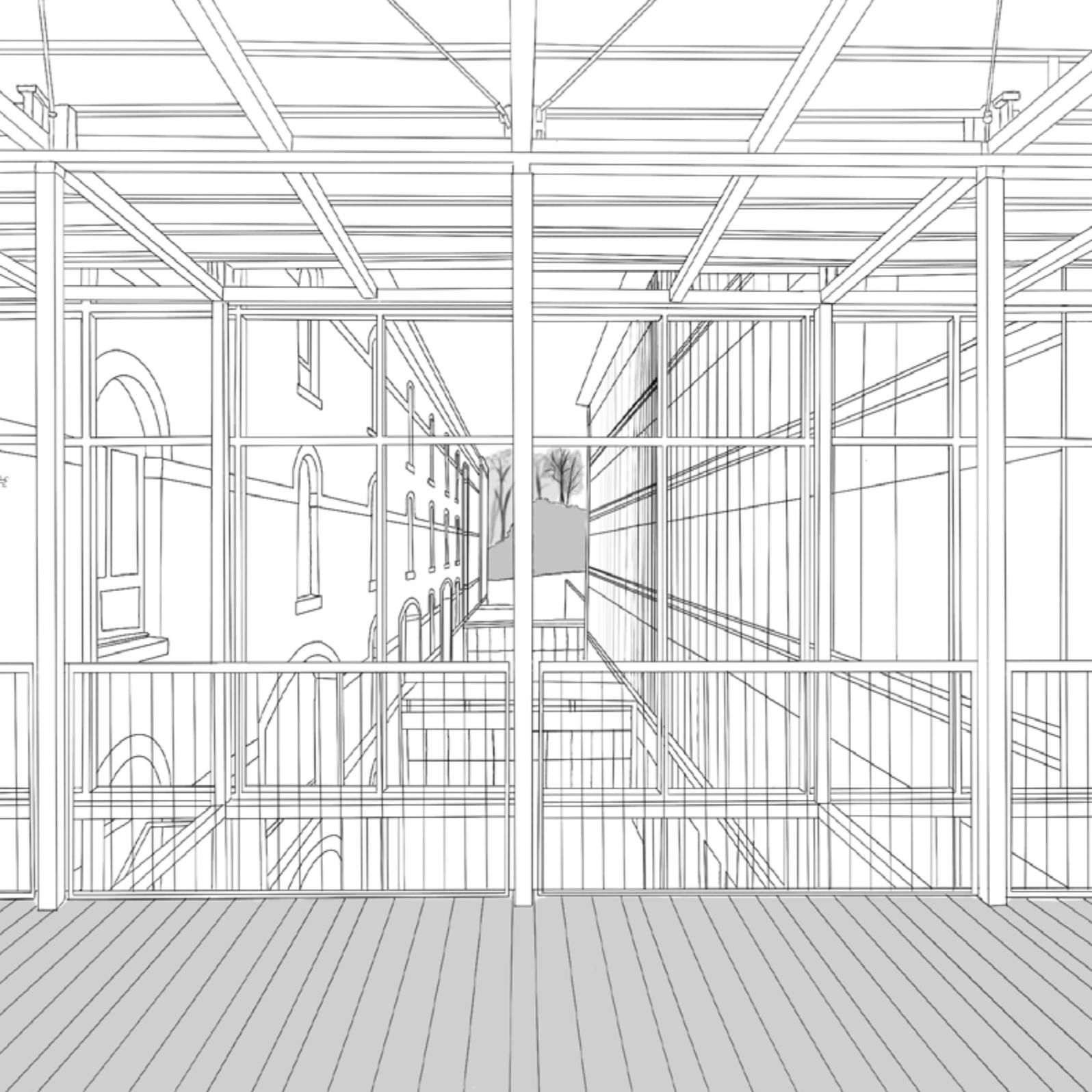
UN COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

DIGIPOSTE

- **gratuit** et **à vie**, capacité de **5 Go**
- relevés de notes, attestations de réussite et documents personnels
- accessible depuis un navigateur web et un smartphone



AUTRES SERVICES
À L'ÉTUDIANT



MAISON DES LANGUES - CENTRE FLE

La Maison des Langues et le centre FLE sont ouverts à l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants dont internationaux et personnels) afin de répondre aux besoins spécifiques en langues étrangères et en français langue étrangère de chacun.

Nos missions

La Maison des Langues - Centre FLE proposent un parcours individualisé pour :

- progresser en langues de façon générale
- se remettre à niveau en anglais et en FLE par exemple
- développer ses compétences linguistiques dans une langue déterminée en vue d'un projet personnel (séjour à l'étranger, convention Erasmus...)
- se perfectionner dans un domaine particulier (langue des affaires, langue scientifique, prononciation, français sur objectifs universitaires, etc.)
- tester son niveau pour flécher ses besoins de progression (test de positionnement)
- se préparer à la passation de certifications en langues (TOEIC, TOEFL, DELF, TCF)
- attester un niveau en langues par la passation d'une certification interne ou externe

Notre dispositif

Sur les sites de la Maison des Langues - Centre FLE :

4 formules au choix (que vous pouvez toutes combiner) :

1- Une autoformation guidée par un enseignant spécialiste en présentiel ou en distanciel

Tous ceux qui possèdent une carte UPJV peuvent bénéficier d'un apprentissage en langues et en français langue étrangère grâce aux TICE (espace multi-média, laboratoire de langues, didacticiels, manuels, cédéroms), à partir d'un travail individuel en présence d'un enseignant et selon une flexibilité de calendrier et d'horaires. Remise à niveau/perfectionnement pour les étudiants en complément des cours reçus dans leurs composantes.

Possibilité de valorisation de ce travail personnel, selon un cadrage déterminé, et/ou via le Pas-seport de Langues.

2- Des cours de langues en présentiel par niveaux

Cours d'anglais, de FLE, d'espagnol, d'arabe, d'italien et de catalan.

Possibilité de valorisation des cours de langue en présentiel. Stages semi-intensifs.

3- Des ateliers de conversation.

Expression orale animée par un locuteur natif.

4- Des activités ludiques ponctuelles

(anglais, espagnol, FLE, etc.)

A distance :

Autoformation en ligne en anglais accessible à tous via l'ENT/CONSPIRE et autoformation en FLE accessible sur demande

« Objectif minimum attendu : B2 pour maîtriser une langue (voyages, insertion professionnelle). Pour rappel : comptez environ 300 h de travail/exposition à la langue pour progresser d'un niveau du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues - exemple de B1 à B2 »

Pour plus d'informations : www.u-picardie.fr/maison-des-langues/
<https://fle.u-picardie.fr/>

MAISON DES LANGUES • MDL • CENTRE FLE

Citadelle
10, rue des français libres
80080 AMIENS

Directrice :
Delphine HERMES

Responsable administrative :
Nora ZAID

mdl@u-picardie.fr
fle@u-picardie.fr

2 sites

• Centre de ressources langues situé au pôle scientifique

Bâtiment des Minimes -
Salle CRL4 - 1^{er} étage
2, rue Edmond Fontaine
80000 AMIENS

Responsables pédagogiques :
Chantal MACIBORKO
crl@u-picardie.fr
Wahiba AJOUAOU EL AYADI :
wahiba.el.ayadi@u-picardie.fr

• Centre de ressources langues

Citadelle
10, rue des français libres
bâtiment E, salle E118
80080 AMIENS

Responsable pédagogique :
Shân WILLIAMS
crl.citadelle@u-picardie.fr

Et toute une équipe enseignante
à votre disposition

DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES

15, placette Lafleur CS 80446
80004 AMIENS Cedex 1
© 03 22 82 71 65
<http://www.bu.u-picardie.fr>

Directeur :

Benjamin GILLES
benjamin.gilles@u-picardie.fr

BU Citadelle :

Sylvain COINDET
sylvain.coindet@u-picardie.fr

BU Campus Santé :

Rafaël SZWARCENZSTEIN
rafael.szwarcenzstein@u-picardie.fr

BU Cathédrale et IUT d'Amiens :

Diolène LACHIVER
diolene.peycelon@u-picardie.fr

Coordination des bibliothèques Aisne et Oise :

René BARBIER
rene.barbier@u-picardie.fr

Lire, étudier, se documenter

Un outil à votre service pour la réussite de vos études

Le service commun de la documentation (SCD) est un réseau de 12 bibliothèques universitaires (BU) à votre disposition. Tous les étudiants de l'UPJV y accèdent gratuitement, après inscription. Les BU proposent de nombreux services : prêt de documents, espaces de travail individuels et collectifs, réservation de salles de travail en groupe, accès sur place aux ressources numériques, accès distants à ces ressources, aide individualisée à la recherche documentaire, accompagnement des chercheurs au dépôt dans HAL,...

Des collections riches et actualisées

- Dans les rayons :
 - 480 000 livres dont 2/3 en accès libre (salles de lecture)
 - 3400 revues et journaux (actualité, vulgarisation, recherche...)
- En ligne :
 - 90 000 revues numériques
 - 380 000 livres numériques : encyclopédies, livres pour l'enseignement, textes juridiques, etc.

Des services

Sur place

- prêt, accueil et renseignement
- salles de travail en groupe
- postes informatiques
- wifi
- prêt entre bibliothèques (international, national et régional)
- navette (prêt d'ouvrages entre les BU d'Amiens)

A distance

- réservation, prolongation d'emprunt
- réservation de salles de travail en groupe (dans les BU qui en disposent)

Des formations

- UE transversale, formation aux ressources documentaires
- Unité d'enseignement libre : recherche documentaire
- Formations individuelles ou en petit groupe



Implantations des sites de la bibliothèque universitaire (BU)

AMIENS :

- **BU Campus Santé** : Médecine, pharmacie, soins infirmiers, psychologie, sport
Chemin du Thil ☎ 03 22 82 72 99
- **BU Cathédrale** : Droit et science politique, économie et gestion, sciences, mathématiques, informatique, physique et chimie
15, Placette Lafleur ☎ 03 22 82 71 95
- **BU Citadelle** : Lettres, langues, histoire-géographie, sciences humaines, éducation et formation des enseignants
10, rue des français libres ☎ 03 64 26 84 00
- **BU Arts**
30, rue des Teinturiers ☎ 03 22 22 43 57
- **BU IUT** : Informatique, génie biologique, génie civil, techniques de commercialisation, génie mécanique et productique, gestion des entreprises et des administrations
Avenue des Facultés Le Bailly ☎ 03 22 53 40 18

AISNE :

- **BU campus de Saint-Quentin** :
Ingénierie logistique et transports, sciences et techniques, informatique, mathématiques, génie mécanique et productique, génie chimique
48, rue Ostende SAINT-QUENTIN ☎ 03 23 62 89 39
- **BU IUT site de Laon** :
Carrières juridiques, techniques de commercialisation
2, rue Pierre Curie LAON ☎ 03 23 26 30 73
- **BU INSPE site de Laon** : Education et formation des enseignants
Avenue de la République LAON ☎ 03 23 26 30 20
- **BU IUT site de Cuffies-Soissons** : Pluridisciplinaire
15 bis, Avenue François Mitterrand SOISSONS-CUFFIES
☎ 03 23 76 40 33

OISE :

- **BU antenne universitaire et IUT site de Beauvais** : Sciences humaines, sciences, techniques de commercialisation, gestion des entreprises et des administrations, gestion des ressources humaines, contrôle de gestion, développement commercial, gestion des échanges, entrepreneuriat, comptabilité et paye.
52, Bd Saint-André BEAUVAIS ☎ 03 44 06 88 13
- **BU INSPE site de Beauvais** : Education et formation des enseignants
3, rue Bossuet BEAUVAIS ☎ 03 44 48 72 03
- **BU IUT site de Creil** : Techniques de commercialisation, gestion des systèmes logistiques, sécurité, hygiène et environnement, banque, management des collectivités territoriales, sécurité des biens et des personnes, e-commerce marketing numérique
13, allée de la faïencerie 60100 Creil ☎ 03 44 64 46 57

www.bu.u-picardie.fr



PÔLE RECHERCHE ET RELATIONS INTERNATIONALES

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES • DRI •

11 rue des Francs Mûriers
80000 Amiens
dri@u-picardie.fr

Directrice :
Katarina KILANI

Directrice par intérim :
Amina MAZOUZA

Assistante de Direction :
Lucille DASSONNEVILLE
☎ 03 22 82 59 65

MISSIONS :

Mobilité étudiante sortante et entrante

Etudes/Stages
Bourses Erasmus+
erasmus@u-picardie.fr

Bourses de mobilités

AMI/Mermoz/
Bourse d'excellence Eiffel
dri@u-picardie.fr

Equipe :

Mélanie ALVES
Esther CARON
Isabelle CATRY
Barbara DUMEIGE
Lucille DASSONNEVILLE
Vardan GHUKASYAN
Enola SAJOT
Olga SEKANE
Jamila TAMIMY

Les missions de la Direction des Relations Internationales

La DRI est un service central formant, avec la Direction de la Recherche, le Pôle 2RI (Recherche et Relations Internationales).

Au service des étudiants et des enseignants-chercheurs qu'elle accompagne dans leurs démarches à l'international, la DRI a pour missions :

- la participation à la définition et la mise en œuvre de la politique de coopération européenne et internationale de l'établissement en matière de formation;
- la gestion de la mobilité étudiante et enseignante, et des financements associés;
- le développement et la gestion des coopérations internationales;
- la représentation et la promotion de l'établissement à l'international ;
- l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux hors programmes d'échanges.

Mobilité étudiante

À l'heure où l'international est un enjeu majeur, effectuer un séjour d'études et/ou un stage à l'étranger est une valeur ajoutée sur un CV à laquelle les recruteurs sont de plus en plus sensibles.

Étudier à l'étranger

La DRI gère **plusieurs programmes d'échanges** permettant aux étudiants de l'UPJV de partir vers de nombreuses destinations dans le monde :

- le programme **Erasmus+**, avec 262 universités partenaires dans 28 pays ;
- le programme **ISEP** (International Student Exchange Programs), avec un réseau de 340 universités aux USA et dans le monde ;
- le programme **BCI** (Bureau de Coopération Internationale), qui regroupe 9 universités québécoises ;
- de nombreuses **conventions bilatérales** avec des universités partenaires de l'UPJV dans le monde entier ;
- le programme **Erasmus Mundus**, avec le Master conjoint MESC+ et (UFR Sciences, Département de Chimie) porté avec 6 universités partenaires (France, Espagne, Pologne, Slovénie, USA, Australie). Les modalités de sélection pour intégrer cette formation répondent à des exigences imposées par la Commission européenne. Plus d'info sur : <https://mesc-plus.eu/>



Ces programmes d'échanges offrent la possibilité aux étudiants :

- d'effectuer une partie de leur cursus dans une université partenaire à l'étranger ;
- de faire valider les résultats obtenus dans l'université d'accueil grâce aux crédits ECTS ;
- d'être exonérés des frais d'inscription dans leur université d'accueil.

Pour leurs séjours d'études à l'étranger, les étudiants peuvent bénéficier d'aides à la mobilité qui peuvent être cumulables suivant les cas, notamment selon la destination et le statut de l'étudiant (se renseigner auprès de la DRI pour les conditions d'éligibilité) :

- Bourse Erasmus+ : montant compris entre 330 et 450 €/mois.
- Aide à la Mobilité Internationale (AMI) : bourse de 400 €/mois, réservée aux étudiants boursiers du Crous
- Bourse Mermoz du Conseil régional des Hauts-de-France : montant versé selon le quotient familial, jusqu'à 400 €/mois.

Pour **trouver votre destination**, explorez les possibilités d'échanges qui s'offrent à vous en tant qu'étudiant(e) de l'UPJV, grâce au moteur de recherche en ligne de la DRI :

<https://upicardie.moveonfr.com/publicsher/1/fr/#>

Attention ! Cette base de données recense toutes les conventions internationales de l'UPJV, elle n'est pas réduite aux conventions et contrats de mobilité étudiante.. Renseignez-vous auprès de la DRI.



Faire un stage à l'étranger

Il vous est possible d'effectuer un stage en entreprise à l'étranger, dans le cadre de vos études, avec un soutien financier de la DRI (renseignez-vous auprès de la DRI) :

- Bourse Erasmus+/stage : montant compris entre 480 et 600 €/mois.
- AMI : bourse de 400 €/mois, réservée aux étudiants boursiers du Crous
- Bourse Mermoz du Conseil régional des Hauts-de-France : montant versé selon le quotient familial, jusqu'à 400 euros

Découvrir la mobilité internationale

La DRI organise tout au long de l'année des réunions d'information sur la mobilité internationale (études et stages), ainsi que d'autres événements (exemple speed meeting) qui vous permettent de rencontrer les étudiants internationaux et les anciens étudiants Erasmus+. Ne ratez pas ces occasions de découvrir la mobilité internationale par les retours d'expériences de vos camarades ! Consultez notre agenda en ligne ou les panneaux d'affichage dans vos composantes !

Étudiants en situation de handicap

Vous pouvez bénéficier d'une allocation Erasmus+ spécifique complémentaire pour la prise en charge complète des frais supplémentaires liés à votre handicap (mental, physique, sensoriel ou autre) ou à vos problèmes de santé (maladies chroniques, graves ou pathologies psychiatriques) Si vous êtes concerné, contactez la DRI !

Chercheurs et enseignants-chercheurs Centre Euraxess

Le Centre Euraxess de l'UPJV assure un accueil de qualité et une aide personnalisée aux chercheurs internationaux dans leurs démarches d'entrée et de séjour en France. Son rôle est d'offrir une réponse adaptée à chaque situation et d'orienter vers le service compétent. Nous vous invitons à venir nous rencontrer dans nos bureaux de la DRI !



Conventions :

Erasmus +
Mélanie ALVES

Accords bilatéraux
Vardan GHUKASYAN
☎ 03 22 82 72 45
vardan.ghukasyan@u-picardie.fr

Hors programmes d'échanges :

Accueil et Accompagnement
des Etudiants Internationaux :
bienvenue@u-picardie.fr
Esther CARON

Amadou CAMARA
☎ 03 22 82 58 05
amadou.camara@u-picardie.fr
Vardan GHUKASYAN
☎ 03 22 82 72 66
vardan.ghukasyan@u-picardie.fr

Projets européens

Programme Erasmus Mundus :

Jamila TAMIMY
☎ 03 22 82 72 61
jamila.tamimy@u-picardie.fr

TCF-IRN

Test de connaissances en Français
Intégration, Carte de résident, Nationalité
Isabelle CATRY
☎ 03 22 82 79 97
isabelle.catry@u-picardie.fr

Chercheurs et enseignants-chercheurs Centre Euraxess

☎ 03 22 82 79 90
euraxess@u-picardie.fr

Pour plus de détails,
consultez notre site web :

<https://www.u-picardie.fr/international/bienvenue/>



La Direction de la Recherche travaille en lien avec les Vice-présidents de la Commission Recherche.

Les missions de la Direction de la Recherche

La Direction de la Recherche est en appui à la définition et à la mise en œuvre de la politique scientifique de l'établissement.

Elle est au service des enseignants-chercheurs de l'UPJV qu'elle accompagne dans leurs démarches, projets et dans leurs relations avec le ministère, les grands organismes de recherche, les collectivités territoriales, les pôles de compétitivité, les centres de transfert de technologies et le milieu socio-économique.

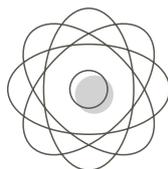
La DR a pour missions :

- La gestion des budgets de la recherche
- Les appels à projets internes (S2R) et externes (régionaux, nationaux et internationaux)
- L'accompagnement dans le montage et la gestion des projets de recherche publics ou privés
- L'organisation des Instances Scientifiques
- La gestion des équipements mutualisés
- Le suivi de la production scientifique des laboratoires
- La valorisation de la recherche, par le biais d'une politique de communication.

Les missions de valorisation par le transfert de technologies sont développées depuis 2012 en collaboration avec la SATT Nord (société d'accélération du transfert de technologies).

La recherche en quelques chiffres

- 36 unités de recherche dont :
 - 5 unités mixtes de recherche CNRS
 - 2 unités mixtes de recherche Inserm
 - 1 unité mixte de recherche INERIS
 - 1 unité mixte de recherche INRAE
- 2 écoles doctorales
- 11 Unités de Formation et de Recherche
- 3 Structures Fédératives de Recherche
- 8 plateformes
- 2 instituts
- 812 enseignants-chercheurs
- Budget recherche : 12 millions d'euros



PÔLE RECHERCHE ET RELATIONS INTERNATIONALES

DIRECTION DE LA RECHERCHE • DR •

Directrice :

Emmanuelle ETIENNE

☎ 03 22 82 74 47

emmanuelle.etienne@u-picardie.fr

Administration

Secrétariat :

Élodie PÉCOURT

☎ 03 22 82 74 55

elodie.pecourt@u-picardie.fr

Gestion administrative et financière des projets MOSOPS et SHS :

Camille LEBECH

☎ 03 22 82 74 46

camille.lebech@u-picardie.fr

Eugénie LEFEUVRE

☎ 03 22 82 74 50

eugenie.lefeuvre@u-picardie.fr

Instances scientifiques et suivi de projets européens :

Céline RENIER

☎ 03 22 82 72 41

celine.renier@u-picardie.fr

Emilie DUNEUFGERMAIN

☎ 03 22 82 74 60

emilie.duneufgermain@u-picardie.fr

Projets

Ingénierie Secteurs Sciences, Sciences pour l'ingénieur, Santé, SHS et coopération internationale

Marine PAGE

☎ 03 22 82 74 54

marine.page@u-picardie.fr

Sandro EFFEINDZOUROU

☎ 03 22 82 58 75

sandro.efeindzourou@u-picardie.fr

Aline LEFEVRE

☎ 03 22 82 89 92

aline.lefevre@u-picardie.fr

Margot BURIDENT

☎ 03 22 82 58 52

margot.burident@u-picardie.fr

Chargée d'affaires juridiques :

Claire BOUYASSE

☎ 03 22 82 74 45

c.bouysse@u-picardie.fr

Les unités et les thèmes de recherche (Liste des unités de recherche)*

THEMATIQUES ET UNITES DE RECHERCHE EN SCIENCES

THEME AGRO-SCIENCES, CHIMIE VERTE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **BioEcoAgro** - François Mesnard, UMR INRAE 1158 • L'équipe BIOPI de cette UMR Transfrontalière avec la Belgique regroupe les compétences en Recherche dédiées à la compréhension des modifications de la paroi cellulaire et du métabolisme au cours du développement végétal.
- **EDYSAN** - Guillaume Decocq, UMR CNRS 7058 • Le Laboratoire d'Écologie Dynamique des Systèmes Anthropisés, est axé sur l'analyse multiscalaire et intégrée de la dynamique des espaces et systèmes de production (systèmes forestiers et agro-systèmes) dans le contexte des changements globaux et de leurs impacts écologiques, environnementaux et humains.
- **GEC** - Catherine Sarazin, UMR CNRS 7025 unité bi-site UPJV - UTC • Le laboratoire de Génie Enzymatique et Cellulaire dédie ses activités de recherche aux domaines de la biocatalyse et du biomimétisme.
- **LG2A** - José Kovensky, UR UPJV 7378 • Le Laboratoire de Glycochimie des Antimicrobiens et des Agro-ressources est spécialisé dans la chimie des sucres et est une composante essentielle de la Fédération de Recherche CNRS 3085 (Institut de Chimie de Picardie) en association avec le LRCS.
- **B2R** - Geoffroy Mahieux, U2R UPJV-UNIL 7511 • Le laboratoire Bassins-Réservoirs-Ressources étudie l'évolution des bassins sédimentaires, réservoirs et sources des énergies fossiles et renouvelables (hydrocarbures, géothermie, eau).

THEME MATÉRIAUX, STOCKAGE DE L'ÉNERGIE

- **LPMC** - Mimoun El Marssi UR UPJV 2081 • Le Laboratoire de Physique de la Matière Condensée est un laboratoire de physique développant des expertises dans le domaine des nanomatériaux fonctionnels, avec une reconnaissance internationale.
- **PSC** - Claire Meyer UR UPJV 4663 • Le laboratoire de Physique des Systèmes Complexes est une unité de recherche de physique théorique qui développe un axe de recherche original en biophysique, interface avec les unités de recherche du secteur santé.
- **LRCS** - Mathieu Morcrette, UMR CNRS 7314 • Le Laboratoire de Réactivité et Chimie des Solides est reconnu nationalement et internationalement pour ses compétences dans le domaine du stockage et de la conversion de l'énergie.

THEME MATHÉMATIQUES, OUTILS NUMÉRIQUES ET SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

- **EPROAD** - Mhand Hifi, UR UPJV 4669 • Le laboratoire Eco-Procédés, Optimisation et Aide à la Décision est axé sur l'écoconception de matériaux, l'ingénierie des procédés et de la logistique, dans le but d'optimiser la gestion des écosystèmes industriels.
- **LAMFA** - Ivan Marin, UMR CNRS 7352 • Le Laboratoire Amiénois de Mathématique Fondamentale et Appliquée est un laboratoire spécialisé dans le domaine des mathématiques.
- **MIS** - Gilles Dequen, UR UPJV 4290 • Le laboratoire Modélisation, Information et Système une unité de recherche en sciences du numérique. Il développe des expertises en informatique, en automatique, en robotique et en vision par ordinateur.
- **LTI** - Pascal Vantomme, UR UPJV 3899 • Le Laboratoire des Technologies Innovantes présente une orientation scientifique sur l'utilisation efficace des ressources énergétiques pour un développement durable, dans un cadre qui s'articule autour de deux axes «Mécanique et Coupable» et «Énergies et Systèmes».

THEMATIQUES ET UNITES DE RECHERCHE EN SANTE

THEME NEUROSCIENCES DU DÉVELOPPEMENT, DE LA COGNITION, DU HANDICAP, DES ADDICTIONS ET DE LA DÉGÉNÉRESCENCE

- **GRAMFC** - Fabrice Wallois, UMR INSERM 1105 • Le Groupe de Recherches sur l'Analyse Multimodale de la Fonction Cérébrale développe des outils permettant l'analyse simultanée des modifications de l'activité électrique et hémodynamique cérébrale locale dans des situations physiologiques et pathologiques, notamment chez le nouveau-né.
- **GRAP** - Mickael Naassila, UMR INSERM 1247 • Le Groupe de Recherche sur l'Alcool et les Pharmacodépendances étudie les facteurs génétiques et environnementaux impliqués dans la vulnérabilité à l'alcoolodépendance.
- **LNFP** - Olivier Godefroy, UR UPJV 4559 • Le Laboratoire de Neurosciences Fonctionnelles et Pathologies associe ophtalmologie, neurologie et psychiatrie pour étudier les mécanismes de traitement de l'information visuelle ou spatiale, l'intégration multisensorielle, les processus attentionnels et les fonctions exécutives.

*Suite à la suppression de l'accréditation des Equipes d'Accueil (EA) par le ministère au 1er janvier 2020, toutes les EA sont devenues Unités de Recherche (UR)

• **APERE** - Saïd Ahmaïdi, UR UPJV 3300 • Le laboratoire Adaptations Physiologiques à l'Exercice et Réadaptation à l'Effort s'intéresse aux adaptations inhérentes à la motricité humaine lors des programmes de réadaptation à l'effort chez les personnes porteuses d'un handicap et dans le cadre d'une performance physique chez le sujet sain.

THEME CANCERS ET CONSÉQUENCES PHYSIOPATHOLOGIQUES DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET INFECTIEUX

• **HEMATIM** - Loïc Garçon, UR UPJV 4666 • Le laboratoire Hématopoïèse et immunologie étudie les mécanismes impliqués dans l'hématopoïèse et la lymphopoïèse normale et pathologique.

• **LPCM** - Halima Ouadid-Ahidouch, UR UPJV 4667 • Le Laboratoire de Physiologie Cellulaire et Moléculaire travaille à élucider le rôle des canaux ioniques et du calcium intracellulaire dans la physiopathologie de la glande mammaire humaine.

• **AGIR** - Pascal Sonnet, UR UPJV 4294 • Le laboratoire Agents infectieux, résistance et chimiothérapie a pour objectifs de proposer de nouvelles molécules antimicrobiennes et de comprendre leurs mécanismes d'action biomoléculaire ; et d'étudier les agents infectieux et les phénomènes de résistances.

• **PERITOX** - Véronique Bach, UMR-i INERIS 01 • Le laboratoire Périnatalité et Risques Toxiques a pour objet l'étude des effets des agents environnementaux toxiques et physiques sur la santé de la femme enceinte et de l'enfant

THEME STRATÉGIES, THÉRAPIES ET TECHNOLOGIES INNOVANTES

• **CHIMERE** - Sylvie Testelin, UR UPJV 7516 • Le laboratoire Chirurgie et extrémité céphalique Caractérisation morphologique et fonctionnelle a pour objectifs la personnalisation du diagnostic et de l'approche thérapeutique de la chirurgie de la tête et du cou ; et la caractérisation morphologique et fonctionnelle des pathologies de l'extrémité céphalique.

• **SSPC** - Jean-Marc Regimbeau, UR UPJV 7518 • Le laboratoire Simplification des soins chez les patients complexes a pour objectif d'acquérir à grande échelle et en multidisciplinaire des données concernant des patients complexes et des résultats de leur prise en charge, pour évaluer la faisabilité d'une prise en charge de type RAM.

• **MP3CV** - Saïd Kamel, UR UPJV 7545 • Le laboratoire Mécanismes Physiopathologiques et Conséquences des Calcifications Cardiovasculaires étudie les mécanismes moléculaires et cellulaires de la calcification cardiovasculaire, souvent associée à un risque cardiovasculaire important et retrouvée chez les patients présentant une insuffisance rénale chronique ou des maladies inflammatoires.

THEMATIQUES ET UNITES DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

THEME ACTION PUBLIQUE, ORGANISATIONS ET GOUVERNANCE

• **CEPRISCA** - Cédric Glineur, UR UPJV 3911 • Le Centre de droit Privé et de Sciences Criminelles d'Amiens est un centre général de droit privé et d'histoire du droit.

• **CRIISEA** - Sophie Changeur, UR UPJV 3908 • Le Centre de Recherches sur les Institutions, l'Industrie et les Systèmes Economiques d'Amiens rassemble des enseignants-chercheurs spécialisés en Économie et Gestion.

• **LEFMI** - Loredana Ureche-Rangau, UR UPJV 4286 • Le Laboratoire d'Économie, Finance, Management et Innovation regroupe des chercheurs en économie, finance et gestion dont la problématique questionne le fonctionnement et l'évolution des échanges marchands et financiers, ainsi que les comportements des agents dans la sphère économique.

• **CURAPP-ESS** - Nathalie Le Bouteillec UMR CNRS 7319 • Le Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique. Epistémologie et Sciences Sociales est un laboratoire interdisciplinaire de sciences sociales maintenant un ancrage spécifique dans les sciences politiques et juridiques. Une partie des activités du CURAPP-ESS relève de l'épistémologie des sciences sociales, l'unité étant parmi les leaders du domaine (philosophie de la connaissance et du langage, sociologie de l'éducation, épistémologie de l'économie).

THEME SAVOIR, LANGAGES, NORMES

• **CRP-CPO** - Béatrice Bourdin, UR UPJV 7273 • Le Centre de Recherche en Psychologie : Cognition, Psychisme et Organisations s'intéresse aux processus relatifs à la cognition sociale et au développement du langage et aux processus mémoriels et attentionnels chez des sujets sains et des sujets porteurs de déficiences et de pathologies. Le CRP-CPO étudie également les problèmes d'interactions d'un sujet en situation de handicap avec son environnement familial, social, organisationnel et technologique.

• **CAREF** - Alain MAILLART, UR UPJV 4697 • Le Centre Amiénois de Recherche en Education et Formation est axé sur une thématique d'éducation et de formation autour de trois axes : les politiques éducatives, les pratiques d'enseignement et de formation, et les changements intergénérationnels en matière d'insertion scolaire, sociale, comparative et interculturelle.

THEME LANGUES, CULTURES ET LITTÉRATURES

• **CERCLL** - Anne Duprat, UR UPJV 4283 • Le Centre d'Études des Relations et des Contacts Linguistiques et Littéraires s'appuie sur une thématique spécifique, celle des transferts et échanges culturels en Europe, aux USA et en Amérique latine.

• **CORPUS** - Frédérique SPILL, UR UPJV 4295 • Le laboratoire Conflits représentations et dialogues dans l'univers anglo-saxon est un acteur bien établi de l'étude des langages et de la mémoire dans les pays anglophones.

• **CEHA** - Rica Amran, UR UPJV 4285 • Le Centre d'études hispaniques d'Amiens a pour objectif de structurer la recherche dans différentes thématiques portant sur l'histoire, les littératures, les cultures et les civilisations hispaniques.

THEME PATRIMOINE, IMAGES ET TERRITOIRES

• **CHSSC** - Philippe Nivet, UR UPJV 4289 • Le Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits présente un projet transdisciplinaire centré sur l'époque moderne et contemporaine. Il associe de façon originale historiens, historiens des sciences et médecins, sur l'étude des grands conflits du XXe siècle.

• **CRAE** - Androula Michaël, UR UPJV 4291 • Le Centre de Recherches en Arts et Esthétique est un laboratoire de recherche en arts et en esthétique, couvrant l'ensemble du champ des études artistiques, de la philosophie de l'art et de la théorie des arts, de l'histoire de l'art aux arts plastiques, de la scène et visuels jusqu'à la musique. Il travaille en partenariat avec plusieurs centres de recherche nationaux et internationaux.

• **HM** - Sophie Chevalier, UR UPJV 4287 • Le laboratoire Habiter le Monde regroupe géographes, sociologues, ethnologues, spécialistes d'anthropologie visuelle et d'éducation comparée autour de la réflexion sur les identités sociales.

• **TRAME** - Laurence Boulègue, UR UPJV 4284 • Le laboratoire Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoire de l'antiquité à la renaissance est un laboratoire d'études classiques reconnu qui associe archéologues, spécialistes de cultures, histoire, littératures antiques et médiévales.

Les plateformes d'équipements mutualisés

Avec le soutien de l'État, de l'Union Européenne et de la région, l'UPJV a installé plusieurs plateformes scientifiques d'équipements mutualisés dotées d'outils performants.

Prioritairement au service des unités de recherche de l'établissement, ces outils sont aussi accessibles à des utilisateurs extérieurs (autres établissements de recherche, collectivités territoriales, entreprises,...) par le biais de contrats de recherche ou de prestations de service.

Plateforme CRRBM, Centre de Ressources Régionales en Biologie Moléculaire

Responsable : Laurent Gutierrez

Le Centre de Ressources Régionales en Biologie Moléculaire met à disposition des équipements de pointe dans le domaine de la génomique, permettant le séquençage haut débit, l'analyse de marqueurs moléculaires ainsi que l'étude de l'expression des gènes. La plateforme Serres met à disposition un ensemble de serres et de phytotrons régulés en température, en hygrométrie et en photopériode, dans des zones expérimentales S2 et S3, ainsi qu'une plateforme de phénotypage.

Plateforme Analytique (PFA)

Responsables : Serge Pilard et Dominique Cailleu

La Plateforme Analytique dispose d'un équipement de pointe

permettant l'identification et la caractérisation de structures moléculaires, même complexes, qu'elles soient liquides, solides, semi-solides (gels), gazeuses.

Plateforme MATRICS

Responsable : Gilles Dequen et Jean-Baptiste Hooch

La plateforme MATRICS est une plateforme de calcul haute performance et un stockage sécurisé pour des grandes bases de données.

Plateforme de Microscopie Electronique (PME)

Responsables : Loïc Dupont et Arash Jamali

La Plateforme de Microscopie Electronique met à disposition des équipements de haute technologie dans le domaine de la microscopie électronique.

Plateforme PLATANN

Responsable : Julie Le Ber

PLATANN est un plateau d'accueil et d'expérimentation in vivo. Elle permet un hébergement en conventionnel, confiné A1+ et A2 et dispose de différentes salles d'expérimentation, de type chirurgie, imagerie, comportement ou encore bioanalyses. Les conditions environnementales sont contrôlées pour assurer la qualité et la pérennité des expérimentations

Plateforme d'Ingénierie Cellulaire et Analyse des Protéines (ICAP)

Responsable : Paulo Marcelo

La Plateforme d'Ingénierie Cellulaire et Analyse des Protéines met à disposition des instruments de pointe pour l'imagerie cellulaire et l'analyse des protéines.

Plateforme Humanités numériques (PHN)

Responsable : Luc Vandromme

La Plateforme Humanités Numériques se segmente en plusieurs plateaux techniques afin de couvrir de multiples champs de recherche et de proposer les meilleurs outils.

- **Plateau Exploration et valorisation du Patrimoine Culturel :**

contribue à la recherche archéologique au sein de l'UPJV en participant à des projets en lien avec des unités de recherche et en coordonnant diverses opérations : prestations archéologiques, études historiques, études du bâti et levés topographiques, études du mobilier céramique, mise en valeur, formation et encadrement de stagiaires.

- **Plateau Cartographie :**

met à disposition ses compétences en matière de réalisation de

cartes, conception et création de bases de données spatiales, représentation, analyse et gestion de données spatialisées.

- **Plateau Interactions humaines et eye tracking :**

est consacré à l'étude des processus en jeu dans les interactions humaines, en prenant en compte l'activité visuelle, l'expression émotionnelle, le langage et le pointage des personnes saines ou présentant des pathologies sensorielles, traumatiques, neuro-développementales ou psychologiques.

- **Plateau Audiovisuel :**

a pour objectif de produire une base de données de supports visuels disponibles pour la formation et la recherche dans le secteur SHS.

Plateforme IRM :

Responsable : Olivier Baledent

Elle dispose d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique BIOSPEC 70/20, permettant l'acquisition d'images de petits animaux tels que le rat et la souris, tout en monitorant la température, le rythme cardiaque et la respiration des animaux.

Stratégie de l'établissement en matière de recherche

L'UPJV s'inscrit dans une structuration régionale de la recherche et de la formation en pleine mutation, tant au plan des alliances entre les établissements d'enseignement supérieur, qu'au plan des politiques de soutien de la part des acteurs socioéconomiques et des collectivités territoriales. Sa politique de recherche prend son assise sur ses forces existantes et reconnues, mais également sur une politique partenariale dynamique visant à positionner ses domaines d'excellences comme des leviers et à permettre ainsi la montée en puissance de thématiques transverses. Cette structuration s'inscrit dans la mise en place d'une politique de site conjointement avec les universités d'Artois et du Littoral (site A2U). Le développement d'axes de recherche se veut à fort rayonnement et identifié au sein du réseau d'Etablissements d'Enseignement Supérieur sur le territoire, en partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux de la recherche.

Le développement de la recherche implique un continuum étroit avec la formation depuis l'entrée à l'Université jusqu'à la formation doctorale. Elle repose sur un engagement de chercheurs de toutes générations : doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs, personnels techniques. Les enseignants-chercheurs s'attachent à dispenser des compétences irriguées par les résultats de leur recherche, en ouvrant également leurs laboratoires afin de promouvoir la recherche au travers des stages.

Depuis près d'une dizaine d'année, les succès obtenus aux différents Programmes d'Investissement d'Avenir au plan de la Recherche (en 2010, 2014 et 2016) ainsi que le travail conjoint avec les collectivités territoriales ont contribué à structurer la recherche de l'établissement portée par 36 unités de recherche dont 9 Laboratoires associés

aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST, 6 CNRS, 1 INSERM, 1 INRAE) ou établissements publics à caractère industriel et commercial EPIC (I INERIS) autour de :

Trois grands axes de spécialisation :

- Agro-ressources (bio-économie et bio-raffinerie) ;
- Santé et technologies ;
- Energie et mobilité ;

Et de trois axes transversaux :

- Maîtrise des risques chroniques et accidentels, et impacts environnementaux ;
- Développement des outils numériques et maîtrise des systèmes de systèmes ;
- Promotion des SHS dans l'approche des grands défis sociétaux et Innovation sociale.

Autour de ces six axes, la recherche de notre établissement contribue à apporter des éléments de réponse aux enjeux concernant l'énergie (alternative à la pétrochimie), la mobilité, la santé, la ville du futur, l'éducation, la citoyenneté, la préservation et la connaissance de l'environnement et des patrimoines. En développant une recherche d'excellence contribuant aux grands enjeux scientifiques, sociétaux et socio-économiques, l'UPJV est un acteur essentiel du territoire des Hauts de France. Cette excellence est couronnée notamment par l'obtention d'une bourse « ERC Consolidator » et ERC « Proof of Concept » (récompense des chercheurs d'excellence reconnus au niveau européen), ainsi que 5 nominations à l'Institut Universitaire de France en cours.

Au plan collaboratif, les priorités de l'établissement sont avant tout le développement d'une recherche dans un cadre partenarial étroit avec le CHU Amiens Picardie, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les grandes agglomérations du territoire, mais également avec les établissements de recherche nationaux et internationaux. Une volonté commune de mise en synergie des compétences en recherche autour d'axes thématiques relevant à la fois des SHS (Sciences Humaines et Sociales), des Sciences et de la Santé est un élément moteur pour le développement de projets fédérateurs multi-établissements, impliquant notamment les Universités du territoire. A l'instar de la Structure Fédérative de Recherche (SFR) Condorcet dans le domaine de la bioéconomie, les SFR ICONES (e-santé) et SFR Numériques et Patrimoines (numérisation et virtualisation du patrimoine matériel et immatériel) ainsi que l'Institut GRECO (chirurgie robotisée) ont vu le jour. D'autres outils fédératifs sur « Environnement & Santé », « Roman & Romanesque » et « Cultures et Patrimoines » sont en cours de structuration dans un esprit de maillage avec les établissements du territoire Hauts-de-France.

Par ailleurs, un travail est entrepris afin d'amplifier l'implication des acteurs du monde socio-économique dans la mise en œuvre des projets de recherche, notamment au travers de formations doctorales collaboratives bénéficiant de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (financement CIFRE).

L'UPJV et Amiens Métropole ont conventionné et renforcent ainsi leur engagement mutuel dans la mise en place de trois clusters thématiques en appui au transfert de la recherche vers le monde socioéconomique sur i) l'Autonomie Énergétique ii) le Numérique iii) la e-santé et la contribution au financement d'allocations doctorales sur ces thématiques.

Les collaborations avec les établissements étrangers sont en plein développement, favorisant les échanges de chercheurs européens ou internationaux, un focus particulier étant actuellement effectué sur la Chine et l'Afrique

Depuis 2018, une série d'actions en soutien au rayonnement de la recherche a permis de renforcer la mobilité étudiante à l'international en doctorat.

Formation à la recherche

La formation à la recherche commence pour les étudiants dès la licence et s'amplifie au niveau master. Dès ces années de formation, les étudiants sont invités à assister à des manifestations scientifiques organisées par les unités de recherche, par exemple à des colloques ou journées d'études organisées par exemple au Logis du Roy, bâtiment de l'université dédié à ces activités, et, selon les maquettes de formation, à faire des stages d'initiation à la recherche.

Près de 1000 doctorants sont inscrits dans les deux écoles doctorales A2U ("Sciences, Technologie et Santé" et "Sciences Humaines et Sociales"). La cérémonie de remise des diplômes de doctorat est organisée afin de mettre les docteurs à l'honneur.

Une école doctorale groupe un ensemble d'unités de recherche regroupées autour de thématiques scientifiques données. Elle est pilotée par un directeur/une directrice qui s'appuie sur un conseil. Le conseil qui se compose notamment de la direction de l'École Doctorale, des représentants des enseignants-chercheurs, des doctorants, de BIATSS et de représentants extérieurs. Le conseil suit et anime la vie de l'école doctorale. Le conseil se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du directeur de l'École Doctorale. Les doctorants sont invités à y élire leurs représentants, tous les deux ans.

Au travers d'une formation à et par la recherche, les ED ont notamment pour mission de :

- mettre en œuvre une politique d'admission des doctorants en leur sein, fondée sur des critères explicites et publics,
- participer à la recherche des financements,
- organiser les échanges scientifiques entre doctorants et avec la communauté scientifique ;
- Proposer une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique ;
- assurer une démarche qualité de la formation doctorale à travers la mise en place des comités de suivi individuel du doctorant et des formations, et aux encadrants du doctorant une formation ou un accompagnement spécifique ;
- mettre en œuvre des dispositifs d'appui à la poursuite du parcours professionnel après l'obtention du doctorat,
- contribuer à une ouverture européenne et internationale, des doctorants

Il s'agit de permettre à chaque doctorant d'élaborer son propre projet personnel et professionnel au delà des limites des métiers de la recherche. Il est ainsi proposé un véritable "Contrat de formation", fondé sur la rigueur et le savoir dans un champ disciplinaire mais apportant une ouverture sur les réalités du monde socio-économique. L'accompagnement des doctorants passe par la mise en place effective de la "Charte du Doctorat" régissant les droits et les devoirs du doctorant, acteur de la recherche, et de son directeur de thèse.

Pour élargir son horizon disciplinaire, acquérir les compétences spécifiques du doctorat référencées au RNCP et faciliter sa poursuite de carrière, chaque doctorant doit suivre des formations transversales, disciplinaires et professionnalisantes. La formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique est obligatoire. La convention Individuelle de Formation rédigée par le doctorant et son directeur de thèse décrit le projet doctoral.

Les écoles doctorales organisent :

- Le Prix de Thèse. Cette manifestation permet à notre Université de distinguer de jeunes chercheurs, dont les travaux de recherche d'une grande qualité scientifique et effectués dans le cadre d'un doctorat, ont permis une avancée de la recherche.

Les écoles doctorales s'efforcent également de soutenir financièrement, sur demande motivée, les activités de recherche et de formation des doctorants, en particulier à l'international.

Les étudiants intéressés peuvent tirer profit des témoignages de doctorants figurant sur la WebTV de l'UPJV : https://webtv.u-picardie.fr/videos.php?cat=108&sort=most_recent&time=all_time&seo_cat_name=

Contacts :

École doctorale Sciences, Technologie et Santé

Direction :

Ahmed El HAJJAJI : ahmed.hajjaji@u-picardie.fr

Secrétariat :

Virginie PECOURT : virginie.pecourt@u-picardie.fr

Audrey LECOMPTE : audrey.lecomppte@u-picardie.fr

Adresse :

Pôle Scientifique, bâtiment école des minimes - 33 rue St Leu - 80039 Amiens Cedex 1

☎ 03 22 82 79 57 ☎ 03 22 82 79 58

Ouverture tous les jours sauf le vendredi après midi

Matin : 8h30 à 11h30 - Après-midi : 14h à 17h

École doctorale Sciences Humaines et Sociales

Direction :

Xavier BONIFACE : xavier.boniface@u-picardie.fr

Secrétariat :

Mireille BLERY : mireille.blery@u-picardie.fr

Melissa TIDAS : melissa.tidas@u-picardie.fr

Adresse :

Pôle Citadelle - E203 - 10, rue des Français libres - 80080 AMIENS

☎ 03 64 26 83 32 / ☎ 03 64 26 83 33

Ouverture tous les jours sauf le vendredi après midi

Matin : 8h45 à 12h30 - Après-midi : 13h30 à 17h

Responsable administrative de la Formation Doctorale :

Chloé BRASSEUR : chloe.brasseur@u-picardie.fr

☎ 03 64 26 83 33 • ☎ 03 22 82 79 62 (num STS)

Culture scientifique et technique

La dimension culturelle des activités scientifiques et techniques s'impose comme une nécessité, à travers les interrogations légitimes que chaque citoyen est en droit de se poser au regard de l'évolution des sciences et de son implication dans la société.

Pour répondre à cette exigence, l'université s'est dotée d'une délégation à la culture scientifique et technique, dont le chargé de mission est nommé par le président et d'une cellule dédiée (SAVOIRS) pour la mise en oeuvre des actions.

L'une des missions de cette délégation est de favoriser la diffusion des connaissances scientifiques dans les différents domaines de recherche, et de présenter les activités des laboratoires de l'UPJV auprès des étudiants, des scolaires et du grand public.

La réalisation de cet objectif implique la mise en place de plusieurs types d'actions :

- Participation aux programmes nationaux de culture scientifique et technique comme par exemple la « Fête de la science ».
- Organisation de conférences, expositions, et ateliers d'expérimentation dans le domaine des sciences et techniques.
- Visites des laboratoires de recherche de l'UPJV.
- Appui et accompagnement d'associations scientifiques au sein de l'UPJV
- Aide à la création d'outils de valorisation (numériques, expositions, maquettes,...)

Chargé de mission culture scientifique et technique :

David DURAND : david.durand@u-picardie.fr ☎ 03 22 82 59 12



« **COMME MOI,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Ophélie, Professeur des écoles

Pour plus d'informations, contactez votre Animatrice
Régionale CASDEN :

Cérina Pinto Matos

06 75 21 78 84 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

cerina.pintomatos@casden.banquepopulaire.fr



PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

**BANQUE
POPULAIRE**

La direction de la communication a pour principale mission, en liaison avec le Président de l'UPJV et la Directrice Générale des Services, d'assurer le développement et le suivi de la stratégie de communication de l'UPJV.

Les objectifs de la direction de la communication :

- Donner plus de visibilité à l'université auprès de l'ensemble de ses interlocuteurs publics, externes et internes.
- Promouvoir son image et accroître la reconnaissance de ses activités dans tous les domaines où s'exercent ses compétences
- Améliorer la lisibilité d'une université pluridisciplinaire et multi sites en conférant une image cohérente de la diversité de son offre.
- Augmenter son attractivité vis-à-vis des différentes cibles afin de lui permettre de remplir toute sa part dans le développement économique du territoire.

Pour cela, la direction de la communication de l'université travaille en synergie avec le rectorat de l'académie d'Amiens et la région des Hauts-de-France, en partenariat avec le CROUS et les autres établissements d'enseignement supérieur afin d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études post-bac .

La direction de la communication a aussi pour mission de faire connaître, coordonner et valoriser les actions mises en œuvre par les composantes pédagogiques (UFR et instituts), les services et les étudiants. Elle leur apporte, dans la mesure de ses disponibilités, un service de conseil et d'assistance technique.

Les différentes actions de communication :

- **Publications** : guide et carnet de notes de l'étudiant, plaquettes d'information, affiches pour des colloques...
- Annonces et promotion de l'offre de formation au travers de divers **plans médias**.
- **Gestion des relations presse** : suivi et coordination de l'ensemble des relations nouées entre l'université et les médias, organisation de points presse.
- **Animation du site internet** : la direction de la communication est chargée de l'animation, de la coordination et de la mise à jour régulière du site de l'UPJV, proposant toujours un meilleur service aux utilisateurs et une visibilité plus forte de l'UPJV.
- Développement et gestion des **réseaux sociaux** (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram : diffusion et relais d'informations)
- **Accompagnement** proposé aux composantes pédagogiques et aux étudiants dans le cadre de leurs projets par la réalisation de supports de communication.
- Choix et gestion des **objets promotionnels et matériels de communication (PLV)**
- Organisation et participation aux **temps forts** de l'UPJV à destination des étudiants (portes ouvertes, Journées d'Accueil des Etudiants, excellence sportive), à destination des personnels (moments de convivialité, remises de médailles...), inauguration de nouveaux locaux, cérémonie des vœux, remises de distinction (DHC), signature des conventions...

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Présidence de l'université
Chemin du Thil
Campus universitaire
80 025 AMIENS cedex 1
☎ 03 22 82 72 36
dcom@u-picardie.fr



Directrice :

Virginie VERSCHUERE

Directeur adjoint :

Henri BERLEMONT

Bureau éditorial, graphisme et digital :

Infographistes :

Annie MOURIÈRE

Andréa LEVASSEUR

Webmestre :

Luc BARIZONI

Chargée de communication :

Gabrielle ORIA

Assistante éditoriale :

Élodie DEBRIE

Chargé de communication web :

-

Bureau événementiel :

Assistant événementiel :

Hugues BOUDRINGHIN

Gestionnaire événementiel et financier :

Tanguy LE RU

Gestionnaire événementiel :

Céleste BERNARD

Régisseur général :

Florian DOMONT

ADRESSES UTILES

A series of horizontal dotted lines for writing.

